

**JOURNÉE MONDIALE
CONTRE LA PEINE
DE MORT**

10 OCTOBRE 2007

Cinquième édition

LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Composée de 75 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort est née à Rome le 13 mai 2002. Sa fondation est la conséquence de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du premier Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg.

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. La Coalition mondiale s'attache à atteindre ce but en menant des actions de lobbying auprès des organisations internationales et des États, en organisant des événements de portée internationale et en facilitant la constitution ou le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort.

Conformément à l'engagement de ses fondateurs, la Coalition a également fait du 10 octobre la Journée mondiale contre la peine de mort, dont la première édition a eu lieu en 2003.

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la Coalition mondiale contre la peine de mort et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Coalition mondiale contre la peine de mort

ECPM,
197/199 Avenue Pierre Brossolette
92120 Montrouge - France
Tél. : + 33 1 57 21 07 53
coalition@abolition.fr
www.worldcoalition.org

© Coalition mondiale contre la peine de mort, 2008

Imprimé en France,
CPI Hérissay, Évreux

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

10 OCTOBRE 2007

Cinquième édition



www.worldcoalition.org

[TABLE DES MATIÈRES]

AVANT PROPOS	7
---------------------------	---

[1]

UNE JOURNÉE MONDIALE POUR DIRE NON A LA PEINE DE MORT	9
• Pourquoi une Journée mondiale contre la peine de mort ?	10
• Les éditions précédentes de la Journée mondiale : cinq années de mobilisation	10
• Pourquoi lutter pour l'abolition universelle de la peine de mort ?	11
• Faits et chiffres : la peine de mort dans le monde	12
• L'édition 2007 de la Journée mondiale : pour un moratoire universel sur les exécutions	14

[2]

LES ACTIONS DE LA COALITION MONDIALE	17
• Une pétition mondiale pour un moratoire universel	18
• Cinq conférences de presse pour mobiliser les médias autour de la Journée mondiale	21
– Rabat, Maroc, 2 octobre 2007	21
– Porto Rico, 4 octobre 2007	24
– Kinshasa, RDC, 5 octobre 2007	26
– Lisbonne, Portugal, 9 octobre 2007	28
– New York, États-Unis, 10 octobre 2007	29
• Des actions de plaidoyer auprès des gouvernements	31
• Deux Ateliers de travail régionaux à Rabat (Maroc) et Kinshasa (République Démocratique du Congo)	33
– Rabat – La peine de mort dans le Monde Arabe : acteurs, arguments et perspectives	33
– Kinshasa – La peine de mort dans l'Afrique des Grands Lacs : acteurs, arguments et perspectives	33
• Des outils d'information et de mobilisation	33

[3]

LES INITIATIVES	35
• Le monde se mobilise	36
• Europe	37
• Afrique du Nord et Moyen-Orient	40
• Afrique subsaharienne	42
• Asie/Pacifique	44
• Amérique du Nord	45
• Amérique du Sud et Caraïbes	46
• International	47

[4]

[4]		
LA COUVERTURE MÉDIATIQUE		49
• Revue de presse régionale		50
• Les sites Internet		51
• Les blogs		52
[5]		
LES SUITES LA JOURNÉE MONDIALE		55
• Le vote de la résolution pour un moratoire sur la peine de mort		56
• Poursuivre la mobilisation		58
• La Journée mondiale 2008		58
ANNEXES		61
[1] Liste (non exhaustive) des initiatives de la Journée mondiale 2007		62
[2] Liste (non exhaustive) des blogs et sites Internet		80
[3] La résolution A/RES/62/149 du 18 décembre 2007		83
[4] Communiqués de presse & déclarations officielles		86
[5] La Journée mondiale 2007 dans les médias		108
[6] Liste (non exhaustive) des films & documentaires diffusés à l'occasion de la Journée mondiale		116
[7] Les membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort		117
Notes		125

[AVANT PROPOS]

« La peine de mort signe le triomphe de la vengeance sur la justice et viole le premier droit de tout être humain, le droit de vivre. La peine capitale n'a jamais dissuadé le crime. Elle constitue un acte de torture et l'ultime traitement cruel, inhumain et dégradant. Une société qui recourt à la peine de mort encourage symboliquement la violence. Toutes les sociétés, respectueuses de la dignité de leurs membres, doivent s'efforcer d'abolir la peine capitale.

...

Nous, citoyens du monde, demandons l'arrêt immédiat de toute exécution de condamnés à mort et l'abolition universelle de la peine de mort. »

Déclaration des participants au 1^{er} Congrès mondial contre la peine de mort de Strasbourg, France, 9 octobre 2001.

Forts de cette profession de foi et convaincus que seules la mobilisation et la concertation de tous les acteurs abolitionnistes de par le monde permettront, à terme, l'éradication de la peine capitale, les participants au premier Congrès mondial contre la peine de mort ont fondé, en mai 2002, la Coalition mondiale contre la peine de mort et décidé de l'institution, chaque 10 octobre, d'une Journée mondiale contre la peine de mort.

Cinq ans plus tard, la Coalition mondiale ne peut que se réjouir de la dimension qu'a prise cette initiative : chaque année, le 10 octobre, des centaines d'actions sont menées dans des dizaines de pays sur les cinq continents pour dénoncer le recours à la peine de mort, informer les populations, encourager les débats et exiger des gouvernements qui continuent à appliquer la peine capitale qu'ils y mettent fin.

Cette journée avant tout citoyenne et militante a désormais pris une dimension institutionnelle : le 26 septembre 2007, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe proclamait le 10 octobre Journée européenne contre la peine de mort, initiative rejointe le 7 décembre par l'Union européenne. « *La Journée européenne contre la peine de mort offrira l'occasion de lancer un débat avec ceux des ressortissants de nos 47 États membres qui continuent à soutenir la peine de mort en expliquant pourquoi ce châtiment inhumain et dégradant est abusif, pourquoi il a été aboli et pourquoi il doit le rester.* », déclarait le 27 septembre 2007 M. Terry Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Pour l'édition 2007 de la Journée mondiale, c'est vers les Nations unies que les espoirs des abolitionnistes du monde se sont tournés. À l'heure où l'Assemblée générale des Nations unies examinait un projet de résolution appelant à un moratoire

sur l'application de la peine de mort dans le monde, la Journée mondiale du 10 octobre était l'occasion d'inviter tous les gouvernements à se mobiliser en faveur d'un monde sans exécution en apportant massivement leur soutien à cette résolution.

Leur appel a été entendu : le 18 décembre 2007, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait avec une très large majorité une résolution par laquelle elle « engage tous les États qui maintiennent encore la peine de mort à [...] instituer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort ».

Cette grande avancée sur la voie de l'abolition s'est inscrite dans un courant international favorable à l'abolition de la peine capitale. Le nombre d'États abolitionnistes, désormais largement majoritaire (2 États sur 3 dans le monde), est en constante évolution.

Bien que non contraignante, la résolution de l'ONU est un événement historique qui porte une valeur symbolique fondamentale : les pays qui continuent à exécuter des condamnés à mort le feront désormais contre la volonté exprimée par la majorité des États du monde.

[1]

UNE JOURNÉE MONDIALE POUR DIRE NON A LA PEINE DE MORT



Ouverture du 2^e festival du Film « Murder by numbers » à Taipei (Taiwan).

[9]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT
10 OCTOBRE 2007

[POURQUOI UNE JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT ?

Un nombre croissant de pays de tous les continents sont disposés soit à abolir la peine de mort, soit à jeter un regard critique sur son application. Les experts, l'opinion publique et les milieux politiques reconnaissent, de plus en plus, que la peine de mort est un châtement cruel qui n'a pas d'effet dissuasif sur la délinquance et qui transforme les meurtriers en martyrs et les erreurs judiciaires en d'irréversibles tragédies.

Pourtant, 63 pays dans le monde continuent à appliquer la peine de mort et chaque jour, des hommes, des femmes, et parfois des enfants, sont exécutés au nom de la Justice.

Là même où la peine de mort n'est plus pratiquée, son abolition ne va pas de soi : une partie de l'opinion publique y reste favorable et des faits divers tragiques viennent régulièrement alimenter les débats publics et réveiller des velléités de rétablissement de la peine de mort.

La Journée mondiale contre la peine de mort est donc l'occasion de :

- dénoncer l'application de la peine capitale là où elle est encore pratiquée ;
- faire pression sur les États qui la conservent pour qu'ils abolissent la peine de mort ;
- donner une dimension internationale et institutionnelle au combat de ceux qui se battent parfois à contre-courant de l'opinion publique ;
- expliquer à l'opinion l'urgence de l'abolition et le caractère indéfendable de la peine capitale ;
- rassembler les acteurs abolitionnistes et les militants de cette cause autour d'une campagne commune.

Le concept même de la Journée mondiale, et aussi son premier objectif, est de susciter et d'encourager l'organisation d'initiatives locales très décentralisées dans le plus grand nombre de pays possibles, notamment dans les États qui appliquent la peine de mort.

Débats, conférences de presse, manifestations, pétitions, expositions, concerts, échanges dans les établissements scolaires ou les centres culturels... tous les citoyens sont appelés à se mobiliser !

[LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES DE LA JOURNÉE MONDIALE : CINQ ANNÉES DE MOBILISATION

La première édition de la Journée mondiale contre la peine de mort a été célébrée le 10 octobre 2003.

À l'occasion des éditions 2003 et 2004, la Coalition mondiale a principalement appelé à l'organisation d'initiatives locales partout dans le monde afin que la Journée mondiale soit un événement à caractère clairement international. En 2003, dans

63 pays, 188 initiatives ont été organisées pour dire « Non à la peine de mort ! ». Lors de l'édition du 10 octobre 2004, 215 initiatives ont eu lieu dans 24 pays. Depuis 2005, la Coalition mondiale choisit chaque année un thème spécifique permettant de proposer à ses membres et à tous les abolitionnistes des actions de sensibilisation et de lobbying ciblées. L'édition 2005 de la Journée mondiale, qui avait pour thématique « L'Afrique en marche vers l'abolition ! », a été célébrée dans 46 pays par 263 initiatives organisées dans le monde entier. Une pétition internationale invitant les chefs d'États africains à abolir la peine de mort a recueilli 42 200 signatures, et a été remise à la Présidence de l'Union africaine. L'édition 2006 de cette Journée mondiale, dédiée aux erreurs de la Justice, s'est traduite par plus de 450 initiatives locales partout dans le monde. Des pétitions ont par ailleurs circulé afin de soutenir cinq condamnés à mort emblématiques des échecs de la justice : condamnation à mort d'innocents, application discriminatoire, non-respect des garanties d'un procès équitable, traitements cruels, inhumains et dégradants et enfin condamnation à mort d'handicapés mentaux. Ces pétitions ont recueilli plus de 145 000 signatures. En 2007, ce sont plus de 411 initiatives qui ont été organisées dans 60 pays des cinq continents et plus de 160 000 signatures de pétition qui ont été recueillies.

[POURQUOI LUTTER POUR L'ABOLITION UNIVERSELLE DE LA PEINE DE MORT ?

• **La peine de mort bafoue les droits humains les plus élémentaires**

Le droit à la vie est inaliénable et nulle autorité ne saurait décider de la mort d'un être humain. Dans la grande majorité des cas, la peine de mort est prononcée à la suite de procès inéquitables. Elle s'applique souvent sur la base d'« aveux » obtenus sous la torture.

La peine de mort est discriminatoire et frappe le plus souvent les personnes démunies, les malades mentaux et les personnes issues de minorités raciales, ethniques ou religieuses.

• **La peine de mort est un châtimeut cruel**

À l'instar de la torture, l'exécution est une agression physique et psychologique extrême. La douleur physique ressentie par un être humain lors de son exécution ne peut être quantifiée.

• **Le risque d'exécuter des innocents est avéré**

La justice n'est jamais à l'abri d'une erreur et la peine capitale est irréversible. Elle a déjà été appliquée à des innocents ; elle peut l'être à nouveau.

• **La peine de mort n'a pas d'effet dissuasif**

La peine de mort n'a pas plus d'effet sur le taux de criminalité que toute autre punition. De plus, elle est un acte qui, fondamentalement, légitime la violence d'État.

[FAITS ET CHIFFRES : LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE

- **En janvier 2008, 134 pays ont aboli la peine capitale en droit ou en pratique**

Depuis 1990, plus de 50 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes. Parmi les exemples récents figurent notamment le Rwanda (juillet 2007) et l'Ouzbékistan (Janvier 2008).

Au total :

- 91 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes ;
- 11 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes sauf les crimes exceptionnels, tels que ceux commis en temps de guerre ;
- 32 pays peuvent être considérés comme abolitionnistes *de facto* : la peine de mort est toujours prévue par leur législation, mais ils n'ont procédé à aucune exécution depuis au moins dix ans.

- **63 pays continuent d'appliquer la peine de mort**, le plus souvent dans des affaires de meurtre, mais pas seulement : la corruption, le proxénétisme, le vol ou encore l'adultère sont, dans certains pays, des motifs de condamnation à mort.

- On sait **qu'au moins 1 591 personnes ont été exécutées en 2006**, dans 25 pays. Toutefois, le chiffre réel des exécutions dans le monde cette année-là est certainement plus élevé.

En 2006, **91 % des exécutions recensées ont eu lieu en Chine, en Iran, au Pakistan, en Irak, au Soudan et aux États-Unis**. Amnesty International estime que la Chine a exécuté au moins 1 010 personnes au cours de l'année, mais ce chiffre est sans doute très en deçà de la réalité : certaines sources reconnues estiment entre 7 500 et 8 000 le nombre de personnes exécutées. L'Iran a exécuté au moins 177 personnes (presque deux fois plus qu'en 2005), le Pakistan au moins 82, l'Irak et le Soudan au moins 65 chacun, mais ces chiffres pourraient être inférieurs aux chiffres réels.

Aux États-Unis, 12 États ont procédé à des exécutions, ôtant la vie à 53 personnes (contre 60 en 2005), portant ainsi à 1 057 le nombre total de personnes exécutées depuis le rétablissement de la peine capitale en 1977.

- Il est difficile d'évaluer, au niveau mondial, le **nombre de condamnés à mort** qui attendent d'être exécutés. Mais en se fondant sur diverses sources, on estime ce chiffre entre **19 185 et 24 646** en 2006.

Méthodes d'exécution

Depuis 2000, les méthodes suivantes ont été employées :

- **décapitation** (Arabie Saoudite) ;
- **électrocution** (États-Unis) ;
- **pendaison** (Égypte, Iran, Irak, Japon, Jordanie, Pakistan, Singapour et autres pays) ;

- **injection létale** (Chine, États-Unis, Guatemala, Thaïlande) ;
- **exécution par arme à feu** (Biélorussie, Chine, Ouzbékistan, Somalie, Taïwan, Vietnam et autres pays) ;
- **lapidation** (Afghanistan, Iran).

Les mineurs et la peine de mort

Les traités internationaux relatifs aux droits humains interdisent d'appliquer la peine capitale à toute personne qui était âgée de moins de dix-huit ans au moment des faits qui lui sont reprochés.

Cette interdiction est inscrite dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Un petit nombre de pays continuent toutefois d'exécuter des mineurs délinquants : en 2006, un cas a été recensé au Pakistan et en janvier 2008, sept autres cas d'hommes mineurs au moment des faits l'ont été en Iran.

Les instruments internationaux en faveur de l'abolition

L'un des progrès majeurs réalisés ces dernières années réside dans l'adoption de traités internationaux par lesquels les États s'engagent à ne pas avoir recours à la peine capitale. Ces traités sont actuellement au nombre de quatre :

- le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, ratifié par 64 États et signé par huit autres ;
- le Protocole à la Convention américaine relative aux droits de l'Homme, traitant de l'abolition de la peine de mort, ratifié par huit États du continent américain et signé par deux autres ;
- le Protocole n° 6 à la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales concernant l'abolition de la peine de mort, ratifié par 46 États européens et signé par un autre ;
- le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances, ratifié par 40 États européens et signé par 5 autres.

Les Protocoles n° 6 et n° 13 se rapportent à la Convention européenne des droits de l'Homme ; le premier vise l'abolition de la peine de mort en temps de paix, le second prévoit l'abolition totale de la peine de mort en toutes circonstances. Les deux premiers protocoles prévoient l'abolition totale et irréversible de la peine capitale ; ils sont ouverts à signature pour les pays ayant déjà affirmé l'abolition dans la législation nationale¹ et laissent cependant aux États qui le souhaitent la possibilité d'y avoir exceptionnellement recours en temps de guerre – s'ils formulent une réserve dans ce sens au moment de la ratification et si des dispositions le permettant existaient préalablement dans leur législation nationale.

Source : Amnesty International

[L'ÉDITION 2007 DE LA JOURNÉE MONDIALE : POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL SUR LES EXECUTIONS]

« Je suis convaincu du fait que la vie est précieuse, qu'elle doit être protégée et respectée et que tous les êtres humains ont droit de vivre dans la dignité. Le droit international reflète ces valeurs. Je suis conscient du fait que le droit international et la pratique nationale des États évoluent vers l'élimination de la peine de mort »

Ban Ki-Moon,
Secrétaire général des Nations unies, 11 janvier 2007

En juin 2007, l'Union européenne annonçait sa décision de défendre une résolution appelant à l'instauration d'un moratoire universel sur la peine de mort lors de la 62^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui devait se réunir à l'automne suivant.

Dès lors, la Coalition mondiale a décidé de mettre toutes ses forces dans cette bataille et d'encourager, à l'occasion de la Journée mondiale du 10 octobre, une mobilisation internationale en faveur de cette résolution.

Elle s'inscrit dans la droite ligne du 3^e Congrès mondial contre la peine de mort, dont la Déclaration finale dispose :

« Reconnaissant que l'adoption avec succès d'une résolution par l'Assemblée générale des Nations unies serait d'une grande valeur pour l'abolition de la peine de mort dans le monde, nous invitons les États membres des Nations unies à faire le nécessaire pour assurer l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale :

- *qui appelle à un moratoire immédiat et universel des condamnations à mort et des exécutions ainsi qu'à la commutation des peines capitales déjà prononcées, en vue de l'abolition universelle de la peine de mort ;*
- *qui rappelle que la peine de mort viole les droits de l'Homme et les libertés fondamentales ;*
- *et qui encourage les États Membres, l'Organisation des Nations unies et les autres organisations internationales, régionales et sous-régionales pertinentes à appuyer la mise en œuvre du moratoire, notamment en mobilisant ressources et compétences nécessaires. »*

Les résolutions de l'Assemblée Générale ne sont pas juridiquement contraignantes. Elles ont néanmoins une portée symbolique capitale : elles constituent l'expression légitime de la majorité des États membres des Nations unies et sont dotées d'une force morale importante. Un État ne souhaitera pas se voir condamné par la communauté internationale pour être allé à l'encontre d'une résolution de l'Assemblée générale. Ainsi, si une résolution relative au moratoire universel sur les exécutions ne peut pas en elle-même empêcher un État d'organiser une

exécution, elle constitue un outil extrêmement utile pour convaincre les pays réticents à s'engager sur le chemin de l'abolition.

L'adoption d'une telle résolution est aussi essentielle pour la société civile qui se bat pour l'abolition de la peine de mort : une fois adoptée, une résolution devient un instrument juridique qui peut servir de point de repère et de fondement pour des actions de plaidoyer auprès des gouvernements.

La 62^e session de l'Assemblée générale des Nations unies qui devait examiner le projet de résolution en faveur d'un moratoire sur la peine de mort s'est ouverte en septembre 2007. Rencontrant le calendrier de la 62^e session, la Journée mondiale du 10 octobre a permis de mobiliser États et citoyens en faveur de cette résolution : conférences de presse sur les cinq continents, pétition internationale, lobbying auprès des gouvernements, actions citoyennes et militantes... À travers des initiatives multiformes, la Journée mondiale a offert l'occasion d'expliquer, de mobiliser et de rallier le plus grand nombre autour du combat pour l'abolition universelle de la peine de mort.

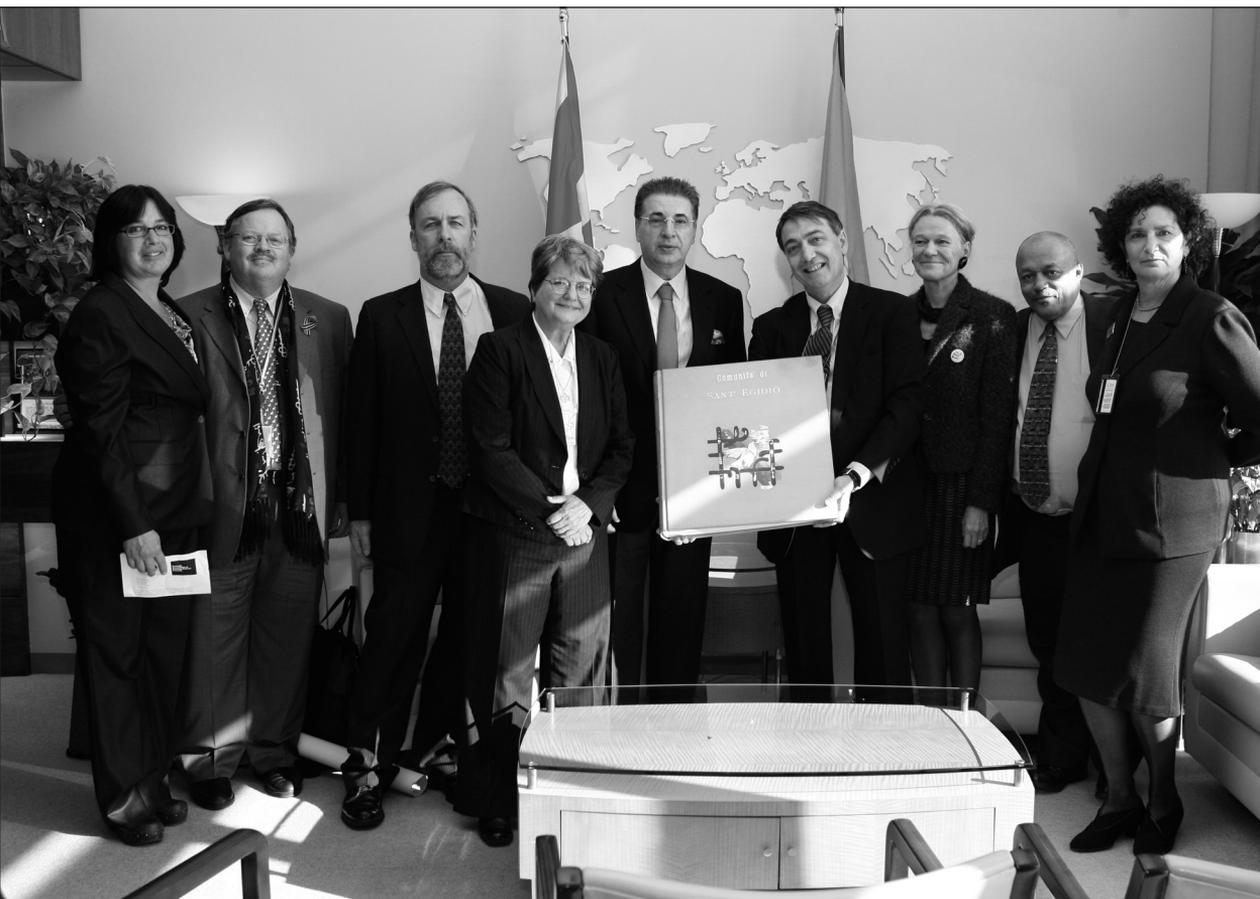
[2]

LES ACTIONS DE LA COALITION MONDIALE

« Aussi ne connaîtrait-il pas de but plus élevé, plus saint, plus auguste,
que celui-là : concourir à l'abolition de la peine de mort. »

Victor Hugo

Extrait de la préface de *Le Dernier jour d'un condamné*



Remise de la pétition mondiale à Srgjan Kerim,
Président de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York (États-Unis).

[17]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT
10 OCTOBRE 2007

Cette année, la Coalition mondiale s'est fortement mobilisée. Plusieurs actions ont été menées de front : le lancement d'une pétition mondiale, l'organisation de conférences de presse dans cinq pays symboliquement importants, la mise en œuvre d'actions de plaidoyer ciblées auprès de gouvernements et l'organisation d'ateliers régionaux. Des outils de mobilisation et d'information ont également été mis à la disposition de tous sur le site Internet de la Coalition mondiale.

[UNE PÉTITION MONDIALE [POUR UN MORATOIRE UNIVERSEL

Pour la Journée mondiale 2007, la Coalition mondiale contre la peine de mort a lancé une pétition appelant à rejoindre l'appel pour un moratoire universel sur les exécutions initié en 1998 par la Communauté Sant'Egidio et Amnesty International (sous le nom de « Moratoire 2000 ») et qui avait déjà rassemblé plus de cinq millions de signatures.

Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort

« Nous, les signataires, renouvelons notre appel pour un moratoire sur les exécutions et l'abandon de la peine capitale, car nous sommes convaincus que la peine de mort :

- *enfreint le droit universellement reconnu à la vie ;*
- *est le châtimeut le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit ;*
- *présente le risque constant de commettre une erreur irréparable : l'exécution d'un innocent ;*
- *ne constitue pas un moyen supplémentaire de dissuasion contre la criminalité ;*
- *introduit la violence dans les sociétés où l'État tue au nom de la loi.*

Nous saluons les progrès importants accomplis sur la voie de l'abolition de la peine capitale à l'échelle mondiale et notons que 130 nations ont supprimé la peine de mort de leur législation ou ont cessé de l'appliquer.

Nous invitons tous les gouvernements à se mobiliser en faveur d'un monde sans exécution afin de contribuer au renforcement de la dignité humaine et de participer à l'évolution progressive des droits de l'Homme. Nous demandons aux États membres de l'Assemblée Générale des Nations unies d'approuver massivement un moratoire international sur les exécutions. »

Traduite en six langues et ouverte à signature sur le site Internet de la Coalition mondiale, la pétition a non seulement été relayée par de nombreux acteurs et membres de la Coalition, mais aussi par un nombre important de particuliers et blogueurs.

Au final, la Coalition mondiale a recueilli plus de 167 000 signatures en seulement quelques mois. Les signatures recueillies après la remise de la pétition continuent d'être recueillies par la Communauté Sant'Egidio.

Les signataires par pays

Pays	Nombre de signatures
Allemagne	15 256
Autriche	2 016
Belgique	1 171
Bénin	111
Bésil	350
Cameroun	4
Canada	2 181
Côte-d'Ivoire	50
Danemark	14 454
Espagne	24 666
France	35 911
Ghana	86
Inde	43 160
Italie	1 397
Japon	1
Luxembourg	160
Madagascar	96
Monaco	1
Suisse	6 509
Taiwan	137
Togo	114
Ukraine	18
USA	10
Site Internet de la Coalition mondiale	19 826
Total	167 010

Le 2 novembre 2007, une délégation a remis à Srgjan Kerim, Président de l'Assemblée Générale des Nations unies, un livre contenant les 5 245 907 signatures recueillies dans 154 pays depuis 1998 en faveur d'un moratoire universel sur la peine capitale.

La délégation, dirigée par Mario Marazziti, porte-parole de la Communauté de Sant'Egidio, comprenait notamment Sœur Hélène Prejean, abolitionniste américaine émérite, dont le combat fut présenté dans le film « La dernière marche » ; Yvonne Terlingen, Responsable du bureau d'Amnesty International aux Nations unies à New York ; Renny Cushing, Marie Verzulli et Bill Babbitt, représentants de Murder Victims' Families for Human Rights, une organisation internationale de familles de personnes assassinées et de personnes exécutées ; Speedy Rice, Professeur de droit, représentant de la National Association of Criminal Defence Lawyers (États-Unis) et Elizabeth Zitrin, avocate, membre du bureau exécutif de Death Penalty Focus (États-Unis).

« Pour la première fois, un véritable front moral s'est formé, unissant des personnes de différentes religions ou sans religion », a remarqué Mario Marazziti. « C'est la

preuve qu'il existe une volonté au niveau mondial, et non seulement une idée des Droits de l'Homme ancrée dans la tradition italienne ou européenne. » La présence de membres de l'association Murder Victims' Families for Human Rights a permis de relier la campagne contre la peine de mort à des cas concrets de victimes ne trouvant aucun réconfort dans une justice vengeresse.

« Je ne m'étais jamais posé la question de la peine de mort jusqu'à ce que le procureur m'en parle. Je lui ai dit que je n'avais aucune idée de ce qui pourrait me réconforter ou atténuer ma douleur, mais que je savais que ce ne serait pas cela. Je savais qu'une nouvelle mise à mort ne m'aiderait pas dans mon chagrin », a déclaré Marie Verzulli, dont la sœur a été assassinée il y a dix ans. À l'occasion de la remise de cette pétition, la Coalition mondiale a organisé une conférence de presse qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York.

[CINQ CONFÉRENCES DE PRESSE POUR MOBILISER LES MÉDIAS AUTOUR DE LA JOURNÉE MONDIALE]

Pour annoncer la Journée mondiale, la Coalition mondiale contre la peine de mort a organisé cinq conférences de presse à travers le monde, en collaboration avec les membres de la Coalition présents dans chaque pays.

Rabat, Maroc, 2 octobre 2007

Dans une région très largement rétionniste, le Maroc fait figure d'exemple sur la question de la peine de mort : la société civile y est particulièrement mobilisée avec le regroupement depuis 2003 des principales associations en faveur de l'abolition au sein d'une Coalition marocaine contre la peine de mort ; aucune exécution n'y a eu lieu depuis 1993 et, à plusieurs reprises dans un passé récent, les autorités politiques se sont prononcées en faveur de l'abolition².

Une Conférence de presse organisée en collaboration avec la Coalition marocaine contre la peine de mort le 2 octobre était l'occasion de donner la parole aux abolitionnistes marocains et de porter le débat au niveau régional.

Notamment :

Antoinette Chahine, ancienne condamnée à mort libanaise, est revenue sur son parcours : accusée d'avoir participé au meurtre d'un prêtre dans lequel était impliquée la milice chrétienne « les Forces Libanaises », elle a été condamnée à mort en 1997 puis a vu sa peine commuée en prison à perpétuité (car le Liban n'exécute pas les femmes) avant d'être innocentée en 1999. Depuis, membre d'Amnesty International, Antoinette Chahine milite activement contre la torture et la peine de mort.

Ali Al-Dailami, délégué yéménite de la toute nouvelle Coalition arabe contre la peine de mort, a évoqué les difficultés qu'il rencontrait en tant qu'activiste contre la peine de mort dans son pays où il a été victime d'intimidations et de menaces répétées. Ali Al-Dailami a également témoigné des espoirs soulevés par la mise en place d'une dynamique régionale et par les efforts de rassemblement des acteurs régionaux.

La conférence a réuni plus de 70 personnes : journalistes, membres d'ONG, personnalités, officiels, diplomates...

*Tous les documents de la Conférence de presse de Rabat
sont disponibles sur le site de la Coalition mondiale :
<http://www.worldcoalition.org/modules/news/article.php?storyid=41>*

Zoom

La peine de mort dans le monde Arabe

Faits et chiffres

Mise à part Djibouti aucun des 22 pays de la Ligue arabe n'a aboli la peine de mort. Bien qu'ils n'aient pas procédé à des exécutions depuis plus de 10 ans, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie condamnent toujours à la peine capitale. D'autres pays, comme l'Arabie Saoudite et l'Iran, pendent ou lapident plus d'une centaine de condamnés chaque année.

Qu'elle soit vestige du droit colonial, instrument de coercition de régimes forts ou appliquée en vertu du droit islamique, la peine de mort est bel et bien inscrite dans le paysage pénal en Afrique du Nord comme au Moyen Orient.

[**Maroc** – Peine de mort : **suspendue** – Date de la dernière exécution : **1993**

Abolitionniste de fait depuis 1993, le Maroc a adopté en mai 2003 une loi antiterroriste suite aux attentats de Casablanca qui ont fait 45 morts, loi qui augmente le nombre de crimes passibles de la peine de mort et en vertu de laquelle de nouvelles condamnations à mort ont été décidées en 2006 et 2007. D'autres condamnations à mort pour meurtre ont été prononcées fin 2007. Le nombre de Marocains condamnés à la peine capitale s'élève à 125. Pourtant, le Maroc semblait se diriger vers une abolition de la peine de mort, comme le laissaient entendre plusieurs hauts dignitaires du régime³ et le législateur, qui, en 2004, a réduit de 22 à 11 le nombre de crimes passibles de la peine capitale.

[**Algérie** – Peine de mort : **suspendue** – Date de la dernière exécution : **1993**

En 1993, l'ex-Président Liamine Zeroual a déclaré un moratoire sur les exécutions et en 2006, un projet de loi visant à abolir la peine de mort a été étudié par le ministère de la Justice puis par le Parlement. Mais les députés algériens se sont prononcés contre l'abolition ; la peine de mort est donc maintenue dans le Code pénal. De nombreuses condamnations à mort ont été et sont encore prononcées, souvent par contumace, notamment contre des islamistes.

[**Tunisie** – Peine de mort : **suspendue** – Date de la dernière exécution : **1994**

Malgré une abolition de fait remontant à 1991 et une déclaration explicite du Président tunisien Zine El Abidine Ben Ali affirmant qu'il « ne signera jamais l'acte d'exécution d'une peine capitale », la Justice tunisienne a de nouveau prononcé des condamnations à mort depuis 2003, dont deux en 2007. Plus de 100 condamnés attendent dans les couloirs de la mort. Une Coalition tunisienne a vu le jour en juin 2007 ; début 2008, 25 députés issus de plusieurs partis ont présenté un projet de loi visant à abolir la peine de mort en Tunisie.

[**Égypte** – Peine de mort : **maintenue** – Date de la dernière exécution : **2006**

L'Égypte, qui prévoit la peine de mort pour un grand nombre de crimes et délits, a vu son nombre de condamnations à mort augmenter depuis l'instauration de

l'État d'urgence (depuis 15 ans) et le recours de plus en plus fréquent au prétexte d'atteinte à la sûreté de l'État.

La référence à la Sharia dans la Constitution représente un des obstacles à l'abolition. Récemment, l'un des plus importants guides musulmans⁴ s'est opposé aux appels pour l'abolition de la peine capitale, expliquant que cette peine est intrinsèquement prévue par la loi islamique.

[**Liban** – *Peine de mort* : **maintenue** – *Date de la dernière exécution* : **2004**

Réintroduite en 1994 après un moratoire, la peine de mort est prévue pour assassinat et tentative d'homicide, pour collaboration avec Israël, terrorisme, actes d'insurrection et de guerre civile. La dernière exécution publique remonte à 1998 : deux hommes ont été pendus devant un public de plus de 1000 personnes. Malgré la promesse du président Lahoud faite en 2001 de respecter un moratoire sur les exécutions, trois condamnés ont été exécutés en 2004.

[**Jordanie** – *Peine de mort* : **maintenue** – *Date de la dernière exécution* : **2006**

En Jordanie, 27 crimes sont passibles de la peine capitale mais depuis quelques années la majorité des condamnations est prononcée pour des crimes terroristes. En moyenne, dix personnes sont exécutées chaque année. Pourtant, la Jordanie se dirige lentement sur le chemin de l'abolition puisqu'en 2006, le nombre de crimes passibles de la peine de mort a été diminué et une seconde réforme du même type devrait être adoptée très prochainement. En outre, en ratifiant de nombreux traités internationaux et le Statut de la Cour Pénale Internationale, la Jordanie s'est engagée à n'appliquer la peine capitale que pour les crimes les plus graves.

Porto Rico, 4 octobre 2007

Porto Rico doit actuellement faire face à la pression des États-Unis, qui souhaitent le rétablissement de la peine de mort dans la législation portoricaine. Cette petite île des Caraïbes se trouve en effet dans une situation particulière : la peine de mort y a été abolie en 1929 mais continue d'être une éventualité possible en vertu des lois fédérales américaines, puisque Porto Rico est un « État libre associé aux États-Unis ».

Afin de soutenir les abolitionnistes de la région caribéenne, notamment les Portoricains, la Coalition mondiale y a organisé, le 4 octobre 2007, en collaboration avec la Coalition portoricaine contre la peine de mort, une conférence de presse de lancement de la Journée mondiale.

Réunis au Colegio de Abogados à Miramar, plusieurs représentants du mouvement abolitionniste de la région sont intervenus lors de cette conférence. **Carmen Hernandez**, présidente de la National Association of Criminal Defense Lawyers ; **Edgardo Roman Espada** et **Oswaldo Burgos**, représentants de la Coalition portoricaine contre la peine de mort, ont dressé un panorama de la situation de la peine de mort dans la région des Caraïbes et appelé les États à voter en faveur de la résolution pour un moratoire universel.

Retrouver tous les documents de la Conférence de presse

de Porto Rico sur le site de la Coalition mondiale :

<http://www.worldcoalition.org/modules/news/article.php?storyid=41>

Zoom

La peine de mort dans les Caraïbes – Faits et chiffres

[Pays abolitionnistes

Pays	Année de l'abolition	Année de la dernière exécution
Colombie	1910	1909
Costa Rica	1877	nc
El Salvador *	1983	1973
Grenades **	—	1978
Haiti	1987	1972
Honduras	1956	1940
Mexique	2005	1937
Nicaragua	1979	1930
République Dominicaine	1966	nc
Surinam **	—	1982
Venezuela	1963	nc

* Abolitionniste pour les crimes de droit commun seulement

** Abolitionniste de fait

[Pays rétentionnistes

Pays	Année de la dernière exécution	Année de la dernière condamnation	Méthode d'exécution	Nbre de détenus dans les couloirs de la mort
Antigua et Barbuda	1991	1996	Pendaison	8
Bahamas	2000	2006	Pendaison	28
Barbade	1984	2002	Pendaison	nc
Belize	1985	2001	Pendaison	8
Cuba	2003	2003	Pel. d'exécution	52
Dominica	1986	nc	Pendaison	3
Guatemala	2000	2002	Inj. létale	21
Guyane	1997	2006	Pendaison	23
Jamaïque	1998	2004	Pendaison	40
Saint Kitts et Nevis	1998	nc	Pendaison	nc
Sainte Lucie	1995	nc	Pendaison	5
St Vincent/ Grenadines	1995	nc	Pendaison	nc
Trinidad et Tobago	1999	2006	Pendaison	84

Source : Coalition portoricaine contre la peine de mort

Kinshasa, République démocratique du Congo, 5 octobre 2007

Ces dernières années, le mouvement abolitionniste a réalisé d'importants progrès dans la région des Grands Lacs. Le Rwanda a ainsi aboli la peine de mort en juillet 2007, devenant ainsi le 100^e pays abolitionniste du monde. Le Burundi serait sur le point d'abolir tandis qu'en République Démocratique du Congo (RDC), la Constitution a été purgée de toute référence à la peine capitale. En Ouganda, il existe une société civile et des organisations professionnelles très actives en faveur de l'abolition. Ces améliorations restent cependant fragiles dans cette région encore meurtrie par les conflits, c'est pourquoi le maintien d'une réelle dynamique en faveur de l'abolition reste nécessaire.

C'est en RDC, avec le soutien d'une Coalition congolaise active et mobilisée, qu'a été organisée la troisième conférence de presse régionale d'annonce de la Journée mondiale.

Sous les auspices du ministre congolais des droits humains, la Conférence de presse a réuni des représentants des coalitions congolaise et mondiale, des diplomates ainsi que des représentants de la région des Grands Lacs.

Dans l'audience, la conférence de presse a rassemblé les différentes sensibilités de la société congolaise. Outre des journalistes, étaient présents des magistrats civils et militaires, des avocats, des doyens des facultés de droit, des étudiants, des représentants d'ONG nationales et internationales ainsi que l'ensemble des dynamiques qui soutiennent le combat abolitionniste dans la région des Grands Lacs. La conférence a également été l'occasion d'expliquer à la presse le sens et les enjeux de la résolution relative au moratoire universel ainsi que son impact au vu des réalités congolaises.

Retrouver tous les documents de la Conférence de presse de Kinshasa sur le site Internet de la Coalition mondiale :
<http://www.worldcoalition.org/modules/news/article.php?storyid=41>

Zoom

La peine de mort dans la région des Grands Lacs – Faits et chiffres

[**Burundi** – Peine de mort : **maintenue** – Date de la dernière exécution : **2001**

L'homicide prémédité, la sorcellerie, la haute trahison, l'espionnage, l'atteinte à la vie du chef de l'État et le cannibalisme sont des crimes capitaux au Burundi. Bien qu'aucune exécution n'ait eu lieu depuis 2001, plusieurs dizaines de condamnations ont été prononcées en 2004 et 2005. On recense quelques 600 condamnés à mort dans le pays, dont 450 prisonniers politiques en liberté provisoire : une grande partie appartient à l'ancien groupe rebelle qui est désormais au pouvoir et qui souhaite

leur épargner la peine de mort. En février 2007, le gouvernement a transmis au Parlement un projet de réforme du Code pénal dans lequel la peine de mort est abolie, mais cette révision tarde.

[**Ouganda** – *Peine de mort : maintenue* – *Date de la dernière exécution : 1998*

Le Code pénal ougandais prévoit 15 délits capitaux et jusqu'en 2005, la peine de mort était obligatoire pour certains crimes. Les cours martiales ont le pouvoir de condamner et d'exécuter immédiatement des soldats sans possibilité de recours auprès de la Cour Suprême. En janvier 2005, les 417 condamnés à mort ougandais, appuyés par les autorités carcérales⁵, ont contesté devant la Cour constitutionnelle la « légalité et la constitutionnalité » de la peine capitale, dénoncée comme étant « cruelle, inhumaine et dégradante ». En juin 2005, la Cour constitutionnelle a commué les peines des 417 condamnés, cependant cette décision est en attente de confirmation par la Cour Suprême, qui doit également se prononcer sur le caractère obligatoire de la condamnation à mort pour certains crimes. Il reste plus de 700 détenus dans les couloirs de la mort ougandais et les condamnations à la peine capitale se poursuivent. Le traitement réservé aux militaires est particulièrement sévère, la condamnation à mort étant en général appliquée quelques heures après le verdict, sans possibilité d'appel.

[**RDC** – *Peine de mort : maintenue* – *Date de la dernière exécution : 2003*

En RDC, l'homicide, la trahison, l'espionnage et les délits contre l'État sont passibles de la peine capitale. En 1999, le Président Laurent Désiré Kabila décrète un moratoire sur les exécutions, puis le suspend en 2003. En février 2006, la peine de mort ne figure plus dans la Constitution, ni en termes d'abolition, ni en termes d'application, ce qui encourage les activistes abolitionnistes à plaider l'inconstitutionnalité de la peine capitale. Début 2008, un recours a d'ailleurs été formé devant la Cour Suprême de Justice. Malgré certaines avancées (par exemple, le viol n'est plus passible de la peine de mort depuis la refonte du Code pénal), la RDC s'illustre par un grand nombre de condamnations à mort prononcées au terme de procès souvent expéditifs ou inéquitable.

[**Rwanda** – *Peine de mort : abolie* (juillet 1997) – *Date de la dernière exécution : 1998*

L'abolition de la peine de mort pour tous les crimes était l'une des conditions posées par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda pour transférer devant la justice du pays les acteurs présumés du génocide de 1994. Le Front patriotique rwandais du président Paul Kagamé a alors présenté un projet d'abolition, qui a été voté en juin par l'Assemblée nationale rwandaise et en juillet par le Sénat.

Lisbonne, Portugal, 9 octobre 2007

À l'occasion de la conférence organisée par l'Union Européenne sur le thème « L'Europe contre la peine de mort », la Coalition mondiale a tenu une conférence de presse au Centre Culturel Belém de Lisbonne.

Le Conseil de l'Europe, souhaitant réaffirmer à Lisbonne son engagement en faveur de l'abolition de la peine de mort, a organisé conjointement avec la présidence portugaise de l'Union européenne et la Commission européenne une conférence pour le lancement de la première Journée européenne contre la peine de mort. Forte de l'institutionnalisation de cette Journée, la Coalition mondiale a profité de cette occasion pour appeler les États à soutenir la résolution présentée à l'Assemblée Générale des Nations unies pour un moratoire universel sur les exécutions.

*Retrouver tous les documents de la Conférence de presse de Lisbonne
sur le site Internet de la Coalition mondiale :
<http://www.worldcoalition.org/modules/news/article.php?storyid=41>*

New York, États-Unis, 10 octobre 2007

C'est à New York, siège des Nations unies, que la Coalition mondiale a décidé de célébrer la Journée mondiale du 10 octobre 2007. Autour de personnalités et de militants, une conférence de presse appelant les membres des Nations unies à soutenir massivement la résolution a été organisée.

Trois célébrités américaines ont fait l'honneur de leur présence lors de cette conférence de presse. **Mike Farrell**, acteur engagé, a évoqué la situation de la peine de mort aux États-Unis en mettant l'accent sur les erreurs judiciaires, les discriminations et l'effet non dissuasif de la peine de mort. **Sœur Helen Prejean**, auteur du best seller « Dead man walking », a parlé de l'importance de l'éducation de tous sur la peine de mort et insisté sur le caractère cruel et inhumain des traitements réservés aux détenus dans les couloirs de la mort. **Tim Robbins**, l'un des réalisateurs et acteurs américains les plus impliqués politiquement, a expliqué comment il s'était rendu compte de l'importance de l'éducation et du dialogue quand son film inspiré du livre de Sœur Helen Prejean a été adapté au théâtre puis joué dans plus de 130 universités aux États-Unis, suscitant de nombreux débats. À l'issue de la Conférence de presse, la Coalition mondiale, représentée par plusieurs de ses membres, a appelé les représentants des États membres des Nations unies à New York à soutenir massivement la résolution en faveur du moratoire.

La conférence, couverte par les principales agences de presse de New York, a surtout été l'occasion de sensibiliser et de mobiliser des représentants des États auprès des Nations unies, venus nombreux aussi bien de pays rétentionnistes que de pays acquis à la cause de l'abolition.

*Retrouver tous les documents de la Conférence de presse de Lisbonne sur le site Internet de la Coalition mondiale :
<http://www.worldcoalition.org/modules/news/article.php?storyid=41...>*

Zoom

La peine de mort aux États-Unis

Les États-Unis sont l'un des derniers pays dits industrialisés à recourir à la peine de mort. Plus de 3 300 condamnés à mort attendent leur exécution dans les couloirs de la mort américains, 42 condamnés ont été exécutés en 2007, dont deux tiers au Texas et 36 des 50 États américains maintiennent la peine capitale.

Toutefois, un pas a été franchi en décembre 2007, lorsque le New-Jersey est devenu le premier État américain depuis plus de quarante ans à abolir la peine de mort dans sa législation.

Parallèlement à cela, une trêve sur les exécutions a été observée dans tous le pays pendant plusieurs mois, dans l'attente d'une décision de la Cour Suprême américaine qui devait se prononcer sur la constitutionnalité de l'injection létale. Ce n'était ni le maintien de la peine de mort, ni même le bien-fondé de l'injection létale qui étaient en question, puisque la Cour Suprême devait se prononcer sur les techniques à utiliser pour son application et déterminer le niveau de risque acceptable et le seuil

de douleur tolérable. Par 7 voix contre 2, la Cour Suprême s'est prononcée le 16 avril 2008 en faveur du maintien des techniques courantes d'utilisation de l'injection létale : la trêve sur les exécutions est donc suspendue et c'est entre 50 et 75 mandats d'exécutions qui devraient être signés d'ici à la fin de l'année 2008.

Malgré une opinion publique majoritairement favorable à la peine de mort, ces avancées manifestes permettent surtout de porter le débat sur la scène nationale, d'autant que le nombre d'exécutions annuel est en baisse constante, passant de 98 exécutions en 1999 à 42 exécutions en 2007 (source DPIC). Ces changements résultent essentiellement du constat que le système régissant la peine capitale aux États-Unis est défaillant : il est démesurément coûteux et sujet à l'arbitraire, à l'erreur judiciaire et au racisme. La plupart des études sur le sujet parviennent à ces conclusions, de même que les travaux des commissions mises en place dans certains États comme tout récemment la commission sur la bonne administration de la justice en Californie.

Depuis 1976, 126 condamnés à mort ont été innocentés ; d'après les recherches de la NCADP, au moins quatre innocents auraient été exécutés. Toutefois, les libérations se sont multipliées ces dernières années, notamment grâce aux tests ADN, accentuant ainsi les doutes de ceux qui pensaient cette peine juste et équitable. Ces développements ouvrent de nouveaux chantiers pour les opposants à la peine de mort et permettent à des voix différentes de se faire entendre. Ainsi, le débat sur la peine de mort ne se situe plus seulement sur un plan moral, mais admet d'autres arguments plus pratiques, sur lesquels chacun aura son mot à dire : les policiers, les opposants politiques, les familles de victime, les innocents libérés, etc. Pour le sénateur du New Jersey Raymond Lesniak, qui a parrainé le projet de loi sur l'abolition dans cet État, c'est même la clé du succès. Selon lui, c'est en particulier grâce aux témoignages des familles de victimes, des représentants de la loi et des condamnés à mort innocentés que le projet de loi avait trouvé auprès des législateurs new-jerseyens une oreille attentive.

[États américains abolitionnistes

Alaska, Dakota du Nord, District de Columbia, Hawaï, Iowa, Maine, Massachusetts, Michigan, Minnesota, New Jersey, New York (peine de mort déclarée inconstitutionnelle par une juridiction de l'État), Rhode Island, Vermont, Virginie-Occidentale, Wisconsin.

[DES ACTIONS DE PLAIDOYER AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS

À travers plusieurs actions de plaidoyer ciblées, les membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort ont exhorté les États membres des Nations unies à voter en faveur de la résolution sur le moratoire lors de sa présentation à l'Assemblée Générale le 18 décembre 2007.

L'envoi massif de lettres aux gouvernements a été l'un des instruments de la campagne de plaidoyer de la Coalition mondiale et de ses membres. Des pays ont été identifiés, en fonction des opportunités de lobbying que présentait chacun : il s'agissait de convaincre les États totalement opposés à la résolution de s'abstenir lors du vote et d'encourager vivement les États hésitants ou ayant l'intention de s'abstenir à voter en faveur de la résolution. Les organisations membres de la Coalition ont travaillé dans un esprit de proche collaboration et l'ensemble des pays visés a reçu des lettres. Le Barreau de Paris a par exemple envoyé des lettres à l'ensemble des Barreaux des pays ciblés, afin que ces derniers fassent pression sur leur propre gouvernement. Par ailleurs, des personnalités pouvant avoir une influence sur ces pays ont également participé à cet envoi massif : par exemple, Sidiki Kaba, ancien président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, a envoyé plusieurs lettres aux gouvernements africains.

Rencontre en marge de la réunion de l'OSCE

Le 28 septembre 2007, Penal Reform International, l'International Helsinki Federation on Human Rights, Amnesty International et la Coalition mondiale contre la peine de mort ont invité les représentants des gouvernements et ONG présents à Varsovie à la conférence de l'OSCE sur la « Mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine », à partager leurs points de vue sur le projet de résolution et à voter en faveur du moratoire sur la peine de mort à l'Assemblée générale de l'ONU.

Les représentants de PRI, Amnesty International et de la Coalition mondiale ont fait une déclaration rappelant les efforts réalisés par les pays membres de l'OSCE en faveur de l'abolition, en particulier ceux de l'Europe centrale, et ont exhorté les autres États membres rétentionnistes, dont les États-Unis, à suivre la tendance mondiale et à non seulement ratifier les traités et autres instruments internationaux et régionaux consacrant l'abolition, mais aussi à voter en faveur du moratoire universel sur les exécutions.

D'anciens condamnés à mort témoignent

Le 16 octobre 2007, Amnesty International, membre actif de la Coalition mondiale contre la peine de mort, a tenu une **table ronde** dans la salle du Conseil Économique et Social des Nations unies, à laquelle sont intervenus trois hommes condamnés à mort pour des crimes qu'ils n'avaient pas commis. Ces trois anciens détenus, respectivement originaires du Japon, d'Ouganda et des États-Unis, sont revenus sur leur histoire personnelle, s'exprimant sur les erreurs et les dysfonctionnements des systèmes judiciaires qui leur ont valu de passer à eux trois, cinquante-quatre années dans les couloirs de la mort.

- **Sakae Menda** est le premier prisonnier japonais à avoir été libéré du quartier des condamnés à mort, après 34 ans passés en prison à clamer son innocence. Un profond travail de réflexion et les témoignages de condamnés à mort ont convaincu M. Menda « qu'il est essentiel de mener une action commune » en vue de l'abolition de la peine de mort, en raison du risque intrinsèque d'exécution d'innocents.
 - **Mpagi Edward Edmary** a passé plus de 18 ans dans le couloir de la mort ougandais pour le meurtre d'un homme dont il s'est avéré plus tard qu'il était vivant. Sa famille s'est battue pour sa libération, en apportant les preuves de vie de la victime supposée de M. Edmary, mais ce n'est qu'en 2000 qu'un comité présidentiel a décidé de sa libération. Devenu un ardent défenseur de l'abolition, M. Edmary continue à s'investir auprès des détenus.
 - **Ray Crone** a passé deux ans dans le couloir de la mort d'une prison d'Arizona (États-Unis) et huit autres années en prison avant d'être libéré grâce à des tests ADN. « J'ai vu exécuter des personnes ; j'ai vu des gens innocents en prison. J'ai vu comment cela s'est réduit à une question de race et de niveau de revenus. Je ne souhaite à personne de vivre ce que j'ai vécu, mais si ce genre de choses m'est arrivé à moi, ici, aux États-Unis, cela peut arriver à n'importe qui ».
- Les trois hommes ont exhorté les États membres des Nations unies à voter en faveur de la résolution : « J'espère que vous prendrez bien en considération le[s] témoignage[s] que vous avez entendu[s] ici aujourd'hui ; sondez votre cœur et vos convictions, et votez pour cette résolution ». (Ray Crone)
- Cette table ronde a été suivie de plusieurs rencontres avec des représentants des États membres afin de poursuivre les discussions et de convaincre ces États de voter en faveur de la résolution sur le moratoire.

Un représentant de la Coalition mondiale rencontre les autorités thaïlandaises

Speedy Rice, membre actif de Death Penalty Focus et de la National Association of Criminal Defense Lawyers et représentant du Comité de pilotage de la Coalition mondiale, s'est rendu en Thaïlande et y a rencontré plusieurs membres du gouvernement pour discuter de la résolution sur le moratoire universel. Il était accompagné du Dr. Danthong Breen de l'Union for Civil Liberties et de Kwanravee Wangudom, de la section thaïlandaise d'Amnesty International. L'objectif des visites était de convaincre la Thaïlande de voter pour la résolution ou tout au moins de s'abstenir. La Thaïlande est un pays rétentionniste : la dernière exécution remonte à 2003 et plus de 900 personnes attendent leur exécution dans les couloirs de la mort, dont la majorité a été condamnée pour des infractions liées à la drogue. En 2007, les exécutions ont été suspendues car c'était l'année du 80^e anniversaire du Roi de Thaïlande et du 60^e anniversaire de son règne. La délégation a été reçue entre autres par le cabinet du Premier ministre, le président du Comité consultatif national de l'économie et des questions sociales ainsi que le Secrétaire général de la Justice.

La Thaïlande a malheureusement voté contre la résolution lors de l'Assemblée générale des Nations unies du 18 décembre 2007.

[DEUX ATELIERS DE TRAVAIL RÉGIONAUX A RABAT (MAROC) ET KINSHASA (RDC)

En marge des conférences de presse de Rabat, au Maroc, et de Kinshasa, en RDC, la Coalition mondiale a organisé deux ateliers de travail visant à favoriser les dynamiques régionales dans les régions du monde arabe et des Grands Lacs. Le 3 octobre 2007, des acteurs abolitionnistes venus du Maroc, du Yémen, d'Égypte, de Jordanie et de Tunisie se sont réunis à Rabat pour discuter des recommandations et des perspectives d'action en faveur de l'abolition proposées dans le cadre d'une étude réalisée par la Coalition mondiale sur « La peine de mort dans le monde arabe : acteurs, arguments et perspectives ».

Leurs rencontres et échanges sont venus renforcer la dynamique mise en place avec la création en juillet 2007 en Jordanie d'une Coalition arabe contre la peine de mort.

L'atelier de travail qui s'est tenu le 5 octobre à Kinshasa a réuni des représentants de RDC, du Rwanda, du Burundi et d'Ouganda. Ensemble, ils ont établi un état des lieux de la situation de la peine de mort en Afrique des Grands Lacs, et contribué à enrichir une étude similaire menée par la Coalition mondiale sur « La peine de mort en Afrique des Grands Lacs », ce qui devait faire l'objet d'une prochaine publication.

La rencontre de Kinshasa a également été l'occasion d'une mise en commun des stratégies abolitionnistes et a permis de jeter les bases d'une Coalition des Grands Lacs contre la peine de mort.

[DES OUTILS D'INFORMATION ET DE MOBILISATION

Afin d'informer et de sensibiliser de la meilleure façon possible, plusieurs outils élaborés par la Coalition mondiale ont été mis à la disposition des associations membres de la Coalition mondiale, de la presse et de toute personne qui en fait la demande.

Ont également été mis en libre téléchargement sur le site Internet de la Coalition mondiale :

Affiche de la Journée mondiale

Cette année, la Journée mondiale a été annoncée par une affiche imaginée par Lou Bory, élève à l'école des Arts Déco de Paris (ENSAD) et disponible en français, anglais et arabe.

Pétition mondiale

S'appuyant sur la pétition « Moratoire 2000 » lancée par la Communauté de Sant'Egidio et Amnesty International, la Coalition mondiale a diffusé un appel

international exhortant les États à se mobiliser « *en faveur d'un monde sans exécution afin de contribuer au renforcement de la dignité humaine et de participer à l'évolution progressive des droits de l'Homme* ».

« Faits et chiffres sur la peine de mort »

Pouvoir donner une information précise sur la réalité de la peine de mort dans le monde est essentiel. Ce mémento court et précis reprend entre autres la liste des pays abolitionnistes et des pays rétentionnistes, le nombre d'exécutions recensées et de condamnations, les instruments juridiques pertinents etc.

Dépliant de sensibilisation de l'opinion publique

Rappelant la situation de la peine de mort dans le monde, ce document présente l'enjeu d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire sur les exécutions et appelle à une large mobilisation citoyenne et militante à l'occasion la Journée mondiale contre la peine de mort

Le Kit « Initiatives locales »

Comprenant entre autres une présentation du thème de la Journée mondiale 2007 et des outils mis à disposition pour l'information et la mobilisation des citoyens, le Kit « Initiatives locales » s'adresse à toutes les personnes et organisations désireuses de se mobiliser pour cette journée.

Prospectus de lobbying

Ce prospectus donne des pistes d'action aux organisations soucieuses de s'impliquer davantage en faveur du vote de la résolution sur le moratoire, par l'Assemblée générale des Nations unies.

Bannière web

La Coalition mondiale a mis à disposition sur son site web une bannière de soutien à la Journée mondiale, téléchargeable et animée, afin que toute personne intéressée puisse la mettre sur son site Internet ou son blog. Elle a été téléchargée 651 fois.

Espace presse

L'ensemble des dossiers de presse relatifs aux cinq conférences de presse organisées pour la Journée mondiale à Rabat, New York, Porto Rico, Lisbonne et Kinshasa, a été mis en ligne. Il comprend pour chaque conférence un communiqué de presse, une présentation des intervenants, une carte et un état des lieux de la peine de mort dans la région concernée.

Tous les outils de la Journée mondiale 2007 sont disponibles sur le site de la Coalition mondiale :
<http://www.worldcoalition.org/modules/news/article.php?storyid=10>

LES INITIATIVES

« Ce qui m'effraie, ce n'est pas l'oppression des méchants ;
c'est l'indifférence des bons. »

Martin Luther King



Une affiche annonçant la Journée mondiale dans les rues de Lomé (Togo)

[LE MONDE SE MOBILISE

Dans le monde entier, de l'Asie à l'Europe en passant par l'Afrique et le Monde Arabe, des centaines de personnes se sont mobilisées et ont activement répondu à l'appel à initiatives lancé par la Coalition mondiale contre la peine de mort à l'occasion de la 5^e édition de la Journée mondiale contre la peine de mort, le 10 octobre 2007.

Partant du thème choisi par la Coalition, « le moratoire universel sur les exécutions », des ONG, des associations, des militants abolitionnistes ou encore des groupes de particuliers ont décidé d'agir et de proposer diverses actions afin d'informer et de sensibiliser le maximum de personnes à la réalité de la peine de mort dans le monde et à la tenue prochaine du vote de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur d'un moratoire universel. Afin d'attirer l'attention du public et des médias, les organisateurs prenant part à cette Journée mondiale ont rivalisé d'originalité pour leurs initiatives : mise en place d'une exposition vivante, soirées ciné-débat, scènes de pendaisons factices à Paris, etc.

Organisés, motivés et énergiques dans leur combat pour l'abolition universelle de la peine de mort, les organisateurs d'initiatives ont permis la sensibilisation et l'information de centaines de passants, étudiants ou élèves ainsi qu'une large diffusion du message abolitionniste et de la pétition mondiale, notamment auprès de la jeune génération.

On a compté cette année **plus de 411 initiatives à travers 60 pays** : en Europe, ce sont 18 pays qui ont participé, 18 pays également en Afrique, 10 pays en Asie/Pacifique, 8 en Amériques ainsi que 5 pays dans l'encore très rétentionniste Monde Arabe.

L'importance des initiatives individuelles

Bien souvent, ce sont des associations d'activistes en faveur de l'abolition ou de défense des droits de l'Homme qui sont à l'origine d'initiatives lors de la Journée mondiale contre la peine de mort. Pourtant, les initiatives individuelles, souvent moins visibles, sont tout aussi importantes que les initiatives plus « spectaculaires ». Chaque action compte sur la voie de l'abolition universelle !

Cette année, on a notamment pu noter l'implication d'individus pour la Journée mondiale sur des actions telles que l'envoi de la pétition mondiale à leur réseau personnel et professionnel, une programmation radio spécifique par des animateurs abolitionnistes...

Zoom

Made in the USA

Un professeur-assistant de la Texas Tech University a choisi d'organiser en collaboration avec un avocat spécialiste de la peine de mort (Philip Wischkaemper, l'avocat d'Odell Barnes) une projection de film et un débat à l'attention des étudiants

et des professeurs de son université. Le documentaire *Made in the USA* raconte l'histoire de l'exécution d'Odell Barnes au Texas, le 1^{er} mars 2000.

Selon ce professeur, cette réunion a eu de réelles conséquences auprès des étudiants qui, dit-il, « *même aujourd'hui, (ils) s'arrêtent à mon bureau pour continuer la discussion sur la peine de mort* ». Cela est d'autant plus positif qu'au Texas, la « culture » de la peine de mort est très enracinée dans le système judiciaire et dans les mentalités.

Pour la majorité des Texans, il n'est pas question de l'abolir.

Un étudiant présent à la conférence raconte :

« *Cet avocat nous a expliqué comment la corruption rongait le système judiciaire américain. Les juges ne veulent pas trop compliquer les affaires, ils préfèrent donc ignorer les faits. Ce peu d'intérêt qu'ils ont à l'égard de la vie humaine est très choquant. Par ailleurs, beaucoup d'Américains avouent être fatigués de devoir payer tant d'impôts, ils ne veulent pas, en plus, devoir payer pour construire de nouvelles prisons - les prisons texanes étant actuellement toutes remplies. Réagiraient-ils ainsi si l'un des membres de leur famille – si ce n'est eux - se trouvait dans cette situation ?* »

Témoignage

« *L'intérêt des gens pour la Journée mondiale est fantastique : je pensais que les passants seraient peu curieux mais en fait, ils posent plein de questions et viennent pour signer la pétition.* »

Ahskan, activiste, Vancouver, Canada

[EUROPE

L'Europe a été la scène de très nombreuses initiatives en faveur de la Journée mondiale 2007 et du moratoire universel. La majorité des membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort a organisé des initiatives. Les branches locales d'associations, telles que Amnesty International et l'Acat, ont fait preuve d'une réelle implication en multipliant les initiatives locales et les appels à signature de la pétition mondiale.

Les actions ont été très diverses : campagnes de signature, distributions de cartes postales rappelant la pétition pour le moratoire universel, conférences, expositions, lettres de lobbying adressées aux autorités les incitant à soutenir le vote de la résolution, débats, concerts, ateliers de travail dans les écoles, campagnes d'affichage, communiqués de presse, lâchés de ballons par des enfants, représentations théâtrales, stands de sensibilisation installés dans la rue, diffusion de spots et d'interviews à la radio⁶...

Le but de ces initiatives était de rappeler à la population européenne et en particulier à la jeune génération, pour laquelle l'abolition de ce châtiment est un acquis,

l'importance d'une justice sans peine de mort au niveau mondial. La réalité de son application dans le monde, de ses modes d'exécution et de la vie quotidienne des condamnés à mort ont été mis en avant par le biais de projections de films, d'installation de tables d'ouvrages thématiques dans des bibliothèques, de débats... « La tenue d'un stand d'information sur la réalité de la peine de mort nous a permis d'attirer les gens car beaucoup regrettent la peine de mort en France, notamment pour les pédophiles et les violeurs. », a déclaré l'organisatrice d'une initiative Acat.

L'Europe contre la peine de mort Une déclaration commune...

Le 9 octobre 2007, des responsables du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, ainsi que des représentants de leurs États membres, se sont réunis à Lisbonne lors d'une conférence internationale contre la peine de mort, organisée par la présidence portugaise de l'UE avec le soutien de la Commission européenne. Une déclaration commune signée par les deux institutions a consacré la volonté de l'Europe de promouvoir l'abolition universelle de la peine de mort. L'Europe vise ainsi à renforcer l'opposition à la peine capitale et à faire pression sur les pays qui y recourent pour qu'ils l'abandonnent. Cet engagement politique se double d'un soutien financier en faveur de projets concrets réalisés dans le cadre de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'Homme⁷.

La Coalition mondiale, à l'occasion de cet événement d'envergure internationale, a organisé une conférence de presse sur la Journée mondiale en marge de la Conférence de Lisbonne.

... et l'instauration d'une Journée européenne contre la peine de mort

Quelques semaines auparavant, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe avait décidé de proclamer le 10 octobre Journée européenne contre la peine de mort, en lien avec la Journée internationale organisée par la Coalition mondiale. « Je me félicite vivement de la décision prise par le Comité des ministres de faire du 10 octobre la Journée européenne contre la peine de mort. Cela symbolise l'œuvre du Conseil de l'Europe, qui a transformé notre continent en une zone d'où la peine de mort est absente, en vertu de la Convention européenne des Droits de l'Homme. » (Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe).

La proclamation officielle par le Conseil de l'Europe de la Journée européenne contre la peine de mort a eu lieu lors de la Conférence de Lisbonne tandis que les nombreuses personnalités politiques réunies rappelaient la nécessité d'une implication européenne pour une mobilisation à l'échelle mondiale.

Le ralliement de l'Union Européenne s'est fait un peu plus tardivement. En effet, le précédent gouvernement polonais des très conservateurs frères Kaczynski avait posé son veto à l'institutionnalisation d'une telle journée⁸, veto qui fut en définitive levé par son successeur. C'est finalement le 7 décembre 2007 que le Conseil des ministres de la Justice de l'UE a approuvé la création officielle de la Journée européenne contre la peine de mort.

192 chaises pour 192 États

En **Allemagne**, dans un parc de Berlin, Amnesty International a disposé 192 chaises représentant les 192 États membres de l'Assemblée Générale des Nations unies, chacun portant une couleur spécifique en fonction du statut de la peine de mort dans sa législation. Un énorme bulletin de vote en faveur du moratoire a été signé par des élèves d'une école de Berlin, le musicien Max Herre et la directrice d'Amnesty International Allemagne.

« La dernière marche » à l'Opéra

L'Opéra de Vienne (**Autriche**) a adapté et mis en scène le livre de Sœur Hélène Préjean, « La dernière marche », témoignage de cette religieuse américaine de la congrégation Saint-Joseph qui a accompagné plusieurs condamnés à mort jusqu'au moment de leur exécution et qui n'a cessé depuis de faire campagne pour l'abolition de la peine de mort dans le monde.

« Imaginez que cela soit votre dernier repas ! »

Au **Danemark**, l'antenne locale d'Amnesty International a organisé, dans 38 villes différentes, une exposition vivante représentant le dernier repas du condamné à mort, invitant le public à réfléchir sur ce que pourrait être leur dernier repas. Cette représentation s'est faite en collaboration avec de nombreux restaurants, qui servaient comme plat du jour ce fameux « dernier repas » et avaient imprimé sur leurs serviettes et leurs sets de table des informations sur l'état de la peine de mort dans le monde et sur l'appel à signature de la pétition internationale. Dans trois grandes villes (Copenhague, Aarhus et Odense), une cuisine de prison a été reconstituée dans un parc : des figurants habillés en prisonniers étaient assis devant leur dernier repas tandis que des activistes habillés en gardiens de prison faisaient signer aux passants la pétition mondiale imprimée sur des assiettes en carton. Les médias ont largement relayé l'information dans la presse locale, écrite et télévisée.

Pendaisons factices « à l'iranienne »

À Paris (**France**), plusieurs associations investies dans la lutte contre la peine de mort (Acat, Ensemble Contre la Peine de Mort, Ligue iranienne des droits de l'Homme, FIDH, LDH, RSF...) ont organisé de fausses pendaisons grandeur nature, dénonçant ainsi la recrudescence des exécutions en Iran (plus de 244 exécutions dans l'année à la fin octobre 2007).

Dans une mise en scène visant à frapper les esprits tout en respectant les techniques iraniennes d'exécution, trois mannequins vêtus de noir ont été pendus au bout d'une grue, se balançant devant un parterre de manifestants silencieux, également vêtus de noir.

Les médias européens ont largement relayé ces initiatives, que ce soit au niveau local, régional ou national. La radio a notamment été l'un des moyens les plus utilisés pour sensibiliser le plus grand nombre à la peine de mort et à la tenue de cette Journée mondiale : interview d'activistes, reportages, présentation de la campagne et appels à signature... De nombreuses radio, notamment locales, ont relayé la campagne pour l'abolition universelle.

Des petites structures particulièrement actives

La Coalition mondiale regroupe plus de 70 associations et organisations à travers le monde, réunies dans le même combat pour l'abolition universelle. Si les organisations de défense des droits de l'Homme les plus renommées (telles Amnesty International ou la Fiacat) se mobilisent de manière très organisée et souvent simultanée dans plusieurs régions du monde, la Journée mondiale est l'occasion pour les petites structures d'organiser des événements à leur dimension et de faire connaître leur engagement en faveur de l'abolition. Malgré des moyens souvent modestes, ces organisations ont encore une fois fait preuve d'énergie et d'implication pour la célébration de la Journée mondiale.

- **Fédération des Étudiants Libéraux (Belgique)** : la FEL a diffusé un communiqué de presse appuyant le dépôt d'une proposition de résolution visant à consacrer les engagements de la Belgique en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort par la reconnaissance officielle de la date du 10 octobre comme Journée contre la peine de mort.
- **Lutte pour la Justice (France)** : LPJ a demandé aux médiathèques de Montpellier d'exposer des ouvrages traitant de la peine de mort durant la semaine du 10 octobre et de proposer des affiches et des tracts à disposition des lecteurs. Une librairie montpelliéraine a également consacré une table d'ouvrages à ce sujet.
- **Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal, Collectif « Ensemble Sauvons Mumia » (France)** : outre la publication d'un communiqué de presse sur la Journée mondiale contre la peine de mort, ces deux collectifs ont organisé au centre culturel « La clé » (Paris) la projection du film « Les derniers mots de Frances Newton », de Thomas Geifer. Ce bouleversant témoignage raconte la vie de cette femme, noire et pauvre, qui a été exécutée au Texas en 2005 après 18 ans d'incarcération, condamnée pour les meurtres de son mari et de ses deux enfants, meurtres qu'elle a toujours niés. Le film a suscité un débat passionné dans la salle. Parallèlement à cette initiative, un rassemblement a eu lieu comme tous les mercredis de 18 heures à 20 heures devant le Consulat des États-Unis à Paris.

[AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

La peine de mort est un sujet très sensible dans un contexte où l'État et la religion sont indissociablement liés. Son maintien dans cette région du monde est très fortement lié à la philosophie de la Loi Islamique et de la Sharia, bien que ces textes ne soient pas le fondement de toutes les législations nationales des pays de cette région. Les textes coraniques – ou du moins leur interprétation la plus répandue – posent en effet des limites au droit à la vie et envisagent le recours à la peine capitale : en vertu de la Loi du Talion⁹, certains crimes sont punis de la peine de mort, notamment par pendaison ou lapidation. Si certains pays se démarquent

par leur statut d'États abolitionnistes de facto (les exécutions ont été suspendues depuis plusieurs années mais la peine capitale est toujours mentionnée dans la législation pénale de ces États, voire prononcée par des tribunaux), comme c'est le cas pour le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, d'autres pays exécutent à grande échelle et ce pour punir aussi bien des crimes que des délits (notamment en Iran, en Arabie Saoudite etc.). Cependant, des voix s'élèvent dans ces pays pour demander une justice pénale plus humaine. Les activistes ont l'espoir qu'une remise en question de l'opinion majoritaire pourra avoir lieu et que les textes sacrés seront appliqués à la lumière du contexte actuel et de façon plus humaniste.

Zoom

Iran : l'impossible mobilisation contre la peine de mort

Certains États comme l'Iran empêchent toute remise en question de leur pratique pénale : parallèlement à une terrible vague d'exécutions organisées pour des « motifs de sécurité publique » (au moins 298 exécutions en 2007, contre 177 en 2006 et déjà 35 pour le seul mois de janvier 2008), soutenue par l'opinion populaire majoritaire, le pouvoir iranien a pris soin de faire taire l'une des rares voix qui ose s'élever contre la peine de mort dans le pays. Journaliste et écrivain, Emadeddin Baghi, dont l'Association pour le droit à la vie vient de rejoindre la Coalition mondiale, a été condamné à trois ans de prison. « Tout cela est dû à mes articles et mes interviews », explique Emadeddin Baghi, qui a fait appel¹⁰. Tous ses livres sont interdits et il a déjà passé trois ans derrière les barreaux. D'autres activistes, comme Hossein Mahoutiha, membre des Groupes d'activistes iraniens pour les droits de l'Homme en Europe et au Canada, participe au combat depuis le Québec. Pour lui, il n'est pas question de retourner librement en Iran, bien que son travail soit rendu particulièrement difficile par l'absence de transparence qui entoure les condamnations à mort : procédures secrètes, interdiction faite aux avocats de discuter avec leurs clients, annonce de l'exécution a posteriori... La plupart des abolitionnistes iraniens comptent sur la mobilisation internationale et les réactions des autorités étrangères pour faire avancer le combat, entre autres au sujet des exécutions de personnes mineures. « Le manque de volonté politique, la censure et l'absence de mouvement de masse font que nos actions restent limitées », reconnaît-il. Et pourtant, les choses bougent. « Un groupe comme le nôtre n'existait pas il y a six ans, et le mouvement gagne du terrain. Moi-même, je ne réagissais pas de la même façon il y a quelques années », constate Hossein Mahoutiha. Dernière avancée en date : le 29 janvier 2008, l'Iran a décidé que les pendaisons publiques seraient désormais soumises à l'accord du Chef du pouvoir judiciaire et que la diffusion d'images serait interdite. À suivre...

Dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, nombreux sont ceux qui se sont mobilisés pour la 5^e édition de la Journée mondiale : sensibilisation de la

population, distribution de tee-shirts et d'affiches, campagnes de signatures, lettres adressées aux autorités et aux gouvernements pour demander l'abolition de la peine capitale et le réexamen de condamnations à mort, déclarations d'associations activistes¹¹...

Liban : une conférence très suivie

Au **Liban**, l'Institut supérieur de la sagesse pour l'enseignement du droit de Beyrouth a organisé une grande conférence rassemblant près de 80 personnes dont des professeurs, des étudiants, des juges libanais, des dignitaires religieux et des personnalités telles que l'activiste américain Speedy Rice, l'ancien ministre de la Justice français Robert Badinter¹² et l'actuel ministre de la Justice italien Clemente Mastella¹³. Son thème : « Abolir la peine de mort au Liban et dans le reste du monde : perspectives légales et sociales ».

Sensibiliser le plus grand nombre grâce à la télévision

En **Jordanie**, Tahar Boumedra, le Directeur régional de Penal Reform International¹⁴, a donné une interview à l'antenne arabe de la chaîne BBC, dans laquelle il a abordé le sujet de la peine de mort par rapport au droit positif arabe et à la Sharia. Il a profité de cette occasion pour lancer un appel aux autorités de la région afin qu'elles soutiennent l'adoption de la résolution sur le moratoire universel lors de l'Assemblée générale des Nations unies.

En **Palestine**, à Ramallah, c'est la Coalition palestinienne contre la peine de mort qui a eu l'opportunité d'organiser une conférence télévisée et de rappeler par la même occasion son combat en faveur de l'abolition de la peine capitale.

La publication d'un outil de référence

Penal Reform International et le Amman Center for Human Rights Studies ont publié un livre intitulé « Études sur la peine de mort et le droit à la vie dans le monde arabe », qui comprend 18 chapitres portant sur la situation de la peine de mort au Maroc, en Algérie, en Tunisie, au Yémen, au Liban etc.

[AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sur les 47 États formant l'Afrique subsaharienne, 14 ont aboli la peine de mort à ce jour, le dernier en date étant le Rwanda. En outre, si la peine de mort est toujours en vigueur dans les autres États, beaucoup d'entre eux ont suspendu les exécutions depuis un certain temps, devenant ainsi « abolitionnistes de facto ». Toutefois, certains pays, comme le Soudan, font figures d'exception dans cette dynamique vers l'abolition : cet État compte par exemple parmi les 6 pays ayant pratiqué le plus d'exécutions en 2006, avec la Chine, les États Unis, l'Irak, l'Iran et le Pakistan.

Les activistes africains et de nombreux sympathisants se sont totalement investis pour la réussite de la Journée mondiale 2007. Les initiatives se sont multipliées et ce dans plus de 14 pays.

Conférences, marches pacifiques, émissions de radio, campagnes de signatures, affichage de banderoles dans les centres-villes, diffusion d'articles dans les journaux nationaux etc. : telles ont été les nombreuses initiatives prises par les abolitionnistes africains.

Un plaidoyer ciblé et fructueux

Relayant l'action de plaidoyer de la Coalition mondiale en faveur de l'adoption de la résolution sur le moratoire, les groupes Acat du Bénin, du Burundi, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal, de la République Centrafricaine et de Madagascar ont mené de front une campagne en partenariat avec la Fiacat afin que les gouvernements de ces États soutiennent la résolution lors de son vote. Ces démarches ont porté leurs fruits puisque le Bénin, le Burundi, le Burkina Faso, le Mali et Madagascar ont voté en faveur de la résolution, cependant la République Centrafricaine s'est abstenue.

Parallèlement à cela, les Acat ont mené de front une campagne de signatures de la pétition mondiale lors des manifestations qu'elles ont organisées autour de la Journée mondiale, ce qui a permis à la Fiacat de recueillir plus de 15 500 signatures¹⁵.

Ca bouge en République Démocratique du Congo !

À l'occasion d'une « semaine contre la peine de mort », les militants congolais ont été très actifs, avec 29 initiatives dans l'ensemble du pays : articles de presse, actions de sensibilisation, marches pacifiques, lettres envoyées aux autorités, conférences de presse, ateliers de travail, campagne de signatures de la pétition, émissions de radio, installation de bannières de sensibilisation communautaire, distribution de tracts informant le public sur l'application de la peine de mort par les juridictions civiles et militaires congolaises.

Les nombreuses actions ont permis de faire entendre la voix des abolitionnistes dans ce pays où il n'y a pas eu d'exécutions depuis 2003 mais où les condamnations à mort sont encore fréquentes.

Une semaine d'actions pour l'abolition

Au Bénin, où la peine de mort reste inscrite dans le code pénal mais n'est plus que rarement appliquée, une semaine entière d'action a été organisée par l'Acat-Bénin : veillée de prières, entretiens avec des condamnés, plaidoyer auprès des autorités pour la suppression de la peine de mort dans le cadre des travaux sur le nouveau code de procédure pénale, marche pacifique, émission de radio et appel à la signature de la pétition mondiale, conférences et débats etc.

Informers la population togolaise

Le Forum Africain contre la Peine de Mort, organisation togolaise, a établi un constat surprenant : la majorité de la population ignore l'existence de la peine capitale dans la législation togolaise car elle est abolie en pratique. Des activistes togolais

ont alors choisi de réaliser une opération « porte-à-porte » dans trois quartiers de Lomé, sensibilisant le plus grand nombre à l'abolition par le biais d'entretiens individuels.

Parallèlement à cela, le film *Un coupable idéal* de François-Xavier Lestrade a été projeté lors d'une soirée ciné-débat, où il a notamment été question des stratégies à mettre en place pour l'abolition définitive de la peine capitale au Togo.

Amnesty International Togo a aussi entrepris d'informer la population togolaise par la diffusion d'entretiens sur deux radios populaires, la mise en place de banderoles, la distribution de dépliants sur la réalité de la peine de mort et des campagnes de pétition en faveur de la suppression de la peine de mort dans la législation togolaise.

[ASIE PACIFIQUE

La peine de mort est très présente en Asie, notamment en Chine qui est le pays au monde qui exécute le plus grand nombre de personnes chaque année, toutefois une évaluation précise est difficile en raison du secret d'État qui entoure les exécutions (7 500 à 8 000 exécutions par an selon certains chercheurs chinois). Le Japon est, aux côtés des États-Unis, le seul pays industrialisé à maintenir la peine de mort dans sa législation et à poursuivre les exécutions de manière régulière : à ce jour, plus d'une centaine de personnes attendent leur exécution dans les couloirs de la mort japonais.

Souvent en Asie, la peine de mort s'applique pour des crimes non violents : en Chine, par exemple, 68 chefs d'accusation sont passibles de la peine capitale : la corruption, le trafic de stupéfiants, la piraterie informatique, etc.

Cependant, le nombre de militants contre la peine de mort augmente dans la région et le travail en réseau, par le biais entre autres de l'Anti-Death Penalty Asia Network¹⁶, permet de coaliser les forces et de faire avancer la lutte pour l'abolition. Pour la Journée mondiale 2007, des dizaines d'initiatives ont été prises pour appeler à l'adoption d'un moratoire universel sur les exécutions : marches et veillées à la bougie, forums, projections de films, lettres ouvertes et plaidoyers auprès des autorités, campagne de sensibilisation, interviews radio...

Taiwan se mobilise

À l'occasion du 2nd Murder by Numbers Film Festival à Taipei (du 12 au 14 octobre) et à Kaohsiung (19 au 21 octobre), la TAEDP (Taiwan Alliance to End the Death Penalty – Alliance Taiwanaise pour l'Abolition de la Peine de Mort) a organisé une projection de films sur le thème de la peine de mort ainsi que des forums de discussion et une conférence de presse. Au cours de ces manifestations, la pétition pour le moratoire universel, traduite en chinois, a largement circulé, ce qui a fait l'objet de sept articles dans les media, dont un du China Post.

Les familles de condamnés se mobilisent aussi

À Brisbane, en Australie, des familles d'Australiens condamnés à mort dans d'autres pays se sont mobilisées à l'appel des organisations Australians Against Capital Punishment, Just Peace et Amnesty International Australie. Après une marche à la bougie et un forum contre l'utilisation de la peine de mort, les familles de condamnés et des avocats ont prononcé plusieurs discours en faveur de l'abolition. La chanteuse Margret Roadknight a également donné un petit concert à cette occasion. Les opposants à la peine capitale ont été invités à écrire au Premier ministre, aux partis de l'opposition et aux médias afin de faire connaître leur opinion à ce sujet.

Sauver Marilou Ronario et l'ensemble des travailleurs philippins expatriés maltraités

Outre des actions de sensibilisation et d'information lors de la semaine nationale des prisons et de la justice correctionnelle (du 22 au 28 octobre), les Philippins ont pris plusieurs initiatives pour célébrer la Journée mondiale contre la peine de mort. L'organisation des Travailleurs Philippins Expatriés Maltraités (TPEM ou OFWs) et ses sympathisants se sont réunis avec d'autres associations¹⁷ afin d'intensifier la campagne pour Marilou Ronario¹⁸ et tous les travailleurs philippins détenus dans des couloirs de la mort en Asie et au Moyen Orient (34 personnes à ce jour selon les associations philippines de migrants). Une réunion de protestation a eu lieu le 10 octobre. Depuis, la peine de Marilou Ronario a été commuée en réclusion à perpétuité.

[AMERIQUE DU NORD

Si le Canada a aboli la peine de mort en 1962, les États-Unis figurent parmi les pays ayant exécuté le plus grand nombre de personnes en 2006. Non seulement des organisations, mais aussi des particuliers se sont mobilisés pour la Journée mondiale 2007, dénonçant cette situation indigne d'une démocratie et sensibilisant la population américaine à l'abolition de la peine de mort. Au Canada comme aux États-Unis, la campagne pour la signature de la pétition mondiale a été mise en avant par les militants abolitionnistes. Les activistes américains ont également organisé un grand nombre de conférences, notamment au sein d'universités et de lycées, en présence d'avocats reconnus pour leur combat contre la peine de mort

« Nous rejetons une politique de vengeance appliquée au nom des victimes »

Le « Texas Journey of Hope », organisé par le collectif Journey of Hope – from Violence to Healing, a eu lieu du 12 au 18 octobre 2007 dans les régions d'Houston et de Huntsville, réputées pour leurs couloirs de la mort. Durant toute cette période, les rencontres et les conférences se sont succédé dans un maximum de lieux : églises, lycées, universités et associations citoyennes. Un concert a également été organisé pour récolter des fonds, en présence de Sœur Helen Prejean, de

la chanteuse Nanci Griffith et du chanteur folk Charly King (le 13 octobre). Des membres de familles victimes de meurtres, des familles de condamnés au couloir de la mort et de détenus exécutés, ainsi que des activistes contre la peine de mort étaient également présents. Le Journey Tour permet en effet de faire entendre la voix des familles et amis de victimes de meurtre qui rejettent toute politique de vengeance et se battent pour l'abolition de la peine de mort.

Témoignage :

« Je ne savais pas que la mobilisation autour de la Journée mondiale était si importante, et c'est essentiel pour avancer sur la route de l'abolition. C'est très important car sans le soutien de toutes ces personnes, il ne peut y avoir de changement. La Journée mondiale constitue une chance d'éduquer et de sensibiliser les gens [...] sur la réalité de cette pratique barbare. C'est justement cela qui est important, car les gens se positionnent en faveur de la peine de mort sans même savoir ce que cette réalité recouvre. »

Travis Runnels, condamné à mort, actuellement incarcéré dans la prison de Polunski au Texas, Blog : <http://deathrow.20minutes-blogs.fr>

[AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Cette région du monde connaît différents degrés dans la lutte pour l'abolition de la peine de mort : si certains pays ont totalement aboli la peine capitale (Mexique, Colombie, Venezuela...), la plupart des législations de ces États prévoit la peine de mort pour les crimes exceptionnels, notamment ceux relevant de la justice martiale (Brésil, Argentine, Pérou...). Les îles Caraïbes sont en revanche rétentionnistes pour la plupart, tout comme le Guatemala et le Belize.

Le Pérou projette un retour en arrière...

Le gouvernement péruvien, qui n'a aboli la peine de mort que pour les crimes ordinaires mais la maintient pour les crimes commis dans des circonstances exceptionnelles (notamment en temps de guerre), a récemment proposé trois projets de loi élargissant le champ d'application de cette peine¹⁹. La population péruvienne n'a pas particulièrement protesté contre ce projet de loi, c'est pourquoi Amnesty International Pérou a décidé d'informer et de mobiliser le grand public. Le 10 octobre, une exposition vivante a été disposée en pleine rue ainsi qu'une vente factice des moyens d'exécution utilisés à travers le monde : corde, chaise électrique, seringues pour l'injection létale etc.

Cette initiative, organisée sur un ton très ironique, a connu un réel succès, attirant à la fois la foule et les journalistes. Une chaîne de télévision avait d'ailleurs décidé de la diffuser en direct sur les ondes.

L'organisation a martelé le message suivant : « Au lieu d'insister sur l'application de la peine de mort, on peut aussi considérer son retrait total du code pénal. Le plus important étant de se souvenir que tuer, c'est tuer. »

Porto Rico s'engage en faveur de l'abolition

La Puerto Rican Coalition Against Death Penalty a organisé une présentation du livre *Los que murieron en la Horca (Les Morts de la potence)* relatant l'histoire de personnes pendues à Porto Rico, avant 1927. Les affiches du 3^e Congrès mondial contre la peine de mort (Paris, février 2007) et des œuvres d'art locales ont également été exposés.

Cette action faisait suite à la conférence de presse du 3 octobre organisée conjointement par les Coalitions portoricaine et mondiale.

[INTERNATIONAL : DES FILMS CONTRE LA PEINE DE MORT

À l'occasion de la Journée mondiale, des militants pour l'abolition ont choisi de célébrer le 10 octobre en diffusant des films et documentaires sur la peine de mort : Amnesty International a diffusé une vidéo intitulée *Stop à la peine de mort – L'Abolition universelle maintenant !*, mettant l'accent sur la brutalité et la cruauté des différents moyens utilisés pour les exécutions à travers le monde. Le slogan : « Assurez-vous que votre pays votera en faveur de la résolution sur le moratoire universel » a été largement diffusé.

Le « English Daily Show », émission de télévision diffusée par l'Université d'Acadie au Canada, a consacré sa leçon quotidienne d'anglais sur Internet à la Journée mondiale contre la peine de mort. Des étudiants de cette Université étaient notamment invités à donner leur point de vue sur la peine capitale.

MTV France a également programmé un clip célébrant la Journée mondiale contre la peine de mort sur trois de ses chaînes qui émettent en France (MTV, MTV Idol, MTV Pulse).

D'autres militants ont choisi de diffuser des reportages sur la façon dont ils ont célébré la Journée mondiale : c'est par exemple le cas du Parti communiste-ouvrier iranien et des organisations affiliées, qui ont organisé une exposition dans la rue à Vancouver (Canada) sur la peine de mort en Iran. Les organisateurs ont ainsi été interviewés et ont pu faire part de leurs impressions sur la mobilisation pour la Journée mondiale. La Texas Journey – March to End Executions a également diffusé un film sur Internet reprenant les moments forts ainsi que les discours d'ex-condamnés à mort et de militants abolitionnistes.

**Retrouvez toutes les initiatives recensées
en annexe [1]**

[4]

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE



Pendaisons factices Place de la Bastille, à Paris (France)

[49]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT
10 OCTOBRE 2007

Cette année, la couverture médiatique de la Journée mondiale a été de grande ampleur et surtout de portée internationale. Des médias de tous les continents ont, en amont, annoncé la tenue de cette Journée et le programme des événements. Ils ont par la suite repris les initiatives les plus marquantes, élaboré des dossiers spéciaux et relayé la campagne de la Coalition mondiale.

Les grandes agences de presse mondiales, tout comme les médias majeurs de la presse écrite, audiovisuelle et Internet, ont couvert cette Journée. Les cinq conférences de presse organisées par la Coalition mondiale ont également permis une large couverture médiatique de l'événement et une information du grand public quant à la tenue et à la teneur d'une telle mobilisation.

La revue de presse, disponible auprès de la Coalition mondiale, comporte des dizaines d'articles du monde entier²⁰.

[REVUE DE PRESSE RÉGIONALE

En Europe, les principaux journaux nationaux ont largement couvert la Journée mondiale. Au-delà de la narration des événements de la journée, les journalistes ont la plupart du temps réalisé des dossiers d'information sur la situation de la peine de mort dans le monde, en précisant les chiffres et les faits. Beaucoup de journaux ont par exemple réalisé des focus pays, comme la *Libre Belgique* (Belgique) qui a évoqué l'exécution de mineurs délinquants en Iran²¹, ou *La Marseillaise* (France) qui a élaboré une « Géographie sinistre des pays qui exécutent »²². *Le Nouvel Observateur* (France) a consacré un article à la popularité de la peine de mort aux États-Unis²³. La consécration d'une Journée européenne contre la peine de mort a également été relayée par les médias européens, dont *Le Monde* (France)²⁴ et BBC News (Grande-Bretagne)²⁵. Le soutien des associations auprès des condamnés à mort a aussi été traité par les médias, le *Swiss Info* a ainsi publié un article intitulé « Apporter de l'espoir dans le couloir de la mort »²⁶.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la couverture médiatique a été bonne, notamment au Maroc où s'est tenue une des conférences de presse organisées par la Coalition mondiale et la Coalition marocaine contre la peine de mort. Cela a également permis d'ouvrir le débat sur la mise en place d'un moratoire national sur les exécutions, notamment via des reportages, comme celui que la *Gazette du Maroc* a réalisé à la prison de Kénitra²⁷. Plusieurs sites Internet et journaux écrits par des citoyens iraniens expatriés ont également informé de la Journée mondiale, rappelant les effrayants records iraniens en matière d'exécutions et le goût prononcé des autorités pour des exécutions « spectacles »²⁸.

En Afrique, la Journée mondiale a été l'occasion de relancer le débat sur l'abolition de la peine de mort dans les pays africains rétentionnistes, tels que le Mali et le Burundi²⁹. Plusieurs journaux de la République Démocratique du Congo ont couvert les événements de la Journée mondiale et le lancement de la campagne mondiale en faveur du moratoire universel sur les exécutions. Cela a également été l'occasion

de poser la question de l'abolition en RDC et de mettre en lumière les actions et les défis des acteurs abolitionnistes congolais dans ce pays toujours rétentionniste³⁰.

Sur le continent américain et les îles Caraïbes, les médias porto ricains ont couvert la conférence de presse organisée par la Coalition mondiale et la Coalition portoricaine contre la peine de mort. Les articles de journaux ont notamment évoqué la particularité portoricaine, sous l'emprise de la loi fédérale américaine³¹. L'importance du vote à venir à l'Assemblée Générale des Nations unies a aussi été évoquée largement dans les médias caribéens³². Une petite partie de la presse américaine a quant à elle abordé la question de la peine de mort aux États-Unis, via notamment la question de la constitutionnalité de l'injection létale, qui faisait alors l'objet d'un recours auprès de la Cour Suprême américaine³³. Des médias présents à la conférence de presse organisée à New York par la Coalition mondiale ont publié des articles relatifs au vote de la résolution sur le moratoire universel³⁴.

Dans le Pacifique, la couverture médiatique a été très bonne, notamment en Nouvelle-Zélande, où le Premier ministre Helen Clark a fait une déclaration annonçant le soutien de son pays à la résolution sur le moratoire universel³⁵.

Enfin, en Asie, la presse taiwanaise a largement couvert les événements organisés à Taipei pour la Journée mondiale. La rencontre entre Mario Marazziti, représentant la Coalition mondiale contre la peine de mort, et le Président Chen Shui- Bian au sujet de la résolution sur le moratoire universel, a été l'objet de plusieurs articles expliquant l'enjeu historique de cette résolution³⁶. En Inde, plusieurs articles ont également été publiés sur la Journée mondiale, reprenant notamment les événements organisés à cette occasion³⁷. Au Pakistan, le *Post* et le *Pakistan Time* ont publié deux articles³⁸ reprenant l'appel de l'Union européenne à soutenir la résolution sur le moratoire universel.

[LES SITES INTERNET

Internet est indéniablement un formidable vecteur d'informations et un relais essentiel pour toutes les campagnes lancées par la Coalition mondiale en faveur de l'abolition. De nombreux sites d'informations, de défense des droits humains ou encore de partis politiques ont pris l'initiative cette année de relayer la campagne en faveur du moratoire universel, en installant par exemple la bannière web ou en proposant un lien vers la pétition de la Coalition mondiale.

[LES BLOGS

Facilité de publication, grande liberté éditoriale, capacité d'interaction avec le lectorat : telles sont les caractéristiques principales des blogs. Véritable phénomène de société, le blog connaît actuellement un vif succès sur la sphère Internet. Ces sites web, qui réunissent plusieurs billets généralement publiés de façon chronologique par un ou plusieurs auteurs (les « blogueurs »), libres d'accès, constituent des journaux personnels où les auteurs peuvent ajouter, outre un contenu souvent textuel, des liens vers d'autres sites ou vers des éléments multimédia. Apparaissant comme un nouveau média de masse, les blogs peuvent être lus quotidiennement par des milliers de personnes. Certains blogueurs mettent aussi en avant leur indépendance et leur réactivité.

Cette année, des blogueurs du monde entier avaient décidé de relayer les informations relatives à la Journée mondiale et d'inviter leurs lecteurs à signer en ligne la pétition de la Coalition.

La plupart des blogs ayant parlé de la Journée mondiale sont des journaux personnels où les auteurs font part de leur vie quotidienne mais aussi de leurs préoccupations et questionnements sur des sujets de société tels que la peine de mort. C'est par exemple le cas du blog « Le ^{xxii} siècle sera Utopie ou ne sera pas... »³⁹ qui a consacré un billet à la Journée mondiale contre la peine de mort et à la situation de la peine de mort dans le monde ou du blog « Moi dans tous mes états »⁴⁰ qui a repris un article de la journaliste marocaine Amina Sahli sur la conférence de presse de Rabat et la peine de mort au Maroc. Le blogueur Nicolas Blain a invité ses lecteurs à naviguer sur le site de la Coalition mondiale⁴¹. « My Eyes and Thoughts behind camera »⁴², blog d'un jeune photographe amateur, a publié quant à lui la photo d'une œuvre de Yhonnie Scarce, représentant une croix constituée de quinze petites figurines pendues.

D'autres blogs sont publiés par des hommes et des femmes ou des mouvements politiques et/ou citoyens, qui rappellent leur engagement en faveur de l'abolition de la peine de mort lors de la Journée mondiale. C'est par exemple le cas de « Droits de l'Homme et Libertés », le blog du secrétariat aux Droits de l'Homme et aux Libertés du Parti socialiste français⁴³ ou encore de celui d'Alain Hubler, conseiller communal de Lausanne (Suisse)⁴⁴.

Certains blogs traitent spécifiquement de thèmes liés à la défense des droits de l'Homme et sont parfois utilisés comme outil de sensibilisation et d'information du grand public par des associations ou des activistes des droits de l'Homme : le blog « Derechos – Urgent actions »⁴⁵, qui appelle à la mobilisation des citoyens, a exhorté ses lecteurs à la signature de la pétition mondiale pour le moratoire universel.

Certains blogs sont entièrement consacrés à la peine de mort. Ces journaux ont réservé une couverture particulière à la Journée mondiale contre la peine de mort et au projet de résolution sur le moratoire universel. En voici une liste non exhaustive :

- **Abolish the Death Penalty**
<http://deathpenaltyusa.blogspot.com/>
- **Asia Death Penalty**
<http://asiadeathpenalty.blogspot.com/>
- **Barbara's Journey toward Justice**
<http://barbarasblogspot.blogspot.com/2007/09/world-day-against-death-penalty-oct10.html>
- **Death Penalty News**
<http://deathpenaltynews.blogspot.com/2007/10/10-octobre-2007-5e-journe-mondiale.html>
- **Death Penalty Thailand**
<http://deathpenaltythailand.blogspot.com/>
- **For Victims, Against the Death Penalty**
<http://mvfhr.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- **In death row, blog de Travis Runnels, condamné à mort au Texas**
<http://deathrow.blog.20minutes.fr/>
- **Le Maroc contre la peine de mort**
<http://peinedemortamaroc.over-blog.com/archive-10-03-2007.html>
- **Tennessee Coalition to Abolish the State Killing**
<http://tcask.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- **Texas Death Penalty Blog**
<http://texasdeathpenalty.blogspot.com/2007/11/death-penalty-calendar.html>
- **The Death Penalty Debate**
<http://deathpenalty3.proboards103.com/index.cgi?board=global&action=display&thread=1191869148>

...

[5]

LES SUITES DE LA JOURNÉE MONDIALE

« La peine de mort est contraire à ce que l'humanité depuis deux mille ans a pensé de plus haut et rêve de plus noble. »

Jean Jaurès



192 chaises pour 192 Etats, rassemblées à Berlin (Allemagne)

[55]

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT
10 OCTOBRE 2007

[L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION POUR UN MORATOIRE SUR LA PEINE DE MORT]

Le mardi 18 décembre 2007, l'Assemblée Générale des Nations unies siégeant en séance plénière a adopté la résolution appelant à un moratoire universel sur les exécutions, en vue de l'abolition totale de la peine de mort dans le monde. Ce texte historique marque un tournant majeur sur le chemin de l'abolition ; deux projets de résolution similaires avaient été rejetés dans les années 1970⁴⁶.

Le texte a d'abord été adopté mi-novembre par la Troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations unies, qui examine les projets de résolution sur les questions relatives aux droits de l'Homme avant de les soumettre à l'Assemblée Générale.

La résolution souligne le fait que l'application de la peine de mort « porte atteinte à la dignité humaine », qu'« il n'y a pas de preuve irréfutable » de son effet dissuasif et que toute erreur judiciaire dans son application est « irréversible et irréparable ». D'une part, elle engage tous les États rétentionnistes à « limiter progressivement l'application de la peine de mort » et à « réduire le nombre d'infractions » passibles de la peine capitale ; d'autre part, elle exhorte tous les États abolitionnistes « à ne pas introduire de nouveau [la peine de mort] ». Enfin, ces États sont appelés à « à instituer un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir la peine de mort »⁴⁷. Le texte de la résolution présenté à l'Assemblée Générale a été **approuvé par 104 États, 29 s'étant abstenus et 54 ayant voté contre**⁴⁸.

La valeur juridique des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies

La Charte des Nations Unies donne à l'Assemblée Générale des Nations unies (UNGA) des responsabilités en matière de droits de l'Homme⁴⁹. Le rôle de l'Assemblée générale des Nations unies est principalement consultatif, contrairement au Conseil de Sécurité qui a des pouvoirs exécutifs.

Conformément à l'article 17 du Règlement général de l'Organisation, l'UNGA prend dans la plupart des cas ses décisions en séance plénière, par voie de résolutions. Chaque État membre ne dispose que d'une seule voix. Sur les questions touchant à la paix, à la sécurité internationale, à l'admission de nouveaux membres et aux budgets, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers. Toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple, c'est-à-dire à la majorité des membres présents.

Les conclusions de l'UNGA ont valeur de recommandations, ce qui signifie qu'elles n'ont pas de portée juridique obligatoire. Néanmoins, les États membres sont obligés d'examiner la résolution de bonne foi.

En outre, l'UNGA représente la communauté internationale, ce qui signifie que les recommandations peuvent être moralement et politiquement très contraignantes : ce sont d'indéniables moyens de pression morale et politique. Ainsi, l'hostilité d'un État à une recommandation adoptée à une forte majorité et reposant sur un large consensus de la communauté internationale, l'oblige à être sur la défensive et à motiver sa position.

Le long chemin vers l'adoption de la résolution appelant à un moratoire universel...

L'adoption de la résolution du 18 décembre 2007 appelant à un moratoire universel sur les exécutions a été le fruit d'un long processus politique et diplomatique. De nombreux États de toutes les régions du monde ont fait plus qu'abolir la peine de mort dans leur législation : ils ont mené et soutenu des initiatives internationales visant à l'abolition mondiale de ce châtimeur. Cette évolution a été en grande partie permise par la réduction constante du nombre d'États pratiquant la peine de mort et, corrélativement, par l'accroissement du nombre d'États opposés à la peine de mort.

En 1971 et 1977, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté deux résolutions sans vote sur la peine de mort mentionnant spécifiquement la nécessité de garantir le droit à la vie. L'Assemblée Générale des Nations unies a affirmé dans sa résolution 32/61 : « le principal objectif à poursuivre en matière de peine capitale est de restreindre progressivement le nombre de crimes pour lesquels la peine capitale peut être imposée, l'objectif souhaitable étant l'abolition totale de cette peine ». Pour autant, ces résolutions n'appelaient pas encore les États membres à respecter un moratoire universel ou à une abolition totale de la peine de mort.

Parallèlement à cela, l'Assemblée générale des Nations unies a multiplié les initiatives visant à limiter le champ d'application de la peine de mort et à mettre en place des garanties pour la protection des personnes condamnées à mort, telle que l'adoption du Deuxième Protocole facultatif au PIDCP.

En 1994, à l'initiative de l'organisation abolitionniste Hands off Cain et du Parti radical, l'Italie a présenté pour la première fois dans l'histoire des Nations unies une résolution à l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire universel sur les exécutions. La résolution n'a pas été adoptée à 8 voix près.

En 1997, l'Italie présente la résolution sur un moratoire universel à la Commission des Nations unies sur les Droits de l'Homme, qui l'approuve avec 27 voix pour, 11 contre, 14 abstentions et 1 absence.

En 1999, une deuxième tentative de faire adopter par l'UNGA une résolution appelant à un moratoire universel échoue.

Le 19 décembre 2006, une déclaration de 95 États (signataires ou appuyant la déclaration après signature) a été faite lors de la 61^e session de l'UNGA, engageant « tous les États qui maintiennent la peine de mort à l'abolir entièrement et, dans l'intervalle, à instituer un moratoire sur les exécutions »⁵⁰.

Le 1^{er} février 2007, le Parlement européen adopte à une grande majorité une résolution invitant la Présidence de l'UE à agir de manière opportune afin que la résolution sur le moratoire universel soit présentée le plus rapidement possible à l'UNGA. Devant le retard pris par la Présidence allemande de l'UE, le Parlement européen réitérera son appel.

Le 18 juin 2007, le Conseil des ministres de l'UE s'engage à présenter une résolution portant sur un moratoire universel sur les exécutions à l'ouverture de la 62^e Assemblée générale des Nations unies en septembre, malgré la pression de certains États membres qui préféraient reporter la présentation de la résolution aux mois suivants. L'UE s'associera pour cela à des États issus des autres régions du monde. Le 26 juin 2007, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est réjouie

dans sa résolution 1 560 des efforts déployés à l'UNGA en vue de l'adoption en 2007 d'un moratoire universel sur les exécutions. Elle a déclaré : « Un moratoire sur les exécutions ne constitue qu'un pas dans la bonne direction, le but ultime restant d'abolir complètement la peine de mort en toutes circonstances. »

Le 15 novembre 2007, la Troisième commission de l'Assemblée générale des Nations unies (chargée des affaires sociales, humanitaires et culturelles) a adopté pour la première fois la résolution appelant à un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition totale de la peine de mort. Ce texte a été adopté par 99 voix contre 52, avec 33 abstentions.

Le 18 décembre 2007, la résolution a été soumise à l'Assemblée générale pour son adoption définitive et le résultat de ce vote peut être qualifié d'historique : une large majorité d'États de toutes les régions du monde a approuvé ce texte, malgré les oppositions virulentes des pays rétentionnistes.

[POURSUIVRE LA MOBILISATION

Tout l'enjeu pour le combat abolitionniste est désormais d'arriver à une utilisation optimale de cette résolution. Il s'agit pour la Coalition mondiale de poursuivre les efforts engagés en matière de lobbying auprès des gouvernements et de soutien des acteurs abolitionnistes locaux.

Par ailleurs, la Coalition mondiale encourage la mobilisation de tous et soutient à ce titre l'événement international « Villes pour la vie – Cities for life » : chaque 30 novembre (date anniversaire de la première abolition en Europe, dans le Grand Duché de Toscane, en 1786), la Communauté Sant'Egidio et les associations qui la soutiennent appellent les villes du monde à éclairer un monument symbolique afin de protester contre la peine de mort et de demander la fin des exécutions capitales. De Rome à Abidjan, en passant par Bruxelles et Santiago du Chili, ce sont, en tout, plus de 750 villes, grandes ou petites, qui ont éclairé des dizaines de monuments pour célébrer la 5^e édition de « Villes pour la vie – Villes contre la peine de mort ».

[LA JOURNÉE MONDIALE 2008

La Coalition mondiale a décidé de consacrer l'édition 2008 de la Journée mondiale contre la peine de mort à **l'Asie**.

Cela s'inscrit dans la continuité des actions qui seront menées en Chine à l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin d'août 2008. Pour cet événement, la Coalition mondiale a décidé de mener un certain nombre d'actions dénonçant la politique chinoise en matière de peine de mort.

L'Asie est aussi le prochain « grand champ de bataille » dans le combat pour l'abolition universelle de la peine de mort, en effet cette région se caractérise par le nombre particulièrement élevé de condamnations à mort.

Des pays cibles seront identifiés : la campagne pourrait notamment concerner la Corée du Sud, récemment devenu « abolitionniste de facto » puisqu'aucune exécution n'y a eu lieu depuis 10 ans ; le Vietnam qui maintient fermement la peine capitale et l'applique pour des infractions tel que le trafic de drogue, et le Japon, dernier pays industrialisé (avec les États-Unis) à appliquer la peine de mort et à entourer les exécutions d'un secret d'État.

Des thématiques transversales seront développées : elles concerneront par exemple le moratoire sur les exécutions, la transparence dans l'application de la peine de mort, les peines encourues pour production et trafic de drogue et la réduction du nombre de délits passibles de la peine de mort etc.

Zoom

La peine de mort en Asie

En juin 2006, les Philippines sont devenues le 88^e pays à abolir totalement la peine capitale. Cette évolution est très positive pour la région Asie et Océanie, où l'on recense un nombre d'exécutions particulièrement élevé par rapport au reste du monde. En ce qui concerne la Chine, à elle seule, elle détient en effet le triste record des exécutions annuelles. Le petit État de Singapour – 648 km² et 4 452 732 habitants – est quant à lui le pays qui exécute le plus grand nombre de condamnés proportionnellement au nombre de ses habitants.

Dans un certain nombre de pays de la région Asie-Pacifique, les infractions liées à la législation sur les stupéfiants entraînent plus de condamnations à mort que toutes les autres infractions. Selon l'Anti-Death Penalty Asian Network, seize pays de la région Asie-Pacifique continuent d'appliquer la peine capitale pour le trafic et la possession de stupéfiants⁵¹, parfois de façon automatique, alors même que rien ne montre que ces condamnations ont entraîné une baisse de l'usage ou du trafic des stupéfiants. Les juges n'ont alors pas la possibilité de prendre en compte d'éventuelles circonstances atténuantes.

Au Japon, la peine de mort est très populaire ; elle est prévue pour 13 délits, mais en pratique, elle est appliquée seulement pour l'homicide. De plus, le gouvernement maintient le plus grand secret autour des exécutions, aussi les détenus peuvent rester dans le couloir de la mort pendant des décennies et ils ne sont généralement pas informés de la date de leur exécution jusqu'au jour de la pendaison ; quant aux membres de la famille et aux avocats, ils ne sont généralement avertis qu'après l'exécution. En 2007, neuf personnes ont été pendues et au moins 107 personnes attendaient leur condamnation dans les couloirs de la mort japonais. Cette année-là, la peine de mort a été prononcée dans 23 affaires : il s'agit du nombre le plus important de condamnations depuis 1962.

En ce qui concerne la Corée du Sud, elle semblerait sur le point d'abolir la peine capitale : effectivement, en 2004, 175 députés sur les 299 que compte l'Assemblée nationale ont déposé une proposition de loi allant dans le sens de l'abolition. Cependant, aucune suite n'a été donnée à ce jour.

Pays abolitionnistes : Australie, Bhoutan, Cambodge, Hong Kong, Macao, Népal, Nouvelle-Zélande, Philippines, Timor Oriental.

Pays abolitionnistes de facto : Brunei, Birmanie, Corée du Sud Laos, Maldives, Sri Lanka

Pays rétentionnistes : Afghanistan, Bangladesh, Chine, Corée du Nord, Inde, Indonésie, Japon, Jordanie, Laos, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam

Source : ADEPAN

[ANNEXES]

- [1] Liste (non exhaustive) des initiatives de la Journée mondiale 2007
- [2] Liste (non exhaustive) des blogs et sites Internet
- [3] La résolution A/RES/62/149 de l'Assemblée générale des Nations unies du 18 décembre 2007 et le détail des votes
- [4] Communiqués de presse & déclarations officielles
- [5] La Journée mondiale 2007 dans les médias
- [6] Liste (non exhaustive) des films & documentaires diffusés à l'occasion de la Journée mondiale
- [7] Les membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort

LISTE (NON EXHAUSTIVE) DES INITIATIVES DE LA JOURNÉE MONDIALE 2007

En fonction des informations transmises à la Coalition mondiale certaines actions sont bien détaillées tandis que d'autres le sont moins. Bien que nous nous soyons efforcés de retranscrire le plus fidèlement possible l'ensemble des initiatives, la liste ci-dessous est non exhaustive.

AMÉRIQUE DU NORD

[Canada

Acat Canada

Campagne de signatures - 1038 adhérents et sympathisants de l'Acat Canada ont signé la pétition en faveur d'un moratoire universel sur la peine de mort. Cette action faisait suite à une précédente pétition qui avait été adressée au Président des USA lui demandant de prononcer un tel moratoire dans son pays.

Parti Communiste-ouvrier Iranien

Exposition - Les organisateurs ont installé sur une place de Vancouver plusieurs panneaux relatifs à l'application de la peine de mort en Iran. Différents orateurs se sont succédé pour interpeller la foule sur cette pratique inhumaine.

Appel à pétition - Les passants ont été invités à signer la pétition en faveur du moratoire.

[États Unis

Acat USA (Tennessee)

Article de presse - Publication d'un article contre la peine de mort dans le numéro d'octobre du magazine Living City. Il paraît en ligne sur le site du magazine.

Réunions de quartier sur les actions en faveur du moratoire menées tant au niveau mondial qu'au niveau européen.

Campagne de signatures

Amnesty International (Illinois)

Action de sensibilisation - Université de l'Illinois à Champaign : action de sensibilisation

sur la position du gouvernement américain à l'égard de la peine de mort.

Exposition - Sur le campus, exposition d'une pierre tombale et d'un lit montrant la sinistre réalité d'une injection létale.

Amanda, Minnesota Advocates for Human Rights 'Death Penalty Project, Dorsey & Withney LLP (Minneapolis)

Conférence publique - Conférence ouverte au public, animée par Me Nicholas Trenticosta, grand défenseur de l'abolition de la peine de mort, à propos des « tendances et thématiques émergentes dans la défense des condamnés à mort ». Le célèbre avocat a évoqué son expérience auprès des détenus du couloir de la mort.

Ciné-débat - Projection du documentaire *Judgement at Midnight* suivie d'un « questions-réponses » avec Nicholas Trenticosta.

Texas Tech University

Débat et projection d'un documentaire

Discussion sur la peine de mort avec les étudiants de la Texas Tech University en présence de Philip Wischkaemper, avocat texan spécialiste de la peine de mort (il a défendu Odell Barnes), puis diffusion du documentaire *Made in the USA*, relatant l'histoire de l'exécution d'Odell Barnes au Texas, le 1^{er} mars 2000.

Journey of Hope... from Violence to Healing ; Texas Coalition to Abolish the Death Penalty,

Série de Conférences - « Texas Journey of Hope » du 12 au 18 octobre 2007 (Houston et Huntsville) : série de rencontres et conférences dans les églises, les lycées, les universi-

tés et dans une vingtaine d'associations citoyennes ; concert organisé pour récolter des fonds, en présence de Sister Helen Prejean, de la chanteuse Nanci Griffith, du chanteur folk Charly King ainsi que de Bill Pelke et de Marietta Jaeger Lane (le 13 octobre). Des membres de familles victimes de meurtres, des familles de condamnés au couloir de la mort et de détenus exécutés, de même que des activistes contre la peine de mort étaient présents. Le Journey Tour permet de faire entendre la voix des familles et amis de victimes de meurtre qui rejettent une politique de vengeance appliquée au nom des victimes et se battent pour l'abolition de la peine de mort.

Murder Victim's Families for Human Rights
Remise de la pétition en faveur du moratoire
- Appel à l'adoption du moratoire et à la signature de la pétition, puis remise de la pétition aux Nations unies.

Information et appel à l'action - Des brochures d'information ont été mises à disposition sur le site de MVFHR, ainsi qu'un modèle de lettre à envoyer aux gouvernements.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

[**Brésil**
Acat Brésil

Campagne de signatures - Plus de 350 signatures ont été recueillies.

[**Jamaïque**
Conseil indépendant Jamaïcain pour les droits de l'Homme, l'Église Catholique Romaine de Jamaïque et Amnesty International Jamaïca (Kingston)

Articles de presse - Envoi de plusieurs articles sur la peine de mort aux média jamaïcains, diffusion de communiqués de presse.

Interviews - Différentes interviews ont été données à la radio et à la télévision.

Actions dans les lycées et Concours de rédaction - Présentation de la peine de mort et du « droit à la vie » dans trois lycées (deux à Kingston et un à Montego Bay). Lancement

du Concours de rédaction pour les élèves du secondaire.

[**Mexique**
Amnesty International Mexico

Table d'information - Campagne de signatures de la pétition

[**Paraguay**
Amnesty International Paraguay

Exposition de photos sur la peine de mort du 5 au 11 octobre 2007.

Ciné-débat avec des collégiens.

Envois de lettres - Dépôt de lettres aux représentants du Guatemala et du Pérou au Paraguay, les invitant à voter en faveur du moratoire universel lors de l'Assemblée générale des Nations unies.

[**Pérou**
Amnesty International Pérou

Exposition vivante - Exposition-vente « ironique » proposant au public ainsi qu'au gouvernement les principaux moyens d'exécution : la chaise électrique, la pendaison, la décapitation, la lapidation et le peloton d'exécution. Cette présentation était accompagnée d'un discours tenu par un célèbre acteur péruvien. D'autres actions ont eu lieu dans différentes villes du pays (Cusco, Arequipa, Huanavelica...).

[**Porto Rico**
Puerto Rican Coalition against the Death Penalty and the Ad-hoc Committee Against the Death Penalty of the Puerto Rican Bar Association.

Présentation de livre *Los que murieron en la Horca (Les Morts de la potence)* relatant l'histoire de personnes pendues à Porto Rico jusqu'en 1927.

Exposition : Escuela de Artes Plásticas in Old San Juan - Exposition présentant les affiches du 3^e Congrès mondial contre la peine de mort à Paris ainsi que des œuvres d'art locales.

Conférence de Presse - Co-organisation de la conférence de presse initiée par la Coalition

mondiale contre la peine de mort à l'occasion de la Journée mondiale.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN ORIENT

[**Jordanie**

Penal Reform International (PRI) - Jordanie

Conférence célébrant la Journée mondiale contre la peine de mort, menée par le Directeur régional de PRI sur les initiatives prises dans le monde entier et appel au soutien de l'adoption de la résolution sur le moratoire par l'Assemblée générale des Nations unies.

Interview du Directeur régional de PRI à l'antenne arabe de la chaîne BBC, abordant la peine de mort à travers le droit positif arabe et la Sharia. Lancement d'un appel pour soutenir l'adoption de la résolution sur le moratoire par l'Assemblée générale des Nations unies.

PRI & Amman Center for Human Rights Studies

Publication du livre *Études sur la peine de mort et le droit à la vie dans le monde arabe* par PRI et le Amman Center for Human Rights Studies. Le livre comprend 18 études portant sur la situation de la peine de mort au Maroc, en Algérie, en Tunisie, au Yémen, au Liban etc.

[**Liban**

Amnesty International Liban et l'ISSED

Conférence à la faculté de droit de Beyrouth sur le thème de la peine de mort en présence de professeurs, étudiants, juristes et personnalités internationales.

[**Maroc**

Observatoire Marocain des Prisons

Lettre au Roi - Lettre adressée au Roi au sujet de la peine de mort.

[**Territoires**

Autonomes Palestiniens

Coalition palestinienne contre la peine de mort (Ramallah)

Conférence télévisée - Conférence télévisée soulignant la position de la Coalition palestinienne à l'égard de l'abolition.

Campagne de signatures

Palestinian Centre for Human Rights

Lobbying auprès des autorités locales pour l'abolition définitive de la peine de mort et le réexamen des cas des personnes condamnées à mort.

Ateliers et sessions de formation sur la peine de mort

Colloque ouvert au public et animé par plusieurs organisations travaillant sur les droits de l'Homme

Distribution de T-shirts et de posters ; sensibilisation de la société civile

[**Yémen**

Coalition yéménite contre la peine de mort

Déclaration publique - Déclaration de la Coalition yéménite contre la peine de mort et appel au Gouvernement pour réduire son champ d'application.

Campagne de pétition pour trois condamnés à mort yéménites.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

[**Afrique du Sud**

Johannesburg Attorney Association

Plaidoyer - L'association des avocats de Johannesburg a exhorté le gouvernement sud-africain à voter en faveur de la résolution.

[**Bénin**

Acat-Bénin

L'Acat-Bénin a lancé une série d'initiatives qui se sont déroulées pendant une quinzaine de jours.

1^{re} veillée de prière suivie d'une messe

Entretiens avec des condamnés à mort

Plaidoyer - sur la peine de mort auprès des autorités nationales et des députés afin qu'ils se prononcent en faveur de la suppression de

la peine de mort dans le cadre des travaux sur le nouveau code de procédure pénale. Le plaidoyer a aussi porté sur le vote de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

Marche pacifique de sensibilisation

Émission de radio sur le moratoire universel sur les exécutions et sur la campagne lancée par la Coalition mondiale.

Conférences/Débats dans les collèges, lycées et campus universitaires autour du thème « Le maintien de la peine de mort dans la législation béninoise, dans quel but ? »

Cérémonie de clôture des activités - Veillée de prières suivie d'une messe de clôture des actions.

Campagne de signatures - 111 signatures ont été recueillies.

Amnesty International Bénin

Communiqué de presse

Immaculate Conception College Bénin

Interviews du Président de ICC Bénin (radio et télévision) sur l'abolition de la peine de mort, appelant au soutien du Bénin lors du vote par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution sur le moratoire universel.

Burkina Faso

Acat Burkina Faso

Plaidoyer auprès des autorités locales

Lobbying afin que le Burkina Faso vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

Burundi

Ligue Burundaise des droits

de l'Homme – Iteka

Déclaration contre la peine de mort - Appel à adopter le projet de loi portant abolition de la peine de mort.

Acat Burundi

Plaidoyer auprès des autorités locales

Lobbying afin que le Burundi vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

Cameroun

Acat Bamenda Cameroun

Émission de radio - Émission de radio sur la peine de mort.

Acat Kumbo

Campagne de signatures

Congo Brazzaville

Amnesty International Congo Brazzaville et le Centre Mary Robinson

Conférences intitulées : « Les conventions des Nations Unies et les États ? » ; « Pourquoi l'Abolition de la Peine de Mort ? » et « La Prise en charge du Centre International Mary Robinson par le Gouvernement Congolais ».

Côte-d'Ivoire

Amnesty International Côte-d'Ivoire

Campagne de signatures

Acat Côte-d'Ivoire

Campagne de signatures - 50 signatures ont été recueillies.

Ghana

Acat Ghana

Conférence sur le thème « La peine de mort est toujours une erreur ».

86 signatures ont été recueillies.

Guinée

Les Ondes de Guinée

Campagne sur Internet - Sur le site Internet du journal en ligne « Les Ondes de Guinée », affichage du logo de la Coalition mondiale et création du lien vers la pétition.

Madagascar

Acat Madagascar

Plaidoyer auprès des autorités locales

Lobbying auprès des autorités afin que Madagascar vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, ce qu'il a fait le 18 décembre.

Campagne de signatures - 96 signatures ont été recueillies.

[Mali

Amnesty International Mali

Communiqué de presse - Diffusion du communiqué de presse international d'Amnesty International

Interview sur la chaîne de télévision Africable.

Acat Mali

Plaidoyer auprès des autorités locales

afin que le Mali vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, ce qu'il a fait le 18 décembre.

[Nigeria

Institute for Planetary Synthesis

Interview - Interview d'Olawle Fapohunda, avocat nigérian spécialiste des droits de l'Homme, membre de l'ONG « Legal Resource Consortium » (assistance juridique aux prisonniers).

[Ouganda

FHRI (Foundation for Human Rights Initiative)

Publication d'un article - La FHRI a publié un article dans le *Daily Monitor Newspaper*, l'un des principaux journaux ougandais.

[Sénégal

Acat Sénégal

Plaidoyer auprès des autorités locales

Plaidoyer pour que le Sénégal vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies (il était absent lors du vote du 18 décembre).

[République Centrafricaine

Acat RCA

Article - sur la Journée mondiale dans le journal *Le Confident*, appelant le gouvernement à respecter ses engagements internationaux en matière de droits de l'Homme et à ratifier le Protocole 2 du PIDCP.

Plaidoyer auprès des autorités locales

afin que la RCA vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

Sollicitation de personnalités - Demande faite

auprès de l'Évêque Monseigneur Marini Bodho, représentant légal de l'Église du Christ au Congo, et de M. Fernando, représentant de Mme la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations unies en RDC, afin qu'ils s'impliquent dans le combat abolitionniste et qu'ils participent aux activités diverses, notamment à la Journée mondiale.

[République Démocratique du Congo

Comité des observateurs des droits de l'Homme (CODHO) - Kinshasa

Marche populaire de paix et de soutien au moratoire universel contre la peine de mort sur l'avenue Victoire de la commune Kalamu/Kinshasa.

Sensibilisation de l'opinion - Campagne de sensibilisation nationale sur la question de la peine de mort et appel à signer la pétition sur le moratoire universel sur les exécutions, par Internet, banderoles, émissions radio et télévisées.

Envoi de lettres aux autorités - Lettres adressées aux autorités centrales de Kinshasa : Président de la République, ministre des Affaires étrangères et ministre des Droits humains, en vue de l'obtention de leur soutien au vote du moratoire.

Campagne de signatures

Conférence de presse sur le moratoire sur les exécutions.

Pax Christi Uvira

Actions de sensibilisation des jeunes lycéens sur la pratique de la peine de mort. Pose de calicots et d'affiches de la Journée mondiale 2007.

Conférence - Animation d'une conférence contre la peine de mort et le lynchage, tels que vus par l'Église catholique.

Acat Kinshasa

Campagne de signatures - 287 signatures ont été recueillies.

Coalition des Grands Lacs contre la peine de mort

Formation de la Coalition des Grands Lacs contre la peine de mort à la suite d'un atelier

de travail réunissant des représentants d'ONG droits de l'Homme du Burundi, Rwanda, RDC et d'Ouganda.

Culture pour la Paix et la Justice

Participation à la Conférence de Presse

Co-Organisation de l'Atelier régional des pays des Grands Lacs - Avec la Coalition congolaise, accueil et organisation d'un atelier sur le thème « La peine de mort en Afrique des Grands Lacs : acteurs, arguments et perspectives ».

Visite des prisonniers condamnés à mort - Une délégation des Coalitions congolaise et mondiale s'est rendue au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa afin de rendre compte de la situation carcérale des condamnés à mort de cette prison et de leur apporter un réconfort moral et matériel.

Communication aux Avocats de Kinshasa (09/10/07) - Intervention du Président de la CPJ lors de l'Assemblée générale des avocats du Barreau de Kinshasa /Gombe, au sujet du « Rôle de l'avocat congolais dans la lutte contre la peine de mort ». Deux objectifs : appeler les avocats à plaider l'inconstitutionnalité de la peine de mort et demander au Barreau de confier les dossiers des personnes susceptibles d'être condamnées à mort aux avocats les plus expérimentés.

Atelier national de réflexion - Des magistrats civils et militaires, des avocats et des représentants des ONG nationales et internationales se sont réunis en séminaire autour du thème « Stratégies et perspectives contre la peine de mort en RDC ». Les conclusions de cet atelier ont été transmises à la Commission de réforme du droit congolais pour servir de base au projet de réforme du Code pénal qui sera proposé au gouvernement congolais.

Émissions télévisées (3) - TRG@: Me Liévin Ngondji était l'invité du Journal télévisé de 19 heures le 10/10 (explication de la position de la Coalition congolaise par rapport à la peine de mort) - Congo Web TV : Me Liévin Ngondji était l'invité du Journal télévisé de 19 heures le 11/10 afin de parler de la peine de mort et de la Journée mondiale - Africa TV : Me Lunda de la CPJ est intervenu lors du Journal télévisé du 12/10 pour

expliquer les activités de la Coalition congolaise en faveur de l'abolition.

Plaidoyer auprès des autorités pour pousser la RDC à voter en faveur de la résolution à l'Assemblée générale des Nations unies voire à parrainer cette résolution.

Acat Sud Kivu

Campagne de signatures dans les artères principales et les universités de la ville de BUKAVU et auprès des associations de défense des droits de l'Homme et des institutions publiques. Ces actions ont permis de recueillir 151 signatures de la pétition en faveur du moratoire sur les exécutions capitales.

Émission de radio (radio Maendeleo) à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort

Communication - Le président de l'Acat Sud Kivu a présenté une communication intitulée « La peine de mort, une atteinte du droit à la vie » auprès des membres de l'Acat Sud Kivu, d'associations de promotion et de défense des droits de l'Homme, de journalistes de la presse locale et d'individus intéressés par cette question. Après un « tour du monde de la peine de mort », le Président a axé son intervention sur la situation en République démocratique du Congo, soulignant que le législateur congolais devait expressément supprimer la peine de mort parmi les peines prévues par le Code pénal, et invitant les autorités à ratifier le deuxième protocole facultatif relatif aux droits civils et politiques.

Communiqué de presse - Diffusion du communiqué de presse de la Fiacat.

Réseau des abolitionnistes de la peine de mort en RDC - RADHOMA

Conférences/débats

Émission de radio

Mise en place de banderoles de sensibilisation communautaire

Conférences de presse

Action d'information - Distribution des feuillets et publication du rapport sur le monitoring de l'application de la peine de mort en RDC par des juridictions civiles et militaires.

Action pour la Promotion et la Défense des Droits des Personnes Défavorisées (APRO-DEPED)

Conférence de presse - Conférence publique à l'intention de la presse locale, nationale et internationale, des membres de la société civile et des organisations nationales et internationales.

[**Sierra Leone**

Amnesty International Sierra Leone

Interviews données sur quatre grandes radios de la CITY appelant le nouveau gouvernement à envisager un moratoire sur les exécutions.

[**Togo**

Forum africain contre la peine de mort

Ciné-Débat - Projection d'un film (*Un coupable idéal* de François-Xavier Lestrade) suivi d'un débat autour de la peine de mort et des stratégies à adopter par les abolitionnistes pour la suppression de la peine capitale.

Lettres de lobbying - Envoi de lettres aux principaux partis politiques engagés dans la campagne pour les législatives, pour les inciter à prendre des mesures en vue de l'abolition de la peine de mort une fois investis.

Sensibilisation - Opération de « porte à porte » dans 3 quartiers, afin de sensibiliser par le biais d'entretiens individuels sur la nécessité de l'abolition (constat : la majorité de la population ignore l'existence de la peine capitale dans la législation togolaise).

Amnesty International Togo

Lettres de lobbying - Envoi de courriers aux autorités nationales pour soutenir le moratoire universel sur les exécutions.

Actions de sensibilisation - Diffusions d'entretiens sur les radios Nostalgie et Victoire et communiqué de presse.

Campagne de signatures - Pétition contre la peine de mort dans la législation togolaise

Banderoles - Mise en place de deux banderoles au siège d'Amnesty International Togo et dans le centre-ville.

Distribution de dépliants d'information sur la peine de mort

Acat Togo

Campagne de signatures de la pétition internationale - 114 signatures ont été recueillies.

ASIE/PACIFIQUE

[**Australie**

Australians Against Capital Punishment, Just Peace et Amnesty International Australia

Marche - À Brisbane, marche à la bougie

Forum contre l'utilisation continue de la peine de mort. Concert de Margret RoadKnight suivi de plusieurs discours tenus par des avocats et des familles d'Australiens condamnés à mort dans d'autres pays.

Diffusion du film du forum sur Youtube

Appel à déclarations - Les opposants à la peine capitale sont invités à écrire au Premier ministre, aux partis de l'opposition et aux médias pour faire part de leur opinion à ce sujet.

Father Frank Brennan

Conférence - Le père Franck Brennan, prêtre et avocat, est aussi professeur de droit à L'Université catholique australienne. À l'occasion de la Journée mondiale, il a présenté un discours contre la peine de mort.

[**Corée du Sud**

Amnesty International Corée du Sud

Projection de films - Projection de films autour de la peine de mort suivis de débats avec le public et d'un événement spécial pour les médias.

[**Inde**

Bangalore

South India Cell for Human Rights Education and Monitoring (SICHREM)

Veillée à la bougie - Veillée à la bougie afin d'appeler le Gouvernement à abolir la peine de mort et à ratifier le Deuxième protocole facultatif du Pacte international sur les droits civils et politiques (PIDCP).

Amnesty International India

Lettre ouverte signée par des personnalités, publiée dans certains magazines.

Appel à la mobilisation de personnalités politiques (Premier ministre, Président, ancien Président de la Commission Nationale pour les Femmes).

Appel au ralliement - Envoi du dossier d'Amnesty International « Global moratorium on executions now » aux organisations reconnues anti-peine de mort. Partage des outils de campagne et invitation à y participer.

Campagne de cartes postales - Utilisation de photos d'une cinquantaine de personnalités afin de les apposer sur des cartes postales, affiches etc.

Lettre de lobbying envoyée aux Parlementaires.

Lobbying auprès des autorités - Rencontre du Président du Comité des droits de l'Homme au parlement et lettre ouverte au Premier ministre.

Conférence de presse

Campagne de signatures par Internet et par SMS.

[**Japon**

Amnesty International Japon et partenaires

Appel - une coalition de 49 organisations de droits de l'Homme japonaises, dont la branche japonaise d'Amnesty International, a émis une vive protestation appelant le ministre de la Justice Hatoyama à retirer son appel à procéder à des exécutions « automatiquement » dans les six mois de la condamnation, sans attendre l'accord du ministre de la Justice.

Manifestation - 200 personnes ont manifesté contre la peine de mort.

[**Mongolie**

Amnesty International Mongolie

Campagne de signatures - Traduction de la pétition en mongol et collecte de signatures sur le site Internet de la Coalition mondiale et auprès du public.

Campagne de sensibilisation - Actions d'information réalisées par le Groupe Jeunes.

Diffusion d'un documentaire - Diffusion à la télévision d'un documentaire réalisé par Amnesty International Mongolie.

[**Népal**

Amnesty International Népal

Manifestation appelant à l'abolition de la peine de mort en Chine.

[**Nouvelle Zélande**

Amnesty International

Nouvelle-Zélande

Conférence de presse - Conférence de presse menée par le Gouvernement et Amnesty International dans le but d'annoncer le moratoire universel sur la peine de mort. Un panneau reprenant la chronologie de l'abolition dans le monde, de 1863 à nos jours a été exposé. Le Premier ministre a annoncé l'intention du gouvernement néo-zélandais de co-rédiger la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies. Cet événement a été une réussite : six députés étaient présents, ainsi que de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, de nombreux activistes et un grand nombre de médias.

[**Îles Philippines**

OFWs, Save Marilou Ronario Movement, Migrant International, GABRIELA, Kenneth Causon Movement, Baranguay Holly Spirit

Célébration de la Semaine nationale d'actions de sensibilisation sur les prisons - Du 22 au 28 octobre, actions de sensibilisation et d'information autour de la Semaine nationale des prisons et de la justice correctionnelle.

Campagne de signatures pour la pétition pour un moratoire universel sur les exécutions.

Réunion de protestation - L'Organisation des Travailleurs Philippines Expatriés Maltraités (OFWs) et leurs proches se sont réunis avec d'autres associations et d'autres personnes concernées, afin d'intensifier la campagne pour sauver Marilou Ranario et tous les travailleurs philippins expatriés détenus dans les couloirs de la mort dans le monde. Depuis, la peine de Marilou Ranario a été commuée en réclusion à perpétuité.

[Sri Lanka

Amnesty International Sri Lanka

Interviews Radio - Interdiction des autorités d'organiser un rassemblement. Quatre interviews ont été données sur les quatre principales radios, appelant le gouvernement à étudier sérieusement la question du moratoire.

[Taiwan

Taiwan Alliance to End the Death Penalty (TAEDP)

Projections de films - À l'occasion du 2nd murder by numbers film Festival à Taipei (du 12 au 14 octobre) et à Kaohsiung (19 au 21 octobre), le TAEDP a fait une projection de films sur le thème de la peine de mort puis des forums.

Campagne de signatures - Traduction de la pétition en chinois et signatures

Conférence de presse à Taipei autour de la campagne pour un moratoire universel sur les exécutions.

EUROPE

Union européenne et Conseil de l'Europe

Création de la Journée européenne contre la peine de mort

[Allemagne

Acat Allemagne

Action carte postale - Distribution de cartes postales sur lesquelles figure le texte de la pétition générale, pendant tout le mois d'octobre. 518 signatures ont été recueillies.

Amnesty International Allemagne

Action de sensibilisation - 192 chaises ont été disposées devant la Porte de Brandebourg, lieu symbolique de Berlin, représentant les 192 États membres de l'Assemblée générale des Nations unies. Sur chacune d'elles était indiqué le statut de la peine de mort dans le droit interne du pays concerné. Un énorme bulletin de vote en faveur du moratoire a été signé par des élèves d'une école de Berlin, le musicien Max Herre et la directrice d'Amnesty International Allemagne.

Barreau Allemand – Deutscher

Anwaltverein

Plaidoyer - Le Barreau de Berlin a envoyé une lettre à Angela Merkel et à la ministre de la Justice Brigitte Zypries afin que le gouvernement soutienne la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

[Autriche

Amnesty International Autriche et le Théâtre de Vienne

Opéra *La Dernière marche* - Adaptation du livre de Sœur Hélène Préjean *La Dernière Marche* à l'Opéra de Vienne. La dernière représentation a eu lieu le 10 octobre au Théâtre de Vienne.

Une conférence de presse avait été tenue en septembre pour informer de la prochaine Journée mondiale et de la soirée à l'Opéra.

Amnesty International Autriche

Ateliers de travail - Depuis le mois de mai, plusieurs écoles participent à des ateliers sur la peine de mort. Les résultats de leurs travaux ont été présentés lors d'un débat entre les élèves et deux anciens condamnés à mort (Peter Pringle et Sonia Jacobs) à l'occasion de la Journée mondiale.

[Belgique

CFTJ et Maison de la Laïcité

Conférence sur la peine de mort au centre culturel de Braine l'Alleud.

Barreau francophone de Bruxelles

Plaidoyer - Envoi d'une lettre à la délégation permanente de la Belgique auprès des Nations unies et au ministre des Affaires étrangères, afin qu'ils soutiennent la résolution sur le moratoire universel.

Fédérations des Étudiants Libéraux

Campagne d'affichage sur la majeure partie des campus étudiants de Belgique francophone.

Communiqué de presse appuyant le dépôt d'une proposition de résolution visant à consacrer les engagements de la Belgique en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort par la reconnaissance officielle de la date du

10 octobre comme Journée contre la peine de mort.

Acat Belgique francophone

Campagne de signatures pour la pétition sur le moratoire universel. Plus de 900 signatures recueillies.

Amnesty International Belgique francophone

Manifestation - 200 personnes ont respecté une minute de silence en mémoire des victimes d'exécutions en Iran et dans le monde.

Conférence Débat - Le Cercle Benenson d'Amnesty International Belgique a organisé une conférence sur le thème « la Chine et la peine de mort », en présence de Marie Holzman, sinologue réputée.

Émission de radio sur la radio RTBF : trois heures de programmes et interview sur la peine de mort.

Amnesty International Belgique francophone et Faculté de Droit Notre Dame de la Paix

Débat - La faculté de Droit Notre Dame de la Paix a organisé un débat autour de la peine de mort avec comme intervenants Christian Panier, juge à Namur et Michel Graindorge, avocat. Les thèmes abordés ont été : « Pourquoi la peine de mort ? » et « Comment faire reculer cette pratique encore répandue dans le monde ? »

[**Danemark**

Amnesty International Danemark Copenhague, Aarhus, Odense et 35 autres villes

Exposition vivante « Imaginez que cela soit votre dernier repas. Dites stop à la peine de mort ! »

Le principe de cette exposition était d'inviter le public à réfléchir sur ce que pourrait être le dernier repas d'un condamné. Dans trois grandes villes (Copenhague, Aarhus et Odense) une cuisine de prison a été reconstituée dans un parc. De prétendus prisonniers étaient assis devant leur dernier repas, aux côtés de prétendus gardiens de prison qui faisaient signer

la pétition imprimée sur des assiettes. Des appels à signer la pétition mondiale ont été imprimés sur des supports originaux : des canettes « dernier repas » et des informations imprimées sur des serviettes en papier ont été distribuées dans des lieux publics, des lycées... Plusieurs restaurants (15 à Aarhus et 25 à Copenhague) ont servi un « dernier repas » en plat du jour ou ont distribué des serviettes en papier avec des informations sur la peine de mort et la pétition.

Communiqué de presse

Site Internet - La campagne a continué après le 10 octobre et ce jusqu'au 21, pour recueillir un maximum de signatures (dans la rue, lors de la Nuit de la Culture). Des restaurants et stands de vente à emporter ont continué de distribuer des serviettes de table, des assiettes jetables et des sets de table sur lesquels étaient imprimés des infos sur la peine de mort et l'appel à pétition. Au total, 14 454 signatures ont été recueillies.

[**Ecosse**

Law Society of Scotland

Plaidoyer - Le Barreau écossais a écrit aux différents ministres du Gouvernement britannique afin que la Grande Bretagne soutienne la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

Faculty of Advocates of Scotland

Lettre au Premier ministre afin que l'Ecosse soutienne la résolution sur le moratoire universel lors du vote

[**Espagne**

Acat Espagne - Barcelone

Prière Œcuménique - Organisation d'une prière œcuménique dans un temple protestant de la ville de Barcelone.

Campagne de signatures - 3 787 signatures ont été recueillies.

Amnesty International Espagne

Campagne de signatures

[**Finlande**

Amnesty International Finlande

Lettre de lobbying - Lettre de lobbying pour

soutenir le vote de la résolution pour un moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations unies. Lettre envoyée aux autorités finlandaises.

[**France**

Ministère des Affaires étrangères

Communiqué de presse - Le MAE a publié un communiqué de presse le 23 octobre 2007, pour rappeler l'engagement de la France en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort.

Dépôt des instruments de ratification - du 2^e Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) par l'Ambassadeur Bruno Grain, représentant permanent auprès du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la Journée européenne contre la peine de mort. Le Parlement avait adopté en août 2007 une loi autorisant l'adoption au 2^e Protocole. Un décret d'application du 10 janvier 2008 porte publication de cet acte et fixe sa date d'entrée en vigueur au 2 janvier 2008.

Fédération Syndicale Unitaire

Appel à signatures - de la pétition en ligne, sur le site de la Coalition mondiale

Diffusion de la pétition - auprès des syndicats nationaux, des sections départementales, de la presse départementale et sur les sites Internet.

Publication d'un article - dans la revue du SNUIPP *Fenêtre sur cours*.

Acat FRANCE

Lettres de lobbying - Envoi de lettres à 12 Gouvernements (Guinée, Comores, Érythréen, Maroc, RDC, Liban, Guatemala, Sri Lanka, Zambie, Bolivie, Sierra Leone, Cambodge), pour leur demander de voter en faveur de la résolution sur le moratoire universel sur les exécutions ou à défaut de s'abstenir.

Appel à initiatives - L'appel du mois de numéro 278 (septembre/octobre) du mensuel chrétien des droits de l'Homme, magazine de l'Acat (diffusé à 40 000 exemplaires) a porté sur le moratoire universel sur les exécutions et appelle chacun à l'action notamment en signant une lettre dirigée aux autorités Tanzaniennes. Cet

appel a été manifestement entendu puisque la Tanzanie, pays rétionniste, s'est abstenu lors du vote du 18 décembre.

Acat/Amnesty International (Sections locales)

Travail en commun afin de mobiliser, notamment les jeunes, sur la question de la peine de mort. Plusieurs initiatives conjointes ou non ont eu lieu dans toute la France. Plus de 40 000 signatures de la pétition ont par ailleurs été recueillies.

Abbayes Ste Marie -

Acat Abbayes Ste Marie

Présentation de la Journée - Article de présentation de la Journée mondiale dans deux bulletins paroissiaux.

Campagne de signatures

Agen – Acat Agen, Amnesty International

Agen – Villeneuve Groupe 194

Concert de Philippe Granger avec une table de presse à l'entrée.

Table de presse - Tenue d'une table de presse dans la rue : interpellation des passant et signature de la pétition.

Action d'information - Participation à la Journée des associations, distribution des tracts et appel à signature.

Conférences de presse avec des journaux locaux et régionaux. Publication d'un communiqué de presse. Intervention sur deux radios locales.

Alençon - Acat Alençon, Amnesty International

Campagne de signatures - Lors de la Foire aux livres tenue par Amnesty International, tenue d'un stand pour recueillir des signatures.

Sensibilisation - Présentation de l'Acat dans un collège catholique et sensibilisation sur la peine de mort auprès de groupes de jeunes

Alès - Acat Alès, Amnesty International

Campagne de signatures - Appel à signer la pétition lors du café Droits de l'Homme au Café Gambrines qui fut l'occasion de présenter la situation concernant la peine de mort en Chine, au Japon, aux USA, en Afrique, en Iran et au Tibet et d'en discuter, la pétition de la Coalition mondiale a été présentée pour signature.

Distribution de tracts en direction des jeunes (lycées, églises)

Alfortville - Amnesty International Concerts

- Soirée festive au Pôle culturel d'Alfortville avec les Polyphonies Corses, le chanteur poète Pierre Meige et la troupe vocal Okéko avec petite restauration sur place.

Amiens - Acat Amiens

et Amnesty International

Campagne de signatures pour la pétition sur le moratoire universel sur les exécutions.

Campagne de signatures - aux sorties de messes et de cultes

Campagne par mail - pour faire connaître l'existence de la pétition sur Internet.

Participation à la manifestation de la place de la Bastille, à Paris.

Amiens - Acat Lot et Garonne

et Amnesty International

Conférence de presse - et table de presse le 13 octobre avec appel à signature de la pétition sur le moratoire universel sur les exécutions.

Auxerre - Amnesty International Groupe 329

Action d'information - Stand d'information dans le centre-ville.

Avignon - Acat Avignon

Actions de sensibilisation

Interventions dans les paroisses et à la radio.

Prise de parole lors du culte du 7 octobre 2007.

Appel à signature - Appel à signer la pétition de la Coalition mondiale et distribution de dépliants.

Bar le Duc - Acat Bar le Duc

Campagne de signatures à la fin des célébrations des 7 et 14 octobre 2007.

Lâché de ballons par les enfants

Réunion de sensibilisation

Rencontre avec les jeunes de l'aumônerie.

Blois - Acat Blois, Amnesty International

Blésois

Campagne de signatures

Bordeaux - Acat Bordeaux

Stand de sensibilisation - À l'occasion du Festival des associations organisé par la ville de Bordeaux, tenue d'un stand Acat spécifique

« peine de mort » : panneau d'affichage, tracts, recueil de signatures de la pétition (90).

Bourges - Acat Bourges

et Amnesty International

Stand de sensibilisation - Stand avec distribution de tracts, de quizz et pétitions & lettres à signer. Animation par des joueurs de Djembé et des danseurs de Hip hop.

Charleville Mézières - Acat Charleville

Mézières

Campagne de signatures - Campagne de signatures du 8 au 14 octobre 2007.

Chartres - Acat Chartres

et Amnesty International

Campagne de sensibilisation - Stand d'information dans le centre-ville

Campagne de signatures

Colomiers - Parioisse de Colomiers, Acat

Appel à signatures

Colmar - Acat Colmar

Campagne de signatures - Les 13/14 et 20/21 octobre 2007 : Campagne de signatures à la fin des offices et porte à porte.

Compiègne - Acat Compiègne

Campagne de signatures dans les paroisses chrétiennes.

Erstein - Acat Sées

Affichage et appel à signature - Affichage dans deux paroisses protestantes des affiches de la Journée mondiale et campagne de signatures, pendant deux semaines.

Épernay - Acat Épernay

Appel à prière - Prière universelle.

Campagne de signatures à toutes les messes de la paroisse et au culte protestant.

Fensch - Acat Fensch

Foire aux livres - Foire aux livres avec affichages des posters de la Journée mondiale les 6 et 7 octobre 2007.

Campagne de signatures

Débat

Fréjus - Acat Fréjus, Amnesty International

et Groupe de danse Country de Fréjus

Campagne de signatures et de sensibilisation avec des danseurs de « Country ».

Actions de sensibilisation auprès d'élèves de

CM1 et CM2, jeux sur les droits de l'Homme et de l'enfant.

Franconville St Leu – Amnesty International et Acat Franconville St Leu

Campagne d'information - Présentation de la Journée mondiale contre la peine de mort et de la position de l'Église en France.

Campagne de signatures lors des services religieux.

Forcalquier - Acat Forcalquier

Campagne de signatures

Gap - Acat Gap, Amnesty International

Campagne de signatures - Tenu d'un stand sur le marché pour informer et sensibiliser le grand public, aux côtés d'AI, campagne de signatures.

Gironde – Secteur des Graves -

Acat Secteur des Graves

Campagne de signatures à l'Espace culturel Georges Brassens, à Léognan.

Issy les Moulineaux - Acat Issy

les Moulineaux – Vanves

Campagne d'affiches et de signatures

Jardin - Acat Vienne – Isère

Campagne d'information - Distribution de livrets de présentations de l'Acat et dépliants.

Campagne de signatures

La Salle – St Jean Gaillard -

Acat La Salle – St Jean Gaillard

Campagne de signatures dans les paroisses.

Le Chambon/Lignon -

Acat Le Chambon/Lignon

Campagne de signatures - Signature des pétitions, affiches à l'office du tourisme, à la bibliothèque municipale et chez un commerçant.

Lille - Acat Villeneuve d'Ascq -

Lille Métropole, Amnesty International

Sit-in devant l'ambassade de Pologne, suite au veto polonais contre l'instauration d'une Journée européenne contre la peine de mort.

Action d'information - Forum de la solidarité à la Faculté Catholique de Lille.

Limoges - Acat Limoges

Intervention radio à la RCF (présentation de la campagne pour la résolution et communi-

tion sur la pétition en ligne de la Coalition mondiale)

Le Mas d'Azil - Acat Le Mas d'Azil

Campagne d'information - Présentation de la Journée mondiale contre la peine de mort.

Campagne de signatures à la fin de la messe.

L'Isle-Adam Parmain -

Acat L'Isle Adam - Parmain

Campagne de signatures à l'Isle Adam, lors du Forum des associations et du pot de la rentrée de la paroisse ; à la communauté des Pères blancs de Mours et à la paroisse de Persan.

Lourdes - Acat Lourdes -Tarbes

Campagne d'information et de signatures -

Du 15 septembre au 25 octobre : Intervention au Forum des associations et appel à signatures. Envoi des informations et des pétitions aux adhérents et associations. Prise de contact avec la presse.

Mâcon - Acat Mâcon

Émission de radio - Présentation de la campagne sur RCF Saône et Loire.

Campagne de signatures

Marlhes - Acat Marlhes

Présentation de la Journée mondiale contre la peine de mort

Campagne de signatures, Prières

Mauléon - Acat-Soule, Secours catholique des Pyrénées- Atlantiques

Campagne de signatures sur 10 jours, organisée lors d'une exposition du Secours Catholique. Présence signalée dans la presse locale.

Morlais - Acat Pays de Morlais, Amnesty International

Campagne de signatures sur le marché et à la sortie de messe (370 signatures recueillies)

Point presse avec deux journaux locaux (Ouest France et le Télégramme)

Annonce radio informant sur la campagne de signatures et la Journée mondiale 2007 (Radio-Rivage)

Nancy - Acat Nancy, Amnesty International Nancy

Stand d'information sur la Journée mondiale contre la peine de mort - présentation de la

Journée mondiale contre la peine de mort et de la pétition à des étudiants de première année pendant un cours « Droits de l'Homme ».

Nîmes - Acat, Amnesty International et Mobile Home Théâtre

Exposition et représentations artistiques

Du 8 au 13 octobre 2007 : Exposition « Sur le chemin de l'abolition universelle », représentation artistique (sculpture, danse etc.) autour de la peine de mort (30 minutes).

Notre Dame du Cénacle - Acat Notre Dame du Cénacle – Bon Pasteur

Prière - Prière commune

Actions d'information - Réunion d'information sur l'abolition de la peine de mort.

Campagne de signatures

Oloron - Acat

Campagne de signatures à la fin des services religieux.

Orange - Acat Orange

Campagne de signatures et d'information
Prières

Campagne d'affichage

Pau - Acat et Amnesty International Pau

Lettres de lobbying - Envois de lettres aux autorités des sept pays ciblés par Amnesty International (Tanzanie, Nigeria, Pérou, Corée du Sud, Guatemala, Inde et Maroc).

Campagne de signatures - Table de signatures à l'occasion de la fête tibétaine de Pau.

Pays d'Olmes - Acat Pays d'Olmes

Campagne de signatures aux sorties des messes, dans les grands magasins, dans les groupes de rencontre et par mail (sur 3 semaines).

Plateau de Maïche - Acat Plateau de Maïche

Campagne de signatures de la pétition sur la Foire de Maïche, lors de la Fête des légumes, devant la Mairie et à la fin des services religieux.

Roques - Acat Roques- Garonne

Campagne de signatures pour la pétition menée dans deux églises.

Rouen - Acat Rouen

Campagne de signatures pour la pétition sur le moratoire universel sur les exécutions.

Émission de radio « Droits de l'autre » sur RCF Rouen.

St Céré/Biars - Acat St Céré/Biars

Campagne de signatures à la fin des messes.

Campagne d'affichage - Annonce de la Journée mondiale contre la peine de mort
Annonce de la Journée dans le journal de la Paroisse.

Saintes – Amnesty International Saintes Groupe 340

Marche orange - Marche contre la peine de mort et contre la torture.

Campagne de signatures (75 signatures)

Saint François en Forez - Acat Forez

Annonce dans la presse diocésaine - Parution d'un article dans la Revue diocésaine de Saint-Étienne sur la journée du 10 octobre

Campagne de signatures dans 8 lieux de culte de la paroisse et auprès du réseau des adhérents

Appel à la prière - Une intention de prière universelle a été faite dans tous les lieux de culte de la paroisse.

St Gilles Croix de Vie - Amnesty

International - Groupe Nord Ouest Vendée et Cinémarine de St Gilles Croix de Vie

Ciné-débat - Projection du film de Tim Robbins *La Dernière Marche*, suivie d'un débat.

Sarlat - Acat Sarlat et Amnesty International

Article de journal - Article dans la presse locale annonçant la pétition.

Saint-Nazaire - Acat St-Nazaire

Prière universelle

Campagne de signatures

St Armand - Acat St Armand – Casne

Campagne de signatures - La 1^{re} collecte de signature s'est déroulée à la fin de la réunion biblique avec le Pasteur et un prêtre responsable du secteur. Le second appel à signature a eu lieu à la fin de l'office du dimanche 7 octobre.

Saint Lô - Acat Basse Normandie (St Lô – Manche)

Campagne de signatures étalée sur deux semaines dans les églises et le temple, stand dans les églises avec affiches, tracts...

Saint Sébastien sur Loire - Acat Nantes

Campagne de signatures et stand d'infor-

mation - Campagne de signatures sur le marché et au sein de l'Hôtel de Ville de St Sébastien-sur-Loire.

Sées - Acat Sées

Campagne de signatures

Sélestat - Acat Sélestat

Campagne de signatures

Soule - Acat Soule et le Secours

Catholique

Campagne de signatures - Participation à une exposition du Secours catholique, campagne de signatures. Présence signalée dans la presse locale.

Thonon les Bains - Acat Thonon les Bains

Interviews

Interviews sur la radio locale et dans le journal le *Dauphiné libéré*.

Campagne de signatures dans trois paroisses.

Toulouse Centre Saint Jérôme - Acat

Tenue d'un stand avec AI dans le centre-ville

Affichage - Affichage et sensibilisation dans la salle d'attente du cinéma Utopia

Campagne de signatures dans la salle d'attente du cinéma Utopia et parmi le réseau élargi de l'Acat Toulouse Centre, du 8 au 23 octobre.

Vallée de la Bruche - Acat Vallée de la Bruche

Intervention dans six classes du collège Louis Arbogast de Mutzig Bas-Rhin, sur le thème de l'abolition de la peine de mort.

Vendôme - Acat Vendôme, municipalité,

églises, presse locale

Exposition de livres - La Bibliothèque municipale de Vendôme a affiché des panneaux et mis en avant les nouveautés en matière de livres sur la peine de mort

Tenue d'un stand d'information avec tracts et pétition au Point information Jeunesse de la municipalité

Campagne de signatures de la pétition au sein de deux églises (Trinité, Madeleine), diffusion de tracts et campagne d'affichage

Diffusion dans la presse locale (notamment dans *La Renaissance du Loir et Cher*)

Vichy - Acat Vichy

Campagne de signatures - Annonce de la campagne de signatures à la paroisse lors de

plusieurs messes et au temple, initiatives privées.

L'Hay-les-roses - FIDH et LDH

Représentation sur la peine de mort

Représentation théâtrale sur la peine de mort dont les bénéficiaires iront aux condamnés à mort américains.

Lons-le-Saunier - Studio ACF - Jura Lons-le-Saunier

Émission de radio de 12 minutes diffusée sur la radio locale dans le cadre du programme « Solidarité » : « Journée mondiale contre la peine de mort, présentée par l'Acat », les 9 et 13 octobre.

Lyon - Acat Lyon, Amnesty International, Association Des mains unies pour la justice, la Ligue des droits de l'Homme

Soirée ciné-débat - Projection du film *Made in the USA* (VOST) suivie d'un débat contre la peine de mort.

Sensibilisation - Stand d'information sous chapiteau place Carnot

Lettres de lobbying

Montpellier - Collectif contre l'homophobie et pour l'égalité des droits

Action de sensibilisation - Stand de sensibilisation de l'opinion publique et campagne de signatures pour la pétition. Rappel de la réalité des exécutions à travers le monde à l'aide de deux potences symboliques, d'éléments chiffrés et de photos.

Campagne de signatures

Montpellier - Radio Rig

Diffusion d'un entretien - Diffusion sur une radio associative bordelaise de l'entretien d'Emilie Artaud, membre de l'association « Lutte pour la justice ».

Montpellier - Radio BLV

Programme Radio - Comme tous les ans, la radio BLV a diffusé à deux reprises un reportage de 15 minutes sur la peine de mort.

Montpellier - Lutte pour la justice (LPJ)

Actions de sensibilisation - Démarches auprès des médiathèques afin qu'elles exposent durant une semaine des ouvrages traitant de la peine de mort et mettent à disposition des lec-

teurs des affiches et des tracts. Sensibilisation des libraires amis sur le sujet avec réalisation, là aussi d'une table d'ouvrages. Participation aux actions menées par les grandes organisations.

Paris - Maison Suisse - Cité internationale universitaire de Paris

Exposition et soirée débat - Exposition « Sur le chemin de l'abolition universelle » et soirée débats.

Paris - Barreau de Paris

Lettre de lobbying - Envoi de lettres à 69 gouvernements (notamment Russie, Pakistan, Chine, Vietnam, et aux États africains) et à des Barreaux étrangers pour soutenir la résolution pour un moratoire universel sur les exécutions au moment du vote par l'Assemblée générale des Nations unies.

Campagne de signatures

Annnonce de la Journée mondiale contre la peine de mort et présentation de la pétition sur le moratoire universel, dans le bulletin du barreau de Paris.

Publications - Publications de plusieurs articles dans la revue mensuelle *Le Barreau autour du Monde*, dans les numéros d'octobre et de décembre 2007.

Paris - Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal et Collectif « Ensemble Sauvons Mumia »

Communiqué sur le site Internet - Communiqué sur la Journée mondiale contre la peine de mort et le moratoire.

Projection de film et débat - Projection du film *Les Derniers mots de Frances Newton* de Thomas Geifer, au Centre culturel La Clef (Paris) : bouleversant témoignage de cette femme noire et pauvre, âgée de 40 ans, condamnée pour avoir assassiné son mari et ses deux enfants, et exécutée au Texas en septembre 2005 après 18 ans d'incarcération. Frances Newton a toujours clamé son innocence. Le film a suscité un débat passionné.

Rassemblement - Comme tous les mercredis, un rassemblement a eu lieu de 18 heures à 20 heures devant le Consulat des États-Unis à Paris. L'appel a été élargi à l'ensemble des com-

munes qui ont fait de Mumia un Citoyen d'Honneur (Bagneux, Clermont-Ferrand, Malakoff...)

Paris – Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat), Ensemble contre la peine de mort (ECPM), Fédération International des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Reporters sans frontières (RSF), Ligue iranienne des droits de l'Homme, Coalition mondiale contre la peine de mort

Manifestation silencieuse contre la peine de mort - Sur la Place de la Bastille, des grues, utilisées comme potences en Iran, ont été installées. Des mannequins pendus aux grues se balançaient sous les yeux d'une foule de manifestants vêtus de noir. Initiée pour protester contre la recrudescence des exécutions en Iran (plus de 244 exécutions fin octobre), cette mise en scène a frappé les esprits et a été largement relayée par les médias.

Tours - IUT Tours Nord

Exposition - « sur le chemin de l'abolition universelle ».

Vincennes - Bibliothèque de Vincennes

Exposition de livres - La bibliothèque de Vincennes a installé une table de documentation exposant des livres concernant la peine de mort.

Vincennes - Fiacat

Lettres de lobbying - Envoi de lettres à six Gouvernements (Bénin, Burkina Faso, Mali, Madagascar, Burundi et République de Centrafrique) pour soutenir la résolution pour un moratoire universel sur les exécutions au moment du vote par l'Assemblée générale des Nations unies.

Vincennes - FIDH

Lettres de lobbying - Envoi de lettres à 17 Gouvernements (Laos, Tchad, Burundi, Maroc etc.), pour soutenir la résolution pour un moratoire universel sur les exécutions au moment du vote par l'Assemblée générale des Nations unies.

[Grande-Bretagne

Death Watch International

Lancement officiel - Lancement de cette association qui coalise des campagnes anti-peine de mort ; et de son site Internet. Une réception a eu lieu à Londres, en présence de Nick Yarris, ancien condamné à mort.

Amnesty International

Secrétariat international

Table ronde - Organisation d'une table ronde aux Nations unies (Conseil économique et social ; NYC), au cours de laquelle trois anciens condamnés à mort ont exhorté les États membres des Nations unies à apporter leur soutien au projet de moratoire sur les exécutions. Les trois hommes, respectivement originaires du Japon, de l'Ouganda et des États-Unis, sont revenus sur leur histoire personnelle : ils ont décrit les procédures iniques, les erreurs et les dysfonctionnements du système judiciaire, qui leur ont valu de passer à eux trois 54 ans dans les couloirs de la mort pour des crimes qu'ils n'avaient pas commis.

Amnesty International Grande-Bretagne

Veillées aux bougies - Chaque groupe local d'AI Grande-Bretagne a organisé une veillée avec 22 bougies représentant le nombre de condamnés à mort qui sont exécutés chaque jour en Chine selon les estimations d'AI. AI a appelé la Chine à plus de transparence sur les exécutions (et notamment la publication de statistiques officielles réelles) ainsi qu'à la réduction du champ d'application de la peine de mort.

Penal Reform International

Publication - Publication du livre *Studies on Death Penalty and the Right to Life in the Arab World* par PRI et le Amman Center for Human Rights Studies. Le livre comprend 18 études, portant sur la situation de la peine de mort au Maroc, en Algérie, en Tunisie, au Yémen, au Liban etc.

REPRIEVE

Communiqué de presse

[Islande

Amnesty International Islande

Lettre de lobbying - pour soutenir le vote de la résolution sur le moratoire sur les exécutions

à l'Assemblée générale des Nations unies. Lettre envoyée aux autorités islandaises.

[Italie

Ville de Venise

Communiqué de presse - Mise en ligne d'un communiqué de presse annonçant la Journée mondiale contre la peine de mort, sur la page d'accueil du site de la Municipalité de Venise.

Campagne d'affichage - La Mairie de la Ville de Venise a placardé les affiches de la Journée mondiale sur ses murs. Campagne d'affiches à Mestre.

Ville de Reggio Emilia

Campagne d'affichage

Communiqué de presse

Actions de sensibilisation - Traduction des dépliants et affiches de la Journée mondiale en italien et distribution dans les écoles, bibliothèques etc. Campagne de signatures. Lettres envoyées par le Maire de Reggio Emilia aux villes partenaires pour obtenir leur soutien pour le moratoire.

Région Toscane et la Communauté

Sant'Egidio

Campagne de signatures

Diffusion d'un documentaire - Diffusion du documentaire *Non vale la pena* (Ça n'en vaut pas la peine).

Table ronde - Table ronde avec les représentants de la Région Toscane, de la Communauté Sant'Egidio, un journaliste afghan (militant des droits de l'Homme), et un jeune prêtre chinois.

Paul Rougeau Committee

Appel à signature - Diffusion de la pétition en faveur du moratoire auprès des membres et des relations.

Acat Italie

Campagne de signatures - 1370 signatures recueillies

[Luxembourg

Acat Luxembourg

Campagne de signatures - Appel aux églises avec envoi d'une pétition (160 signatures).

Lettre de lobbying - Appel du mois envoyé

aux adhérents et sympathisants : envoi de lettres au gouvernement luxembourgeois lui demandant son soutien pour l'adoption de la résolution sur le moratoire lors de 62^e session de l'Organisation des Nations unies.

Émission de radio - L'Acat Luxembourg s'est exprimée sur la Radio socioculturelle, informant sur la Journée mondiale et appelant à signer la pétition.

Communiqué de presse - Publication par plusieurs quotidiens luxembourgeois.

Barreau de Luxembourg

Plaidoyer auprès du gouvernement pour un soutien de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

[**Norvège**

Defend International

Appel à mobilisation - En faveur de l'abolition et de l'adoption du moratoire universel sur la peine de mort, en faveur de deux journalistes iraniens condamnés à mort (Hasanpoor et Butimar).

[**Pays-Bas**

Dutch Bar & Rotterdam Bar Association

Rencontre avec le ministre de la Justice afin de discuter de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

[**Portugal**

Commission européenne et Conseil de l'Europe

Conférence de la Commission Européenne et du Conseil de l'Europe

« L'Europe contre la peine de mort » : Conférence de la Commission européenne en partenariat avec le Conseil de l'Europe, le 9 octobre 2007 à Lisbonne, annonçant la Journée européenne contre la peine de mort

Barreau Portugais

Lettre de lobbying - Lettre envoyée au ministre portugais des Affaires étrangères, afin qu'il soutienne la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies.

Annonce de la Journée mondiale publiée sur le site Internet du Barreau.

[**République Tchèque**

Amnesty International République Tchèque

Lettre de lobbying - pour soutenir le vote de la résolution pour un moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations unies. Lettre envoyée aux représentants marocains.

[**Suède**

Barreau suédois

Plaidoyer - Le Barreau suédois a écrit au gouvernement suédois afin qu'il soutienne la résolution lors du vote de l'Assemblée générale des Nations unies.

[**Suisse**

Radio Swiss Info, Lifespark

Diffusion d'un entretien - Diffusion radio d'un entretien en anglais (traduit dans quatre autres langues) sur la station de radio Swiss Info, qui diffuse ses programmes à l'international. Il a été question de la Journée mondiale et du travail de Lifespark en faveur de l'abolition. La station de radio a aussi diffusé des informations générales sur cette thématique et sur des liens Internet pertinents.

Amnesty International Suisse, Lifespark

Appel en faveur du moratoire - Appel auprès des gouvernements du monde entier afin qu'il vote en faveur de la résolution des Nations unies sur le moratoire universel

Acat Suisse

Campagne de signatures - Collecte de 6 509 signatures.

BLOGS

Il s'agit d'une liste non exhaustive de blogueurs qui ont évoqué la Journée mondiale 2007 contre la peine de mort, appelant très souvent à signer la pétition internationale en ligne et relayant l'information sur la peine de mort dans le monde et l'appel à initiatives lancé par la Coalition mondiale.

- **Aef (Association des Éditeurs Francophones) de Dmoz Blog :**
<http://www.aef-dmoz.org/blog/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-2/>
- **Alain Hubler, conseiller communal de Lausanne :**
<http://alainhubler.wordpress.com/2007/10/10/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/>
- **Amnesty International USA :** <http://blogs.amnestyusa.org/death-penalty/archive/2007/10/10/happy-world-day-against-the-death-penalty.htm>
- **Asia Death Penalty :** <http://asiadeathpenalty.blogspot.com/>
- **Barbara's Journey toward Justice :**
<http://barbarasblogspot.blogspot.com/2007/09/world-day-against-death-penalty-oct10.html>
- **Basta :** <http://20six.fr/basta/cat/199850/0>
- **Beurre ou ordinaire ? Le blog décroissant de Seb31 :**
<http://sebos31.over-blog.com/article-12928624.html>
- **Blog Dalloz :** <http://blog.dalloz.fr/blogdalloz/2007/09/18-septembre-le.html>
- **Blog Nouvel Obs :** <http://robocup555.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/10/05/peine-de-mort-le-maroc-bon-eleve.html>
- **Blog TV News :** <http://www.leblogtvnews.com/article-12838516.html>
- **Bobard Censored :** <http://newsnoncensures.blogspot.com/2007/10/moratoire-universel-contre-la-peine-de.html>
- **Death Penalty News :** <http://deathpenaltynews.blogspot.com/2007/10/10-octobre-2007-5e-journee-mondiale.html>
- **Derechos :** http://www.humanrightsblog.org/ua/2007/10/world_day_against_the_death_pe.html
- **Désirs d'avenir, Valenciennois :** <http://desirsdavenir-valenciennois.hautetfort.com/archive/2007/10/10/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort.html>
- **Droits de l'Homme et Libertés ; Blog du Secrétariat national aux Droits de l'Homme et aux Libertés du Parti Socialiste :**
<http://libertes.parti-socialiste.fr/2007/10/10/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/>
- **Entendre...et éventuellement voir :** <http://jeanluc.blog.lemonde.fr/2007/10/06/10-octobre-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/>
- **Fredoberson :** <http://blog.france2.fr/fredoberson/index.php/2007/10>
- **For Victims, Against the Death Penalty :**
<http://mvfhr.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- **Free Lantern :** <http://all.freelantern.com/2007/10/world-day-against-the-death-penalty.html>
- **Inès workshop :** <http://inesworkshop.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- **Journal d'un Secrétaire de Section, David Chizat :**
<http://davidchizat.over-blog.com/article-12906574.html>

- **Ladies Room, le magazine des filles à la page** : <http://ladiesroom.fr/2007/10/18/10-octobre-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/>
- **La route de Lissa** : <http://laroutedelissa-friends.over-blog.com/>
- **Le blog d'Yvan Lubraneski** : <http://www.yvanlubraneski.fr/archive/2007/10/10/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort.html>
- **Le Blogue de Derfel** : <http://www.derfel.info/48-archive-10-2007.html>
- **Le ^{XXII} siècle sera Utopie ou ne sera pas... :**
<http://blog.autresmondes.eu/post/2007/10/10/Journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort>
- **My eyes and thoughts behind camera :**
<http://mebehindcamera.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- **Mariam Namazie :**
<http://maryamnamazie.blogspot.com/2007/09/october-10-international-day-against.html>
- **MKNE Political Information** : <http://politsmk.blogspot.com/2007/10/against-executions.html>
- **Modem76, le blog du Mouvement démocrate** : <http://www.modem76.com/article-12960711.html>
- **Moi, dans tous mes états** : <http://moidanstousmesetats.blogspirit.com/archive/2007/10/05/tous-pour-l-abolition-de-la-peine-de-mort.html>
- **Mon pays la Haute Provence** : <http://monpayslahauteprovence.blog50.com/archive/2007/10/10/contre-la-peine-de-mort.html>
- **Multipol** : <http://blog.multipol.org/post/2007/09/19/ACTU-:-Opposition-de-la-Pologne-a-la-creation-dune-journee-europeenne-contre-la-peine-de-mort>
- **Nicolas Blain** : <http://nicolasblain.hautetfort.com/archive/2007/10/10/10-ocotobre-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort.html>
- **No Right Turn** : <http://norightturn.blogspot.com/2007/10/1010-world-day-against-death-penalty.html>
- **Ode to my Tainted Dreamz** : <http://nussaiabah.wordpress.com/2007/10/10/world-day-against-the-death-penalty/>
- **Opinion libre** : <http://robocup555.blogs.nouvelobs.com/archive/2007/10/05/peine-de-mort-le-maroc-bon-eleve.html>
- **Paroisse de Colomiers** : http://www.paroisse-colomiers.org/index.php?option=com_content&task=view&id=227&Itemid=82
- **P'tit Labello** : <http://ptit-labello.skyrock.com/>
- **PhD Studies in Human Rights**: <http://humanrightsdoctorate.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- **Politics, World, Life, Culture // Le blog de Louis Lepioufle** : <http://powolicu.wordpress.com/2007/10/10/peine-de-mort-une-abolition-mondiale-plus-que-necessaire/>
- **Prof en campagne** : <http://www.profencampagne.com/archive-10-10-2007.html>
- **Rénova(c)tion. Socialiste21** : <http://renovation.socialiste21.over-blog.com/article-12652577.html>
- **Sfia Bouarfa, Députée bruxelloise, sénatrice de communauté et conseillère communale schaarbeekoise** : http://sfiabouarfa.typepad.com/mon_weblog/2007/10/5me-journe-mond.html
- **Tennessee Coalition to Abolish the State Killing** : <http://ttask.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- **Texas Death Penalty Blog** : <http://texasdeathpenalty.blogspot.com/2007/11/death-penalty-calendar.html>
- **The Agonist** : http://agonist.org/20071010/europe_leads_world_day_against_death_penalty

- **The Death Penalty Debate** : <http://deathpenalty3.proboards103.com/index.cgi?board=global&action=display&thread=1191869148>
- **True Peace is the Presence of Justice** : <http://aiusa149.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty-seeks.html>
- **Un Fontainois à Pékin** : <http://www.fontaine38.fr/olivierleclouerec/index.php?2007/10/10/591-journee-mondiale-tous-contre-la-peine-de-mort>
- **UMP Evian Thonon Giffre** : <http://www.ump-evian-thonon-giffre.com/article-12964757.html>
- **Vanille, Joyce et les autres....** : <http://carine8564.spaces.live.com/blog/cns!1B258C4D15DA391C!1880.entry>
- **Voices** : <http://blogogergosum.wordpress.com/2007/10/10/world-day-against-death-penalty/>
- **Waiting for the Stampede** : <http://waitingforthestampede.blogspot.com/2007/10/10-octobre-2007-5e-journee-mondiale.html>

AUTRES SITES

Voici une liste non exhaustive de sites Internet qui ont relayé l'appel à signature de la pétition mondiale en faveur du moratoire universel, ainsi que l'appel à initiatives lancé par la Coalition mondiale à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort 2007.

- **Altermonde Sans Frontières** : <http://www.altermonde-sans-frontiere.com/spip.php?rubrique238>
- **C2NN** : <http://www.care2.com/news/category/world/death+penalty>
- **Defend International** : http://www.defendinternational.com/index.php?option=com_content&task=view&id=119&Itemid=73
- **FAMVIN The International Vincenzian Family** : <http://famvin.org/en/archive/stop-the-death-penalty>
- **Homogène** : <http://www.homogene.be/homogene/site/index.php?page=telsquels&id=7>
- **HumanRights.ch** : http://www.humanrights.ch/home/fr/Suisse/Politique/Torture/idart_4571-content.html?zur=836
- **International Federation of Liberal Yout** : http://iflry.org/blogs/mos/archive/2007/09/28/FEL_3A00_-Pour-en-finir-avec-la-peine-de-mort.aspx
- **Iran manif** : <http://www.iranmanif.org/content/view/3335/89/>
- **Kurdax.net** : <http://www.kurdax.net/English/AliKilic-AzadiBoRojnamevanan-1.pdf>
- **La Maison de l'Europe en Provence** : <http://www.lamaisondeleuropedeprovence.fr/letx1007.htm>
- **Numb3rs** : <http://www.numb3rs.fr/archives/330>
- **Part Communiste du Québec** : <http://www.pcq.qc.ca/Dossiers/PCQ/Communiques/DossiersDivers/PourAbolitionDeLaPeineDeMort.htm>
- **Portail sur l'Histoire de la Justice, des crimes et des peines** : <http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article305.html>
- **Stop Executions in Iran** : <http://www.stopexecution.net/>
- **The Greens European Free Alliance** : http://www.greens-efa.org/cms/pressreleases/dok/198/198843.peine_de_mort@en.htm
- **UNSA** : <http://www.unsa-education.org/modules.php?name=News&pagenum=8>
- **Wimps** : <http://www.wimps.org.uk/index.cfm/go/issues/key/EF52D10B-1372-37DB-A03FEB424F350BC2/page/4>

LA RÉOLUTION A/RES/62/149 DU 18 DÉCEMBRE 2007

Assemblée générale

AG/10678
Nations Unies A/C.3/62/L.29 Assemblée générale
Distr. limitée
1er novembre 2007
Français / Original : anglais
07-57707 (F) 021107 021107
0757707

Soixante-deuxième session

Troisième Commission
Point 70 b) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'Homme : questions relatives aux droits de l'Homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Moratoire sur la peine de mort

L'Assemblée générale,
Guidée par les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies,
Rappelant également les résolutions sur la question de la peine de mort adoptées ces dix dernières années par la Commission des droits de l'Homme à toutes ses sessions successives, la dernière en date étant sa résolution 2005/594, dans laquelle la Commission engage tous les États qui maintiennent encore la peine de mort à l'abolir définitivement et, en attendant, à instituer un moratoire sur les exécutions,
Rappelant en outre les importants résultats obtenus par l'ancienne Commission des droits de l'Homme sur la question de la peine de mort et désireuse de voir le Conseil des droits de l'Homme poursuivre les travaux sur cette question,
Estimant que l'application de la peine de mort porte atteinte à la dignité humaine, et convaincue qu'un moratoire sur la peine de mort contribue au renforcement et à l'élargissement progressif des droits de l'Homme, qu'il n'y a pas de preuve irréfutable que la peine de mort a un effet dissuasif et que toute erreur judiciaire dans l'application de la peine de mort est irréversible et irréparable,
Se félicitant qu'un nombre croissant d'États ont décidé d'appliquer un moratoire sur les exécutions, lequel débouche dans de nombreux cas sur l'abolition de la peine de mort,

1. Se déclare vivement préoccupée par le fait que la peine de mort continue d'être appliquée ;
2. Engage tous les États qui maintiennent encore la peine de mort à :
 - a) Observer les normes internationales garantissant la protection des droits des personnes passibles de la peine de mort, en particulier les normes minimales, énoncées dans l'annexe à la résolution 1984/50 du Conseil économique et social, en date du 25 mai 1984 ;
 - b) Fournir au Secrétaire général des renseignements concernant l'application de la peine capitale et le respect des garanties pour la protection des droits des personnes passibles de la peine de mort ;
 - c) Limiter progressivement l'application de la peine de mort et réduire le nombre d'infractions qui emportent cette peine ;
 - d) Instituer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort ;
3. Engage les États qui ont aboli la peine de mort à ne pas l'introduire de nouveau ;
4. Prie le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-troisième session, un rapport sur l'application de la présente résolution ;
5. Décide de poursuivre l'examen de la question à sa soixante-troisième session, au titre du même point de l'ordre du jour.

1 Résolution 217 A (III).

2 Voir résolution 2 200 A (XXI), annexe.

3 Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 1577, no 27531.

Rappelant la Déclaration universelle des droits de l'Homme 1, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques 2 et la Convention relative aux droits de l'enfant 3,

4 Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément no 3 et rectificatifs (E/2005/23 et Corr. 1 et 2), chap. II, sect. A.

Le détail des votes

Pour :

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Argentine, Arménie, Autriche, Australie, Azerbaïdjan, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Canada, Cape Vert, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte-d'Ivoire, Croatie, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, Équateur, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kiribati, Kirghizstan, Latvien, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Mali, Malta, Îles Marshall, Ile Maurice, Mexique, Micronésie (États fédéraux de), Moldavie, Monaco, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nauru, Népal, Nouvelle Zélande, Nicaragua, Norvège, Ouzbékistan, Palau, Panama, Paraguay, Philippines, Pologne, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, République Dominicaine, République Tchèque, ex-République yougoslave de Macédoine, Royaume Uni, Rwanda, Samoa, Saint Marin, Sao Tome et Principe, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Timor-Leste, Turquie, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela.

Contre :

Afghanistan, Antigua et Barbuda, Arabie Saoudite, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Botswana, Brunei Darussalam, Chine, Comores, Dominique, Égypte, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Grenade, Guyane, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Jamaïque, Japon, Jordanie, Koweït, Libye, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Mongolie, Myanmar, Nigeria, Oman, Ouganda, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Qatar, République Démocratique Populaire de Corée, Saint Kitts et Nevis, Saint Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Singapour, Somalie, Soudan, Surinam, Syrie, Tchad, Thaïlande, Tonga, Trinidad et Tobago, Yémen, Zimbabwe.

Abstentions :

Biélorussie, Bhoutan, Cameroun, Cuba, République Démocratique du Congo, Djibouti, Guinée Équatoriale, Érythréen, Fidji, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Liban, Lesotho, Liberia, Malawi, Maroc, Niger, République Centrafricaine, République de Corée, République Démocratique Populaire du Lao, Sierra Leone, Swaziland, Togo, Émirats Arabes Unis, République Unie de Tanzanie, Vietnam, Zambie.

Absents :

Guinée-Bissau, Pérou, Sénégal, Seychelles, Tunisie.

COMMUNIQUES DE PRESSE & DECLARATIONS OFFICIELLES

ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

[**Coalition mondiale contre la peine de mort**

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT – CAMPAGNE 2007 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'édition 2007 de la Journée mondiale contre la peine de mort mettra l'accent sur un appel lancé à tous les États membres des Nations unies pour qu'ils votent en faveur d'une résolution appelant à un moratoire universel sur les exécutions. Cette résolution sera soumise au cours de la 62e session de l'Assemblée générale, en novembre 2007. « Il existe une tendance claire au niveau international qui montre que la peine de mort est de moins en moins appliquée. Adopté à l'Assemblée générale des Nations unies, un moratoire universel jouirait d'une force morale particulièrement importante.

Il représenterait un véritable pas en avant vers l'abolition universelle », souligne Martin Macpherson, Directeur du programme Droit et organisations internationales d'Amnesty International.

Pendant le mois d'octobre, cinq conférences de presse pour célébrer la Journée mondiale contre la peine de mort auront lieu dans cinq villes du monde: Rabat (Maroc), San Juan (Porto Rico), Kinshasa (République Démocratique du Congo), et Lisbonne (Portugal) puis New York (USA) le 10 octobre, date de la Journée mondiale, en marge des Nations unies.

À la fin du mois d'octobre 2007, la Coalition mondiale contre la peine de mort présentera à l'Assemblée générale des Nations unies une pétition signée par plus de 5 millions de personnes dans le monde. Cette pétition appelle à un moratoire sur les exécutions et à l'abolition de la peine capitale. La remise de cette pétition fera l'objet d'une grande conférence de presse à nouveau organisée à New York.

À ce jour, 133 pays ont aboli la peine capitale ou ont renoncé à l'appliquer. Parmi les pays ayant récemment aboli la peine de mort figurent le Rwanda, la Côte-d'Ivoire, le Liberia, ou encore le Mexique, les Philippines, la Turquie et la Bosnie-Herzégovine. La Coalition mondiale contre la peine de mort exerce des actions de lobbying visant à ce que près d'une centaine d'États s'engagent en faveur de la résolution pour un moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations unies. Si la Coalition mondiale contre la peine de mort est optimiste concernant l'adoption du moratoire, la situation reste néanmoins préoccupante. Dans certaines régions du monde, le combat pour l'abolition est plus crucial que jamais. L'année dernière, au moins 1 591 prisonniers ont été exécutés.

Les pays les plus incriminés, comptabilisant 91 % de ces exécutions sont la Chine, les États-Unis, l'Iran, l'Irak, le Pakistan et le Soudan (sources Amnesty International).

La Coalition mondiale invite aujourd'hui tous les gouvernements à se mobiliser en faveur d'un monde sans exécution afin de contribuer au renforcement de la dignité humaine et de participer au progrès des droits de l'Homme dans le monde. Elle demande à tous les États membres de l'Assemblée générale des Nations unies d'adopter une résolution appelant à un moratoire universel sur les exécutions.

[**Amnesty International**]

10.10.2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : POL 30/024/2007 (Public)

Bulletin n° : 192

ÉFAI

Embargo : 10 octobre 2007 00h01 TU

Non à la peine de mort ! Le monde décide

À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, ce 10 octobre 2007, Amnesty International demande aux gouvernements du monde entier de voter en faveur de la résolution appelant à l'instauration d'un moratoire mondial sur les exécutions, qui sera présentée lors de l'actuelle session de l'Assemblée générale des Nations unies.

« Il existe une véritable dynamique en faveur de l'abolition de la peine capitale, a déclaré Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International. Au total, 133 États membres des Nations unies, de toutes les régions du globe, l'ont abolie en droit ou en pratique. En 2006, 25 États seulement ont mis à mort des prisonniers et 91 p. cent de ces exécutions ont eu lieu dans six pays : la Chine, les États-Unis, l'Iran, l'Irak, le Pakistan et le Soudan. Ceux qui ont choisi ce châtiment extrêmement cruel, inhumain et dégradant sont de plus en plus minoritaires.

« En adoptant la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU concernant le moratoire sur les exécutions, les gouvernements feront un grand pas vers un monde sans exécutions. »

Les exécutions recensées dans le monde ont baissé de plus de 25 p. cent en 2006, passant d'au moins 2 148 en 2005 à au moins 1 591 dans 25 pays en 2006. Pas moins de 3 861 personnes ont été condamnées à mort dans 55 pays en 2006.

La peine de mort n'est plus appliquée en Europe, à l'exception de la Biélorussie. Quant à l'Asie centrale, elle se dirige clairement vers l'abolition : le Kirghizistan a aboli la peine de mort pour les crimes ordinaires en juin 2007, le Kazakhstan a adopté un moratoire sur les exécutions depuis 2003 et le Tadjikistan a instauré des moratoires sur les exécutions et les condamnations à mort depuis 2004.

L'Ouzbékistan prend également des mesures en faveur de l'abolition.

En Afrique, seuls six pays ont procédé à des exécutions en 2006. En mars 2007, le ministre de l'Intérieur du Ghana, Albert Kan Dapaah, a annoncé la commutation de 36 condamnations à mort en détentions à perpétuité. En avril 2007, la Haute cour du Malawi a déclaré la peine de mort statutaire contraire à la Constitution. Au Nigeria, en mai 2007, les autorités ont annoncé qu'elles gracieraient tous les prisonniers de plus de soixante ans qui avaient passé au moins dix ans sous le coup d'une condamnation à mort. En juillet 2007, le Rwanda a aboli la peine de mort pour tous les crimes. Le Burundi, le Gabon et le Mali s'engagent eux aussi sur la voie de l'abolition.

Les États-Unis se démarquent en tant que seul pays des Amériques à avoir exécuté des condamnés depuis 2003. Pourtant, ils se détournent lentement de ce châtiment. Il y a eu 53 exécutions en 2006 – chiffre le plus bas depuis dix ans – tandis que les condamnations à mort ne cessent de diminuer depuis leur niveau record au milieu des années 1990.

En Asie, les Philippines ont aboli la peine capitale en 2006. En Chine, on a pu constater un certain recul de la peine de mort. Le 1^{er} janvier 2007, la Cour populaire suprême a

officiellement repris son rôle consistant à examiner les condamnations prononcées en Chine. D'après les experts juridiques chinois, cela devrait probablement faire baisser de 20 à 30 % le nombre total d'exécutions dans le pays.

Au Maroc, en Algérie et en Tunisie, le débat s'intensifie au sujet de l'abolition de la peine capitale. Au Maroc, une Commission de la vérité ayant conclu ses travaux en 2005 a expressément préconisé de supprimer ce châtement.

[**Amnesty International**

Lettre ouverte

Index AI : ACT 50/019/2007 (Public)

Bulletin n° : 193

ÉFAI

Embargo : 10 octobre 2007 00h01TU

Peine de mort. Lettre ouverte d'Irene Khan, Secrétaire générale d'Amnesty International, aux États membres des Nations unies, demandant un moratoire mondial sur les exécutions

À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, j'écris pour exhorter tous les États membres des Nations unies à soutenir une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, demandant un moratoire mondial sur les exécutions. Cette initiative est soutenue par des pays de toutes les régions du monde, et constituerait une étape importante vers l'objectif déclaré de l'Assemblée générale : l'abolition mondiale de la peine de mort.

La peine de mort est le châtement cruel, inhumain et dégradant ultime. Elle est discriminatoire, souvent utilisée de manière disproportionnée à l'encontre des pauvres, des minorités et des membres de groupes raciaux, ethniques et religieux. Elle est souvent imposée après un procès manifestement inéquitable. Pourtant, même dans le cas d'un procès équitable, le risque d'exécuter un innocent ne peut jamais être complètement écarté.

Le mouvement tendant à l'abolition de la peine capitale se renforce dans tous les pays : la majorité des États membres des Nations unies, de toutes les régions du monde, ont aboli la peine de mort en droit ou en pratique, et seuls 25 pays ont procédé à des exécutions en 2006. Les statistiques d'Amnesty International montrent également un déclin important et général dans le nombre d'exécutions signalées en 2006. Cette tendance à l'abolition est reconnue et encouragée par le Secrétaire général des Nations unies et le Haut-commissaire aux droits de l'Homme des Nations unies.

Amnesty International estime que la résolution proposée doit comporter les éléments suivants :

- Demander aux États non abolitionnistes d'établir un moratoire sur les exécutions, comme première étape vers l'abolition de la peine de mort ;
- Demander aux États non abolitionnistes de respecter les normes internationales garantissant la protection des droits des personnes encourant la peine de mort ; et
- Demander au Secrétaire général des Nations unies de produire un rapport sur la mise en œuvre du moratoire lors de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Je vous exhorte à soutenir cette résolution.

[**Fiacat**

Communiqué :

Journée mondiale contre la peine de mort 2007

La Fiacat appelle les États membres des Nations unies à soutenir une Résolution appelant à un moratoire universel sur les exécutions capitales

À l'occasion du 10 octobre 2007, 5ème Journée mondiale contre la peine de mort, la Fiacat et l'ensemble du réseau Acat invite les États membres des Nations unies à soutenir la Résolution présenté devant l'Assemblée générale appelant à un moratoire universel sur les exécutions capitales.

Cette Résolution, qui sera votée par l'Assemblée générale des Nations unies en novembre, marquera, si elle est adoptée, une étape très importante vers un monde sans exécutions. Comme l'a affirmé en juillet 2005 Sylvie Bukhari-de Pontual, Présidente de la Fiacat, « la peine de mort est une aberration. Elle est inhumaine. Elle est dégradante. Elle procède de la vengeance et non de la prévention. Elle tue et ne guérit pas. La peine de mort n'a pas d'effet dissuasif. Elle perpétue la violence. Elle ne rend pas la justice, elle la dénie. La peine de mort constitue une violation brutale, absolue et irréversible des droits de l'Homme. » Pour ces raisons, la Fiacat, membre de la Coalition mondiale contre la peine de mort s'est fortement impliquée ces derniers mois pour inciter les États à soutenir cette Résolution. Elle a notamment participé à une campagne de plaidoyer ciblé avec les Acat Bénin, Burkina Faso, Burundi, Madagascar, Mali et République Centrafricaine pour engager leurs gouvernements à voter en faveur de la Résolution. La Fiacat a également activement fait campagne pour récolter des signatures pour la pétition proposée par la Coalition mondiale appelant à un moratoire sur les exécutions et à l'abolition de la peine de mort. Cette pétition sera remise au Président de l'Assemblée générale des Nations unies par la Coalition mondiale contre la peine de mort.

À ce jour, 133 États dans le monde ont aboli la peine de mort en droit ou en fait. Plus de 91 % des exécutions au cours des dernières années ont eu lieu dans 6 pays : la Chine, les États unis, l'Iran, l'Irak, le Pakistan et le Soudan.

Contact presse :

Guillaume Colin : g.colin@fiacat.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POL 30/024/2007

À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, ce 10 octobre 2007, Amnesty International demande aux gouvernements du monde entier de voter en faveur de la résolution appelant à l'instauration d'un moratoire mondial sur les exécutions, qui sera présentée lors de l'actuelle session de l'Assemblée générale des Nations unies.

« Il existe une véritable dynamique en faveur de l'abolition de la peine capitale, a déclaré Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International. Au total, 133 États membres des Nations unies, de toutes les régions du globe, l'ont abolie en droit ou en pratique. En 2006, 25 États seulement ont mis à mort des prisonniers et 91 p. cent de ces exécutions ont eu lieu dans six pays : la Chine, les États-Unis, l'Iran, l'Irak, le Pakistan et le Soudan. Ceux qui ont choisi ce châtiment extrêmement cruel, inhumain et dégradant sont de plus en plus minoritaires.

« En adoptant la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU concernant le moratoire sur les exécutions, les gouvernements feront un grand pas vers un monde sans exécutions. » Les exécutions recensées dans le monde ont baissé de plus de 25 p. cent en 2006, passant d'au moins 2 148 en 2005 à au moins 1 591 dans 25 pays en 2006. Pas moins de 3 861 personnes ont été condamnées à mort dans 55 pays en 2006.

La peine de mort n'est plus appliquée en Europe, à l'exception de la Biélorussie. Quant à l'Asie centrale, elle se dirige clairement vers l'abolition : le Kirghizistan a aboli la peine de mort pour les crimes ordinaires en juin 2007, le Kazakhstan a adopté un moratoire sur les exécutions depuis 2003 et le Tadjikistan a instauré des moratoires sur les exécutions et les condamnations à mort depuis 2004. L'Ouzbékistan prend également des mesures en faveur de l'abolition.

En Afrique, seuls six pays ont procédé à des exécutions en 2006. En mars 2007, le ministre de l'Intérieur du Ghana, Albert Kan Dapaah, a annoncé la commutation de 36 condamnations à mort en détentions à perpétuité. En avril 2007, la Haute cour du Malawi a déclaré la peine de mort statutaire contraire à la Constitution. Au Nigeria, en mai 2007, les autorités ont annoncé qu'elles gracieraient tous les prisonniers de plus de soixante ans qui avaient passé au moins dix ans sous le coup d'une condamnation à mort. En juillet 2007, le Rwanda a aboli la peine de mort pour tous les crimes. Le Burundi, le Gabon et le Mali s'engagent eux aussi sur la voie de l'abolition.

Les États-Unis se démarquent en tant que seul pays des Amériques à avoir exécuté des condamnés depuis 2003. Pourtant, ils se détournent lentement de ce châtiment. Il y a eu 53 exécutions en 2006 – chiffre le plus bas depuis dix ans – tandis que les condamnations à mort ne cessent de diminuer depuis leur niveau record au milieu des années 1990.

En Asie, les Philippines ont aboli la peine capitale en 2006. En Chine, on a pu constater un certain recul de la peine de mort. Le 1^{er} janvier 2007, la Cour populaire suprême a officiellement repris son rôle consistant à examiner les condamnations prononcées en Chine. D'après les experts juridiques chinois, cela devrait probablement faire baisser de 20 à 30 p. cent le nombre total d'exécutions dans le pays.

Au Maroc, en Algérie et en Tunisie, le débat s'intensifie au sujet de l'abolition de la peine capitale. Au Maroc, une Commission de la vérité ayant conclu ses travaux en 2005 a expressément préconisé de supprimer ce châtiment.

[**Amnesty International Belgique**

Les dates et évènements clés de la journée internationale du 10 octobre

Journée mondiale contre la peine de mort

Mercredi 10 octobre, des personnalités et des militants marqueront la Journée mondiale contre la peine de mort lors de conférence de presse organisée par Amnesty International partout dans le monde.

Les intervenants exhorteront les États membres de l'ONU à voter en faveur d'une résolution appelant à un moratoire mondial sur les exécutions.

À New York :

Interviendront notamment : sœur Helen Prejean, auteure de *La dernière marche* ; Tim Robbins, réalisateur et acteur ; Mike Farrell, acteur et président de *Death Penalty Focus* ; Souhayr Belhassen, présidente de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et Michel Taube, de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

Heure : 14 h 30 - 16 h 30, heure locale

Lieu : Church Center, 777 UN Plaza, New York, NY 10017

À Bruxelles :

Rassemblement devant l'auditoire Paul-Émile Janson, en face de l'ambassade d'Iran, Avenue Franklin Roosevelt 48 - 1050 Bxl

Les manifestants exhorteront les États membres de l'ONU à voter en faveur d'une résolution appelant à un moratoire mondial sur les exécutions.

L'attention sera également attirée sur la situation en Iran, un des pays qui exécute le plus au monde, qui continue à exécuter des mineurs et qui permet la lapidation des femmes. Présence de personnalités marraines d'Amnesty et quelques représentants politiques.

Heure : à 11 heures précises

Consigne vestimentaire : être vêtu de noir

Conférence de Marie HOLZMAN, sinologue, sur Chine : la peine de mort

Lieu : Fondation Universitaire, salle A, rue d'Egmont 11 - 1000 Bruxelles

Heure : 20 heures

À Namur

Conférence-débat : Abolir !

Avec Christian Panier, Michel Graindorge, Xavier Dijon s.j.

Modératrice : Françoise Nice.

Organisée par le groupe d'action Amnesty de Namur et le cercle des étudiants en Droits de L'université de Namur.

Heure : 19h00 Lieu : à l'auditoire Pierre Maon (faculté de Droit)

Musique 3 consacrera la soirée du 10 octobre à cette thématique

[**Murder Victim's Families for Human Rights**

Wednesday, October 10, 2007

World Day Against the Death Penalty

Here's MVFHR's public statement released on this World Day Against the Death Penalty: Murder Victims' Families for Human Rights is an organization of family members of homicide victims and family members of people who have been executed. As survivors with a direct stake in the death penalty debate, and as people who believe in the value of basic human rights principles, we join today in the call for a worldwide moratorium on executions.

The most basic of human rights, the right to life, is violated both by homicide and by execution. We call today for a consistent human rights ethic in response to violence: let us not respond to one human rights violation with another human rights violation. Let us recognize that justice for victims is not achieved by taking another life.

The Universal Declaration of Human Rights was inspired by victims, demanded by victims. It grew out of the suffering of millions of civilians murdered under the brutal regimes of the Second World War, and its adoption on December 10, 1948 was a way to honor the loss of those lives by asserting that such violations are neither moral nor permissible under any nation or regime.

Now, almost sixty years later, let us recognize that violations of human life in the form of the death penalty should not be permissible under any nation or regime. We call for a moratorium on the death penalty because the only way to uphold human rights is to uphold them in all cases, universally.

Today, on World Day Against the Death Penalty, the United Nations General Assembly is considering a resolution that will take us one step closer to fulfilling the aspiration of the Universal Declaration of Human Rights. As victims, we urge the members of the General Assembly to adopt the UN resolution for a universal moratorium on executions.

Read more about anti-death penalty events going on around the world today on the website of the World Coalition Against the Death Penalty.

[**Fédération des étudiants libéraux**

Florence Reuter et les Étudiants Libéraux main dans la main contre la peine de mort

La Fédération des Étudiants Libéraux (FEL) appelle il y a peu à la reconnaissance officielle par l'État belge de la date du 10 octobre comme Journée en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort. Elle se réjouit aujourd'hui du dépôt, par la Députée fédérale Florence Reuter, d'une proposition de résolution allant clairement dans ce sens. Elle appelle l'ensemble des représentants à soutenir unanimement ce texte.

À l'origine de l'adoption, par le Congrès International des Jeunes Libérales (IFLRY), réuni à Dallas (Texas) en juillet dernier, d'une résolution engageant ses membres en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort, la Fédération des Étudiants Libéraux maintient la pression sur les Assemblées parlementaires fédérales afin qu'une résolution reconnaissant officiellement la Journée internationale en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort y soit adoptée.

Les Étudiants Libéraux se réjouissent dès lors du fait que Madame Florence Reuter dépose, à la veille de cette journée symbolique, une proposition de résolution parlementaire demandant au Gouvernement fédéral « de reconnaître officiellement la date du 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort ; de déclarer, de concert avec le Conseil de l'Europe, le 10 octobre de chaque année « Journée européenne contre la peine de mort », comme stipulé dans la Résolution du Parlement européen du 27 septembre 2007 sur un moratoire universel sur la peine de mort ; et d'œuvrer afin de promouvoir l'abolition de la peine de mort dans les pays la pratiquant encore. »

Les Étudiants Libéraux espèrent vivement qu'un vote unanime des représentants viendra réaffirmer avec véhémence l'opposition inconditionnelle et active de l'État belge à la peine de mort quel que soit le motif de condamnation du prisonnier et le contexte dans lequel le crime a été commis.

Admis depuis peu parmi la cinquantaine d'organisations membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort, les Étudiants Libéraux souhaitent porter les revendications de ce rassemblement d'acteurs abolitionnistes auprès des institutions belges, dont la reconnaissance du 10 octobre relayée par Florence Reuter. Ils mènent également depuis ce lundi, sur différents campus de Communauté française une large campagne de sensibilisation dans le cadre même de cette journée symbolique dédiée cette année à la nécessité d'une résolution soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies prévoyant un moratoire universel sur les exécutions.

[**NCPDA Statement**

Contact: Nasser Rashidi
October 9, 2007
Dir. Tel: 202-487-6989

World Day against the Death Penalty and the ongoing tragedy in Iran

October 10th is the World Day against the Death Penalty. On this day, international non-governmental organizations (NGOs), Bar Associations, Unions and local governments join to coordinate international lobbying efforts to sensitize states that still maintain the death penalty.

Nowhere in the world is such effort more necessary than in Iran. Adjusted for population size, Iran has world's highest execution rate. In its September 5, 2007 statement, Amnesty International noted that it is "appalled at the reports of the execution of 21 people in Iran" on the same day (September 5, 2007) "which brought the total number of executions recorded by the organization since the start of 2007 to 210." The statement adds: "the scope of capital crimes in Iran remains extraordinarily large and includes vaguely worded charges, such as 'enmity against God'". Notably, these executions are conducted in public.

Indeed, Iranian regime and its Revolutionary Guards have a 30 year history of executing political prisoners without due process.

In an attempt to conceal their motives, the mullahs (be it the supposed moderates or the conservatives) routinely label innocent political prisoners with criminal offences before executing them in public.

Unlike most civilized nations, Iranian regime increasingly carries out the capitol punishment in public. These abuses represent a systematic phenomenon and are deliberate. Mullah's justification for brutality draws its origins from many factors, including two main elements. First, the Sharia law, which allows for significant gender inequality, persecution of individuals, and public executions. Secondly, the Iranian government, in its continual drive to further secure power base and to maintain its control over a multi-ethnic society, disregards the most basic of human rights. Public executions in Iran and wherever else they occur are a dark stain on humanity. Iranian mullah's blatant disregards for human dignity, freedom, and self determination are representative of the particular danger they pose to the civilized world.

The National Coalition of Pro-Democracy Advocates observes the October 10th World Day Against Executions and calls on all governments, the United Nations, Human Rights organizations, and concerned citizens to help stop the escalating executions worldwide. In particular, we urge immediate action to stop the execution of innocent people by the extremist government of Iran.

2020 Pennsylvania Ave, NW, Suite 235
Washington, DC 20006
Tel : 202-595-1823
Fax:202-318-8152
e-mail: info@ncpdus.org

[REPRIEVE

World Day Against the Death Penalty: Reprieve Calls for Worldwide Abolition of the Death Penalty

10.10.07

Ahead World Day Against the Death Penalty (October 10th) Clive Stafford Smith, Director of Reprieve, UK charity which provides frontline investigation and legal representation to prisoners on death row, said:

“As the UK marks the World Day Against the Death Penalty, America is right now caught up in a farcical argument about whether the lethal injection is ‘cruel and unusual’ punishment. This is a process that can paralyse while failing to anaesthetise, leaving prisoners in unimaginable pain but unable to call out for help as the final drug induces massive heart failure and death. “Cruel and unusual” doesn’t really cut it.

“The time has come for the Americans to face up to reality: there is no humane way to execute someone.

“And we too are complicit in the grim example America sets to the rest of the world. Nearly forty years after Britain abolished the death penalty the government continues to allow other states to sentence our citizens to death. Across the world today 10 Britons are condemned to die. Some of them are certainly innocent. Others have seen vital forensic evidence disallowed in court – simply for reasons of flawed legal process. Even more have suffered the worst legal representation because they were too poor to pay. Yet all too often the British government does not intervene early enough. So this day of action is not just about countries that still execute prisoners. We need to look to ourselves.”

~ Ends~

For further information or interviews, please call the Reprieve press office on 020 7131 3609.

Reprieve provides frontline investigation and legal representation to prisoners denied justice by powerful governments across the world, from death row to Guantánamo Bay.

We prioritise the cases of prisoners held by governments that should be upholding the highest human rights standards enshrined in international law.

We help prisoners facing the death penalty, particularly in America or when British nationals are involved. And we help prisoners denied justice in the name of the “war on terror”, such as those held without charge or trial in Guantánamo Bay and the countless secret prisons beyond. None of these prisoners can afford to pay for representation.

[**Union Européenne**

Communiqué de presse du 6 octobre 2007 - Union européenne

« L'Europe contre la peine de mort » - 9 octobre - Centro Cultural de Belém - 10 h 00

Le compte à rebours est en marche. Le 9 octobre 2007, Lisbonne accueille la conférence « L'Europe contre la peine de mort », à l'initiative du ministère de la Justice, dans le cadre de la PPUe, de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe.

Ainsi, l'Europe prétend faire un pas supplémentaire visant à éliminer cette pratique à l'échelle mondiale, en élevant le degré d'exigence à l'égard des normes éthiques et de la préservation des droits de l'Homme, tout en sensibilisant la communauté internationale quant à l'adoption d'une seule et même attitude démocratique et abolitionniste.

L'élimination de la peine de mort est un long et lent cheminement. Pourtant chaque fois plus d'indices permettent d'affirmer que le consensus ne cesse de croître au niveau mondial contre une pratique désajustée par rapport aux véritables États de droit, qui sont fondés sur la défense des libertés, des droits et des garanties des individus.

Il s'avère de plus en plus évident que la justice des sociétés démocratiques est appelée à mieux répondre aux exigences et est, en soi, contraire à la peine capitale. L'annulation de la peine capitale décrétée en Libye à l'encontre d'une équipe médicale étrangère ou l'abolition de la peine de mort au Rwanda, le 25 juillet 2007, en sont la preuve et correspondent à un renouveau de la tendance abolitionniste qui, espérons-le, pourra se manifester dans d'autres pays.

Voilà donc le chemin que l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, en collaboration avec le Parlement européen souhaitent tracer ; un chemin menant à l'abolition et à l'élimination mondiale de la peine de mort, grâce à un moratoire universel.

Le Conseil de l'Europe proclame que, dorénavant, le 10 octobre sera le jour européen contre la peine de mort et le symbole mondial des célébrations à l'égard de la vie humaine, de la justice, de la capacité de régénération des êtres humains et des valeurs démocratiques.

Parlement européen :

Le Président réaffirme l'engagement du PE contre la peine de mort

Communiqué de presse du 10 octobre 2007 - Union européenne

À l'occasion de la Journée mondiale et européenne contre la peine de mort introduite par le Conseil de l'Europe, Hans-Gert Pöttering a rappelé que l'abolition des exécutions capitales était une préoccupation majeure du Parlement européen. Il a affirmé cela en présence des infirmières et médecins bulgares qui ont été libérés cet été après avoir été menacés pendant huit ans d'exécution en Libye.

Après avoir salué les infirmières et les médecins bulgares présents dans l'hémicycle, le Président du PE a rappelé que la peine de mort est une « atteinte majeure aux droits de

l'Homme » et que le Parlement attachait une grande importance à ce sujet « dans le cadre des relations avec nos voisins et partenaires dans le monde entier ».

Il a saisi l'occasion pour remercier les pays l'ayant récemment abolie, notamment le Rwanda. « Cet exemple montre que même des États dont les citoyens ont subi les pires crimes renoncent à la peine de mort comme moyen de rendre la justice » s'est félicité le Président du PE, qui a rappelé que les Jeux olympiques de l'an prochain doivent être l'occasion de « briser le mur du silence » qui entoure ce sujet en Chine. Hans-Gert Pöttering a également demandé à la Présidence portugaise de l'UE de faire avancer le projet de résolution déposée par le PE auprès des Nations Unies en vue de l'abolition. Cet engagement du Parlement s'est traduit cette année par de nombreux débats et trois résolutions à ce sujet, a-t-il d'ailleurs rappelé.

En cette Journée européenne et internationale contre la peine de mort, Hans-Gert Pöttering a appelé tous les États à prendre exemple sur les États membres de l'UE qui ont aboli la peine de mort, et qui ont introduit le principe de l'abolition dans la Charte des droits fondamentaux qui doit devenir contraignante avec le futur Traité modificatif. Une minute de silence en l'honneur des victimes de la peine de mort a ensuite été observée.

Peine de mort

Le Conseil de l'Europe, un espace sans peine de mort

L'Europe est aujourd'hui le seul espace au monde où la peine de mort est quasi hors la loi. Les 47 États membres de l'Organisation soit ont aboli la peine capitale ou, à défaut, institué un moratoire sur les exécutions.

Le Conseil de l'Europe a joué un rôle déterminant dans le combat pour l'abolition, considérant que la peine de mort n'a pas sa place dans les sociétés démocratiques.

L'action du Conseil de l'Europe s'est traduite par l'adoption, en 1983, suite à une initiative de l'Assemblée parlementaire, du Protocole n° 6 à la Convention européenne des Droits de l'Homme sur l'abolition en temps de paix. En 2002, une seconde étape importante a été franchie avec l'adoption du Protocole n° 13 sur l'abolition de la peine capitale en toutes circonstances, y compris pour des actes commis en temps de guerre.

L'abolition est devenue une condition d'adhésion à l'Organisation. De ce fait, plus aucune exécution n'a été constatée au sein des pays membres de l'Organisation depuis 1997.

Aujourd'hui, l'Assemblée parlementaire continue de suivre de près la question de l'abolition de la peine de mort. Son action est notamment dirigée vers les pays disposant du statut d'observateur auprès de l'Organisation. Cela concerne, en particulier, le Japon et les États-Unis d'Amérique.

European Parliament Press release

Institutions - 10-10-2007 - 16:08

Opening of the Brussels plenary session - in the presence of the freed Bulgarian medics

The House paid tribute to Fausto CORREIA who died on Monday night. M. Fausto CORREIA was a Portuguese Member of the European Parliament from 2004. The House also paid tribute to former French MEP Christian de La Malène who died on 26 September.

Selected highlights of the Brussels plenary session 10-11 October 2007 include: Wednesday 10 October 2007.

The freed Bulgarian nurses held in Libya will be present for the Brussels plenary session at the invitation of EP President Hans-Gert Pöttering.

The European Parliament President Hans-Gert Pöttering will open the session with a statement on the World/European Day against the Death Penalty (10 October). In the resolution adopted at the last plenary, MEPs gave their “full support to EU institutions and Members States to declare, together with the Council of Europe, a European Day against the Death Penalty on 10 October each year”. Parliament regrets “the lack of unanimity in the Council on this issue and calls on the future Polish Government to fully support this initiative that reflects the basic values of the European Union.”

Just eight days before the crucial summit in Lisbon, MEPs will debate the preparation of the informal summit of heads of state and government. The current Intergovernmental Conference is due to complete its work as quickly as possible, and in any case before the end of 2007, so as to allow for sufficient time to ratify the resulting Treaty before the European Parliament elections in June 2009.

The House will then debate a key report on the future composition and number of seats per Member State in the European Parliament. The allocation of seats approved in committee follows the rules established by the June 2007 European Council, which invited the European Parliament to present a proposal by October this year. The draft Reform Treaty lays down that the new EP composition will be decided by the European Council acting by unanimity, on the basis of Parliament’s proposal and after obtaining its consent. The Nice Treaty and the Accession Treaties for Romania and Bulgaria allocated 72 MEPs for the UK for the 2009 European elections. In the EP report, the UK has 73 MEPs. For Ireland, there is no change with both Nice and the EP report allocating 12 MEPs to Ireland for the 2009 European elections. MEPs will then debate on a resolution on the humanitarian situation in Gaza after hearing statements from the Commission and the Council. On 27 September, the Conference of Presidents made a statement saying that it “deplored the humanitarian situation in the Gaza Strip.” The Conference was informed about serious declines in health indicators, such as increased rates of malnutrition and chronic diseases. The vote takes place on Thursday. The financing of the Common Agriculture Policy comes under the spotlight with the Agriculture Committee saying it would like all national lists of recipients of EU direct farm aid to be published on the Internet and for links to be created from the Commission’s website to websites of the paying agencies in the Member States. Currently thirteen Member States have set up on-line registers accessible to the public via the Europa website.

On the sidelines of the plenary, at 5pm, there will be a seminar on the Sakharov Prize for freedom of thought. The three nominees are Russian journalist Anna Politkovskaya, Sudanese lawyer Salih Mahmoud Osman and Chinese dissidents Zeng Jinyan and Hu Jia. The leaders of Parliament’s Political Groups will choose a winner in October. The prize will be awarded in plenary in December.

Thursday 11 October 2007.

The House debates and votes on two transport reports on Thursday. First, the Transport Committee recommends that the Parliament should give the green light to the EU-US aviation agreement which was signed at the EU-US summit of 30 April 2007 and which the Council endorsed and decided to apply provisionally as from 30 March 2008.

Second, the Transport Committee is calling for a “master plan” for enhanced airport capacity in order to promote and better coordinate any national and cross-border initiative for building new airport capacities and to make better use of existing capacities.

Source: http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/008-11446-283-10-41-901-20071008IPR11350-10-10-2007-2007-false/default_en.htm

European Parliament Press release

EP President Pöttering calls for the abolition of the death penalty in the presence of freed Bulgarian medics

Human rights - 10-10-2007 - 16:08

On the World Day against the death penalty (10 October), EP President Hans-Gert Pöttering stated that the European Parliament opposed the death penalty. President Pöttering paid tribute to the freed Bulgarian medics who were present in the Parliamentary Chamber. M. Pöttering recalled that the Bulgarian medics were held in custody in Libya for eight years and said that the European Parliament had, on several occasions, called for the freeing of the medics and had opposed the death penalty.

“We thank all countries that have abolished the death penalty, in particular Rwanda. We also call on China to break its ‘wall of silence’ on the use of the death penalty. We appeal for support for the EU sponsored UN resolution and for all countries to support it in New York”.

The European Parliament, has in fact, he recalled, adopted three resolutions on the abolition of the death penalty this year (see below) and “we pay tribute to all victims of the death penalty.” MEPs observed a minute of silence in their memory.

Source : http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/015-11465-283-10-41-902-20071010IPR11464-10-10-2007-2007-true/default_en.htm

10 octobre : première Journée européenne contre la peine de mort

Le refus de la peine de mort est un fondement de l'identité européenne par Terry Davis*

Le 9 octobre, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a décidé de déclarer le 10 octobre Journée européenne contre la peine de mort. Cette journée, qui doit être commémorée chaque année, se veut une contribution européenne à la Journée internationale contre la peine de mort qui a été commémorée pour la 5e fois le 10 octobre. Le Conseil de l'Europe joue un rôle pionnier en matière d'abolition de la peine de mort. Depuis 30 ans, il lutte pour l'abolition légale de la peine de mort en Europe. Depuis 1989, elle est une condition d'adhésion au Conseil de l'Europe. 45 des 46 États membres l'ont déjà abolie. Depuis 10 ans, elle n'a été prononcée dans aucun des États membres. L'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ». Les États-Unis n'en tiennent pas compte : la peine capitale est inscrite dans la législation de 38 des 50 États. Le 1^{er} mars 1985, est entré en vigueur le Protocole 6 de la Convention européenne de

sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales qui interdit à tous les États membres l'application de la peine de mort en temps de paix. L'interdiction de la peine de mort est devenue une des valeurs fondamentales de l'Europe, de même que le pluralisme démocratique et l'État de droit.

Encore dans le courant de ce mois, la 62e Assemblée générale des Nations Unies va débattre d'une Résolution appelant à un moratoire mondial sur les exécutions capitales. La communauté Sant'Egidio a rédigé une pétition à ce sujet qui a déjà été signée par 5 millions de personnes et qui est soutenue notamment par le cardinal Renato Raffaele Martino, président du Conseil pontifical Justice et Paix (www.santegidio.org/en/pdm/app+ades.htm).

Nous reproduisons ci-dessous des extraits du discours prononcé par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Terry Davis, lors de la Conférence internationale contre la peine de mort du 9 octobre à Lisbonne.

2007 marque une décennie exempte de peine de mort dans les États-membres du Conseil de l'Europe, ce qui veut dire que ces dix dernières années, personne n'a été pendu, empoisonné, décapité, électrocuté, fusillé ou tué de quelque autre façon par les représentants de la justice pénale dans aucun pays d'Europe, à l'exception du Bélarusse, qui n'est pas membre du Conseil de l'Europe.

Abolir la peine capitale à l'échelon du continent n'a pas été facile. Il a fallu du courage, de la ténacité et un grand pouvoir de conviction. Aujourd'hui, il est communément admis que la peine de mort est barbare, qu'elle ne dissuade pas les criminels, qu'elle n'aide pas les victimes et qu'elle transforme les meurtriers en martyrs et les erreurs judiciaires en tragédies irréversibles.

Si aujourd'hui, l'Europe est une zone dont la peine de mort est exclue et c'est, en grande partie, grâce à l'action du Conseil de l'Europe. 46 États européens ont ratifié le Protocole n° 6 à la Convention européenne des droits de l'Homme qui interdit la peine de mort en temps de paix. La Russie est la seule exception ; elle a, cependant, établi un moratoire et aboli la peine de mort en pratique. [...] La majorité des autres États membres du Conseil de l'Europe ont non seulement interdit la peine de mort en temps de paix, mais sont allés encore plus loin en signant et en ratifiant le Protocole n° 13 qui interdit la peine de mort en toutes circonstances, en temps de guerre comme en temps de paix.

Certaines personnes se demanderont alors pourquoi, après 3 650 jours sans peine de mort en Europe, nous avons besoin d'une Journée européenne contre la peine de mort. La réponse est très simple : nous n'avons pas encore mené notre mission à bonne fin. L'abolition de la peine de mort est beaucoup trop importante pour être considérée comme acquise.

Nous savons que de nombreuses personnes en Europe continuent d'être favorables à la peine de mort. Chaque fois qu'un crime particulièrement atroce est commis, ou, dans certains cas, au moment des élections, des voix s'élèvent pour demander le rétablissement de la peine de mort.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer ces voix ou de faire de ce sujet un tabou. Ce serait irresponsable et peu démocratique. Nous avons des arguments solides contre la peine de mort et nous ne devrions pas avoir peur de les soumettre à un débat public. Nous devons aller vers les citoyens et leur expliquer pourquoi la peine de mort est une mauvaise chose, pourquoi elle a été abolie et pourquoi elle ne doit pas être rétablie. La Journée européenne contre la peine de mort nous en donne l'occasion.

La deuxième priorité de l'Europe est de démontrer qu'il n'y a pas de contradiction entre une lutte efficace contre la criminalité, dont le terrorisme, et un système de justice pénale respectueux des droits de l'Homme. [...]

Notre priorité ultime est l'abolition de la peine de mort partout dans le monde. Certains de nos amis les plus proches, qui jouissent du statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe, continuent de procéder à des exécutions capitales. L'agonie de 90 minutes de Joseph Lewis Clark, dans une prison de Floride, il y a quelques mois, constitue une preuve dramatique de la cruauté et de l'inhumanité de la peine capitale. Le fait que certains détenus passent jusqu'à 30 ans de leur vie dans le couloir de la mort, comme Ronald Curtis Chambers, montre l'absurdité de ce qui constitue une double violation des droits de l'Homme : l'attente inhumaine d'être exécuté et l'exécution elle-même. [...]

C'est pour toutes ces raisons que le Conseil de l'Europe a décidé de célébrer une Journée européenne contre la peine de mort, chaque année, le 10 octobre. L'abolition de la peine de mort en Europe représente le point culminant de nos progrès dans la défense de la dignité humaine et des droits de l'Homme. Elle symbolise les pas en avant que nous avons faits dans la voie de l'humanité et de la civilisation. C'est pourquoi, dès le début, la Journée européenne contre la peine de mort devait être une action commune du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. [...]

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne devraient aussi unir leurs forces pour promouvoir l'instauration d'un moratoire mondial et, à terme, l'interdiction de la peine de mort dans tous les pays membres des Nations Unies.

[...] Je suis convaincu que la Journée européenne contre la peine de mort nous aidera à progresser vers le jour où, dans un avenir pas trop lointain, la peine de mort aura été éradiquée sur toute la planète.

Source : www.coe.int/t/dc/press/News/20071009_disc_sg_fr.asp

Terry Davis

Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

EU News

138/2007 - 2007/10/10

Statement on World Day against the Death Penalty

IP/07/1471

Brussels, 10 October 2007

Commissioner for External Relations and European Neighbourhood Policy, Benita Ferrero-Waldner joins in the calls to abolish the death penalty: "Today, on the World Day against the Death Penalty I join in with all those who urge all states to abolish the death penalty in practice and law. We must break the cycle of violence and reaffirm the value of life. The EU's firm political commitment is shown by its decision to introduce, in the framework of a cross-regional alliance, a resolution against the death penalty at the 62nd United Nations General Assembly."

The European Unions commitment against the death penalty goes beyond formal statements: The European Commission has funded around 30 anti-death penalty projects worldwide since 1994, with an overall budget of about 15 million. As of 2007, eight projects were ongoing and six new ones have been selected. A further 14 million have been allocated to support the abolition of the death penalty for 2007-2008.

To date 133 countries have abolished the death penalty in practice or in law and over 50 countries have abolished the death penalty for all crimes since 1990.

For more information:

The EU's Human rights & Democratisation Policy - Abolition of the Death Penalty:

http://ec.europa.eu/external_relations/human_rights/adp/index.htm

ÉTATS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES

[**Ministère des affaires étrangères (France)**]

Journée mondiale et européenne contre la peine de mort (Paris, 10 octobre 2007)

Déclaration conjointe de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, et de Mme Rama Yade, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et aux Droits de l'Homme

« À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, nous tenons à réaffirmer l'opposition catégorique de la France à cette pratique quelles que soient les circonstances. Elle constitue une atteinte à la dignité humaine.

Le combat pour l'abolition universelle de la peine de mort est une priorité pour notre pays ainsi que pour l'Union européenne et pour le Conseil de l'Europe, qui vient d'instituer le 10 octobre comme journée européenne contre la peine de mort. Nous saluons cette initiative. En février dernier, la France a inscrit dans sa Constitution l'interdiction de la peine de mort. Elle a dès lors ratifié le second protocole facultatif relatif au Pacte international sur les droits civils et politiques des Nations unies, dont l'instrument de ratification a été déposé à New York par Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'Homme, le 2 octobre dernier.

La France a parrainé le troisième congrès mondial contre la peine de mort qui s'est tenu à Paris du 1^{er} au 3 février 2007, à l'initiative de l'association Ensemble contre la peine de mort. Nous nous réjouissons de constater que la peine de mort recule dans le monde. Néanmoins, l'objectif de son abolition universelle exige encore la mobilisation de tous. Nous saluons les défenseurs des Droits de l'Homme qui, avec courage et détermination, luttent sur le terrain, dans des conditions parfois extrêmement difficiles, et fédèrent des initiatives pour créer un mouvement universel des consciences.

Une déclaration contre la peine de mort a été signée par quatre-vingt-quinze États, au cours de l'année qui vient de s'écouler, à l'Assemblée générale des Nations unies. Un projet de résolution relative à un moratoire universel et à l'abolition de la peine de mort sera présenté cette année par des pays de tous les continents.

En ce 10 octobre, la France réitère son appel à tous les pays qui continuent d'appliquer la peine de mort de l'abolir ou d'instituer, dans cette attente, un moratoire sur les exécutions et les condamnations. »

Pour en savoir plus

Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne (Bruxelles, 10 octobre 2007)

« L'Union européenne fait part de sa profonde inquiétude face aux cas de condamnation à mort qui ne satisfont pas aux critères de justice les plus élevés. Elle se déclare vivement préoccupée par le fait que, dans quelques pays, des mineurs sont toujours condamnés à mort et exécutés, en violation manifeste des obligations internationales de ces pays. »

[**Ministry of foreign affairs (Italie)**

Undersecretary Vernetti to speak at the “Europe against the death penalty” conference

Rome October 09 2007

Undersecretary for Foreign Affairs Gianni Vernetti is participating today in Lisbon in the “Europe against the death penalty” conference organised by the Portuguese EU duty Presidency, the European Commission and the Council of Europe. The event bears witness to Europe’s commitment to a matter with regard to which it has long been on the front lines, confirming Italy and Portugal’s convergence of ideas on capital punishment.

On 28 September, on the sidelines of the General Assembly, Italy and the Portuguese Presidency organised an event in favour of abolishing the death penalty in which over 100 countries participated. Moreover, thanks to Italy’s efforts, the Council of Europe’s Committee of Ministers has instituted the “European day against the death penalty”. These are successes that have encouraged Italy and the European Union to intensify its efforts to present a resolution to the General Assembly in New York calling for a universal moratorium on executions and abolition of the death penalty.

Since 1990 more than 50 nations have abolished the death penalty and, to date, approximately 130 nations are maintaining a moratorium on capital executions. Nevertheless, 5628 executions were carried out in 2006, and the countries that carry them out rose in number from 24 to 27 in 2006. Undersecretary Vernetti will reiterate at the conference the need to boost efforts and will also confirm Italy’s commitment to an initiative of high political and moral significance to which the government, the Parliament and the civil society have made a major contribution.

Participants in the Lisbon event are to include, among other, Portuguese Prime Minister José Socrates, President of the European Commission José Manuel Durao Barroso, Vice President of the European Commission Franco Frattini and representatives of the NGOs concerned with the death penalty.

[UK Foreign Office

Statement

WORLD DAY AGAINST THE DEATH PENALTY (10/10/07)

Today, on the fifth anniversary of the World Day against the Death Penalty and the launch of the European Day against the Death Penalty, Foreign Office Minister, Lord Malloch-Brown said:

‘The European Day against the Death Penalty shows further commitment within Europe to global abolition. It is another welcome step taken this year in addition to preparations by EU and other states to table a resolution against the death penalty at the UN General Assembly this autumn. This year has also seen another three states, Albania, Rwanda and Kyrgyzstan, abolish the death penalty in law. Momentum is towards abolition but there is a great deal still to be done.

‘We will continue to work with partners towards universal abolition.’

Notes to Editors

An international conference against the death penalty was held on Tuesday 9 October in Lisbon (Portugal) by the Council of Europe, the Portuguese presidency of the European Union and the European Commission. The Council of Europe officially declared a European Day against the Death Penalty, to be held annually on 10 October.

Albania and Kyrgyzstan abolished the death penalty for ordinary crimes in 2000 and 2006 respectively. In 2007, Albania, Rwanda and Kyrgyzstan abolished the death penalty for all crimes.

Whilst there has been progress (noted above) which we have welcomed, a number of states continue to carry out executions, most notably China, Iran, Pakistan, Iraq, Sudan and the US. We are particularly concerned by a rise in executions in some of these countries. We are also concerned by the failure of some states to observe UN safeguards guaranteeing the protection of the rights of those facing the death penalty. We continue to urge states to be more transparent over the use of the death penalty particularly in those states where statistics remain secret.

[**Fédération Suisse**

Communiqué de presse du 10 octobre 2007 - Présidence

Message de Madame Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse, à l'occasion de la Journée internationale contre la peine de mort

Berne, 10.10.2007 –

Une des premières fonctions de l'État est de garantir la sécurité des personnes. Autorités et gouvernements se doivent de protéger hommes et femmes le mieux possible de toute violence, criminalité, guerres, conflits internes et, bien sûr, violations des droits humains. Le droit à la vie est LE droit fondamental de l'humanité. S'il n'est pas respecté, les autres droits, par définition, ne s'appliquent pas. Comment un État peut-il rester crédible comme garant de la sécurité humaine s'il peut décider de la vie ou de la mort ? Certes, pour des crimes graves, les juges doivent pouvoir disposer de sanctions lourdes. Mais la peine capitale ne se justifie pas car son effet dissuasif ne peut être prouvé. Elle est inhumaine, car une erreur juridique ne peut jamais être exclue à 100 %. L'Etat risque - en appliquant la peine de mort - de se transformer en meurtrier. Pour ces raisons la peine de mort doit être bannie. Tous les États membres du Conseil de l'Europe s'y sont engagés. Mais le droit à la vie est une valeur universelle, un droit qui doit être protégé par tous les gouvernements de la planète.

La lutte contre la peine de mort s'inscrit dans la liste des priorités pour notre politique de droits humains. La Suisse participe activement aux débats contre la peine de mort qui se déroulent au sein des organisations internationales comme l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'OSCE. Elle soutient l'engagement abolitionniste des organisations non-gouvernementales. Dans ses relations bilatérales, la Suisse engage également des dialogues avec de nombreux pays sur la problématique de la peine capitale.

Certains États ne veulent pas renoncer à la peine de mort. L'effort de persuasion de l'opinion internationale doit continuer. Le dialogue et la propagation des idées sont les meilleurs moyens. A ce titre, la journée internationale contre la peine de mort est un événement important. Je félicite les organisations non-gouvernementales regroupées dans la « Coalition mondiale contre la peine de mort » ainsi que le Conseil de l'Europe qui ont proclamé le 10 octobre journée internationale contre la peine de mort. La commémoration d'une journée contre la peine capitale sert à sensibiliser l'attention internationale. Aussi longtemps qu'il y aura des condamnations à mort et que le droit de certains États les prévoira, l'abolition de la peine de mort devra rester en tête des priorités de la politique internationale des droits humains.

Je remercie les responsables du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, ainsi que les représentants de leurs États membres, qui se sont réunis le 9 octobre à Lisbonne lors d'une conférence internationale contre la peine de mort, organisée par la présidence portugaise de l'UE avec le soutien de la Commission européenne. Cette conférence nous donne l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'Europe en faveur de l'abolition de la peine de mort dans le reste du monde et appellera à un moratoire universel.

[**Norway delegation to EU - Norway's statement**]

World Day against Death Penalty 10 October

Norway has aligned with an declaration on the World Day against Death Penalty 10 October. The declaration reads as follows:

On the occasion of the fourth World Day against the Death Penalty, the European Union reiterates its longstanding position against the death penalty. No one should be subject to capital punishment. In particular the EU expresses its compassion with individuals who have wrongly been sentenced to death and with their relatives and other indirect victims of death penalty. The European Union considers the death penalty as a cruel and inhuman punishment and a violation to the right to life. Any miscarriage of justice would be irreversible. The European Union - therefore - opposes the death penalty in all cases and in all circumstances. The European Union remains particularly concerned about the standards of justice, which are used in the application of capital punishment. The European Union is very pleased to note that the trend towards the worldwide abolition of the death penalty continues. The European Union finds this encouraging as we consider that the abolition of the death penalty contributes to the enhancement of human dignity and the progressive development of human rights. In cases where the death penalty is not abolished by law, the European Union calls for a moratorium on its use.

The European Union welcomes the abolition of the death penalty in Mexico, the Philippines and Moldova during the past year and the positive developments towards its complete abolition in many other countries. The European Union expresses its deep concern about the ongoing discussion in some abolitionist countries on reintroducing the death penalty into legislation. The EU expresses its absolute abhorrence of the fact that in a few countries - in clear violation of established international law - minors are still being sentenced to death and executed.

The efforts to abolish the death penalty must continue. The European Union will keep lobbying in various countries around the world in support of abolition. The European Union welcomes initiatives of civil society organisations, such as the third World Congress against the Death Penalty that will be organized by Ensemble Contre la Peine de Mort in cooperation with the World Coalition Against the Death Penalty in Paris in February 2007. The European Union views this as an important event that will offer an international platform for institutional and civil society representatives worldwide to advance the abolitionist movement.

On this World Day against the Death Penalty the European Union calls on all governments of the countries which still retain the death penalty to show courage to work towards the abolition of the death penalty in all circumstances.

The Acceding Countries Bulgaria and Romania, the Candidate Countries Turkey, Croatia* and the former Yugoslav Republic of Macedonia*, the Countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidates Albania, Bosnia and Herzegovina, Montenegro, Serbia, and the EFTA countries Iceland, Liechtenstein and Norway, members of the European Economic Area, as well as Ukraine and the Republic of Moldova align themselves with this declaration.

* Croatia and the former Yugoslav Republic of Macedonia continue to be part of the Stabilisation and Association Process

LA JOURNÉE MONDIALE 2007 DANS LES MÉDIAS

EUROPE

[**Allemagne**

- DEUSTCHE WELLE Europe calls on World to Abolish Death Penalty 10.10.2007
- GAY REPUBLIC DAILY Today is the World Day against Death Penalty 10.10.2007

[**Autriche**

- AON Welttag gegen die Todesstrafe 10.10.2007
- DIE PRESSE 2006 Weltweit fast 1600 Hinrichtungen 10.10.2007
- KLEINE ZEITUNG Welttag gegen die Todesstrafe 10.10.2007
- KURIER Tag des Todesstrafe spaltet Polen - 10.10.2007 ; Lebensgeschichten gegen die Todesstrafe - 10.10.2007
- NETWORLD Welttag gegen die Todesstrafe: Nach wie vor werden zehntausende Menschen hingerichtet 10.10.2007
- RBX Lebensgeschichten gegen die Todesstrafe 10.10.2007
- WIENERZEITUNG In 25 Ländern arbeitet der Henker 10.10.2007
- WIENWEB Hinrichtung Tag der Todesstrafe –Demos in Polen 10.10.2007

[**Belgique**

- ACTU 24 Amnesty International manifeste contre la peine de mort 11.10.2007
- ILGA Sept pays appliquent encore la peine capitale à l'encontre des personnes qui aiment les personnes de même sexe 12.10.2007
- LA LIBRE BELGIQUE Peine de mort : en Iran, même des mineurs délinquants sont exécutés 10.10.2007
- RTBF « A Mort » la peine de mort 10.10.2007
- RTL BELGIQUE Manifestation contre la peine de mort à Bruxelles 10.10.2007
- 7 SUR 7 Amnesty International manifeste contre la peine de mort

[**Bulgarie**

- FOCUS NEWS BULGARIA Europe marks Day Against Death Penalty 10.10.2007
- NEWS It's World Day against the death penalty 10.10.2007

[**Danemark**

- MODKRAFT Iran: over 250 prisoners hanged, 71 minors on death row in 2007

[**Espagne**

- BASQUE NEWS ANS INFORMATION CHANNEL Death penalty makes a backward movement but is still there 10.10.2007

[France

- AFP L'abolition universelle de la peine de mort, une priorité de l'Europe 10.10.2007
- AUJOURD'HUI LE JAPON La peine de mort au Japon : toujours en vigueur 10.10.2007
- BARREAU AUTOUR DU MONDE 10 octobre 2007 : Journée mondiale contre la peine de mort, campagne pour un moratoire universel sur les exécutions / Un pas décisif vers l'abolition universelle de la peine de mort / 5^{ème} Journée mondiale contre la peine de mort / 1^{re} Journée européenne contre la peine de mort
- BELLACIAO Journée pour l'abolition de la peine de mort – Déclaration du PCF
- CENTPAPIERS Moratoire universel contre la peine de mort et Journée mondiale 08.10.2007
- CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE IRANIENNE Simulacre de pendaison « à l'iranienne » pour la Journée contre la peine de mort 10.10.2007 / Iran : plus de 250 prisonniers pendus en 2007, 71 enfants mineurs dans le couloir de la mort 11.10.2007 / Manifestation contre les exécutions en Iran 10.10.2007
- COURRIER INTERNATIONAL La Journée européenne contre la peine de mort 10.10.2007
- DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE Pétition contre la peine de mort 21.10.2007
- EURONEWS Peine de mort 10.10.2007
- EVENE Pour une justice sans bourreau 10.10.2007
- EUROPE 1 Journée européenne contre la peine de mort 10.10.2007
- FRANCE 24 La peine de mort au Japon : toujours en vigueur 10.10.2007
- GAY MAG Signez la pétition pour un moratoire universel sur la peine de mort 11.10.2007
- INDYMEDIA Non à la peine de mort en Iran et ailleurs ! 10.10.2007
- IRAN FOCUS Des parlementaires britanniques appellent l'UE à intervenir contre les violations des droits de l'Homme en Iran 12.10.2007
- IRAN MANIF En Iran, les bourreaux actionnent des grues 11.10.2007 / Encore un jeune exécuté en Iran sous prétexte de vandalisme 13.10.2007
- IRAN MANIFESTATION Journée contre la peine de mort : pendaison factice « à l'iranienne » à Paris 10.10.2007
- JOURNAL CHRÉTIEN La Journée européenne contre la peine de mort 11.10.2007
- L'HUMANITÉ Mobilisation planétaire contre le crime légal 10.10.2007
- LA MARSEILLAISE Géographie sinistre des pays qui exécutent 10.10.2007
- LE COMITÉ DE SOUTIEN AUX DROITS DE L'HOMME EN IRAN Iran : plus de 250 prisonniers pendus en 2007, 71 enfants mineurs dans le couloir de la mort 11.10.2007 / Simulacre de pendaison « à l'iranienne » à Paris pour la Journée mondiale contre la peine de mort
- L'EXPRESS La France abolit la peine de mort, définitivement 10.10.2007
- LE JOURNAL DU DIMANCHE Perrin : « La peine de mort n'est pas dissuasive » 10.10.2007
- LE MONDE La France abolit la peine de mort « en toutes circonstances » 10.10.2007 / Des ONG organisent une pendaison factice pour dénoncer la peine de mort en Iran 10.10.2007 / 210 exécutions depuis janvier en Iran 11.10.2007 / Le Conseil de l'Europe instaure une Journée contre la peine de mort
- LE NOUVEL OBSERVATEUR « La peine de mort reste populaire aux États-Unis » 10.10.2007 / Kouchner et Yade appellent à l'abolition universelle 10.10.2007
- LE PETIT JOURNAL Manifestations en faveur de la Journée européenne contre la peine de mort 10.10.2007
- LES CLÉS DE L'ACTUALITÉ Journée contre la peine de mort 10.10.2007
- PÈLERINS MAGAZINE Record de pendaisons
- RADIO BLV Diffusion de reportages sur la peine de mort 10.10.2007

- RADIO ORIENT Les exécutions sont en rapport direct à la situation sociale explosive en Iran 11.10.2007
- RADIO RIG Entretien avec un membre bordelais de l'association Lutte pour la Justice 10.10.2007
- REPORTERS SANS FRONTIÈRES France/Iran : Journée mondiale contre la peine de mort 11.10.2007
- RESSOURCES SOLIDAIRES Non à la peine de mort en Iran et ailleurs ! 10.10.2007
- RTL L'appel à l'aide de la famille du seul Français condamné à mort 10.10.2007
- RUE 89 Des associations se mobilisent contre la peine de mort en Iran
- TÉMOIGNAGES LA RÉUNION 10 octobre : Journée mondiale contre la peine de mort
- WESTERN ARMENIA NEWS Journée mondiale contre la peine de mort 08.10.2007

[**Irlande**

- THE EPOCH TIMES Chinese reformers address European Parliament Press conference 10.10.2007

[**Italie**

- EMILIANET Reggio Emilia: contro la pena di morte si firm a anche online 10.10.2007
- LA STAMPA Giornata contro la pena di morte – Reggio firma la moratoria Onu
- MAKEUROPE Nouveaux appels en Europe contre la peine de mort 11.10.2007
- VANITY FAIR Italia Il Boia sta « Morendo » ? 11.10.2007

[**Luxembourg**

- LE QUOTIDIEN A mort la peine capitale ! 10.10.2007

[**Royaume-Uni**

- AMNESTY UK Amnesty Groups across the UK mark World day against death penalty 10.10.2007
- BBC NEWS Europe fights capital punishment 10.10.2007
- NCRI Iran: over 250 prisoners hanged, 71 minors on death row in 2007 10.10.2007

[**Suisse**

- EDICOM Journée mondiale contre la peine de mort: Calmy-Rey plaide pour l'abolition
- LA TRIBUNE DES DROITS HUMAINS La peine de mort au Maroc: l'heure des responsabilités 02.10.2007
- L'EXTENSION Peine de mort : Journée mondiale
- TSR Journée mondiale contre la peine de mort – Les activistes pour l'abolition de la peine de mort sont nombreux 10.10.2007 / Peine de mort : des ONG lancent un appel pour un engagement en faveur d'un moratoire mondial / Journée mondiale contre la peine de mort – La Suisse veut abolir la peine de mort 11.10.2007
- SCHWEIZER FERNSEHEN Welttag gegen die Todesstrafe 10.10.2007
- SWISS INFO Bringing hope to death row 10.10.2007/ Camly(Rey call for end of death penalty

MOYEN ORIENT – AFRIQUE DU NORD

- BBC ARABIC SERVICE Interview of PRI Regional Director 09.10.2007

[**Iran**

- IRAN EMROOZ 07.10.2007
- IRANIAN Cutting the rope – Iran is the only country that executes via hanging in public – Piers Bannister 10.10.2007

[**Maroc**

- APANEWS Une campagne internationale contre la peine de mort, lancée depuis le Maroc 03.10.2007
- ATLAS VISTA La Coalition mondiale contre la peine de mort pour un moratoire universel sur les exécutions
- L'ORIENT – LE JOUR L'ALEF appelle l'État à abolir la peine de mort 12.10.2007
- LA GAZETTE DU MAROC Reportage à la prison de Kénitra : la peine de mort au Maroc 13.10.2007
- LE MATIN Peine de mort : Appel l'Onu à soutenir la résolution du Conseil de l'Europe 12.10.2007
- LE REPORTER Peine de mort : un moratoire lancé du Maroc 14.10.2007
- LIBÉRATION Peine de mort : les abolitionnistes ne lâchent pas prise 11.10.2007
- MAP La Coalition mondiale contre la peine de mort pour un moratoire universel sur les exécutions 03/10/2007

AFRIQUE

- BBC AFRIQUE Afrique en direct : Pour ou contre la peine de mort Au Mali et au Burundi le débat est ouvert
- JEUNE AFRIQUE Une campagne internationale contre la peine de mort, lancée depuis le Maroc 05.10.2007

[**Burundi**

- AGENCE NET PRESS Bujumbura Journée mondiale contre la peine de mort – la ligue Iteka appelle le parlement à adopter le projet de loi portant abolition de cette peine 10.10.2007

[**République Centrafricaine**

- LE CONFIDENT Déclaration de l'Acat-RCA relative à la Journée internationale contre la peine de mort 10.10.2007

[**République Démocratique du Congo**

- AFP RDC :les abolitionnistes congolais en campagne contre la peine de mort
- AFRICA TV Intervention de Me Lunda de la CPJ est intervenu lors du Journal télévisé du 12/10 (activités de la Coalition congolaise en faveur de l'abolition)
- AGENCE PRESSE ASSOCIÉE La peine de mort devrait être abolie, affirme l'ambassadeur des Pays-Bas en RDC 06.10.2007 / Les abolitionnistes congolais en campagne contre la peine de mort 11.10.2007/
- CONGO WEB TV Interview de Me Liévin Ngondji au Journal télévisé de 19 heures le 11.10.2007 (la peine de mort et de la Journée mondiale)
- LA RÉFÉRENCE PLUS Moratoire universel contre la peine de mort 09.10.2007 / L'effectivité de l'abolition de la peine de mort en RDC 11.10.2007

- LE PHARE Peine de mort – les abolitionnistes soutiennent l'ONU 10.10.2007
- LE POTENTIEL La CCCPM démarre la semaine congolaise contre la peine de mort 06.10.2007
- LE SOFT INTERNATIONAL Une ONG remet en cause les arrêts de la Cour militaire 29/10/2007
- RADIO MAENDELEO Interview du responsable de l'Acat Sud-Kivu
- RADIO OKAPI RDC Peine de mort – un état des lieux sur le combat abolitionniste 11.10.2007
- TRG@ TV Interview de Me Liévin Ngondji au Journal télévisé de 19h 10.10.2007 (explication de la position de la Coalition congolaise par rapport à la peine de mort)

[**Sénégal**

- LE SOLEIL Selon Amnesty international, 133 pays du monde ont aboli la peine de mort 10.10.2007
- SUD QUOTIDIEN Journée mondiale de lutte contre la peine de mort – Amnistie internationale invite les gouvernements à signer le moratoire de l'ONU 10.10.2007

[**Tanzanie**

- CITIZEN NGO seeks to abolish capital punishment 11.10.2007
- DAILY NEWS Report on death penalty ready soon 11.10.2007
- GUARDIAN Human rights watchdogs advocate abolition of death penalty 12.10.07
- HABARI ZA DAR ES SALAAM The Legal and Human Rights Centre and the Zanzibar Legal Service Centre join to fight against death penalty (traduction du kiswahili) 11.10.2007
- MWANANCHI Activists want abolition of death penalty (traduction du kiswahili) 11.10.2007
- NIPASHE The Legal and Human Rights Centre demands abolition of death penalty (traduction du kiswahili) 11.10.2007
- THE AFRICAN get rid of death penalty, Government told 11.10.2007
- THE DAY Rights organisations seek end to death penalty 11.10.2007

[**Togo**

- RADIO NOSTALGIE Entretien avec les membres d'Amnesty International Togo 10.10.2007
- RADIO VICTOIRE Entretien avec les membres d'Amnesty International Togo 10.10.2007

[**Ouganda**

- DAILY MONITOR PAPER Publication du communiqué de la Foundation for Human Rights « Stop the death penalty: the world decides... Uganda decides »

AMÉRIQUES ET CARAÏBES

[**Porto Rico**

- EL TIEMPO Premian a Puerto Rico por oposicion a pena capital 10.10.2007
- LA VOZ Premian a Puerto Rico por oposicion a pena capital 10.10.2007
- PRIMERA HORA Radicarán en la ONU resolución contra pena de muerte 10.10.2007
- SELECCIONADA LA ISLA Como uno de los lugares donde se anunciara que una resolución contra la pena de muerte sera presentada ante la ONU 10.10.2007
- TERRA Piden que ONU apruebe resolución en contra de la pena de muerte / Exhorting that the UN Approves Resolution Against the Death Penalty 04.10.2007

[**Canada**

- LA PRESSE CANADIENNE La France abolit la peine de mort en toutes circonstances 10.10.2007 / Le Canada rappelle aux Afghans de ne pas exécuter les prisonniers
- LE DEVOIR Texas létal 10.10.2007

[**États-Unis**

- ALL AMERICAN PATRIOTS Stop the death penalty : the World decides 12.10.2007
- BBS NEWS China should issue moratorium on executions before Olympics 10.10.2007
- HUMAN RIGHTS EDUCATION ASSOCIATES Dia Munidal contra la pena de muerte 10.10.2007
- IPS Death penalty: guarded optimism for moratorium vote 11.10.2007
- LIVING CITY MAGAZINE Let the Punishment fit the time search for meaning holding a Christian lens up to capital punishment 07.10.2007
- THE BOSTON GLOBE Tinkering with death 12.10.2007
- VOICE OF AMERICA Coalition urges UN to call for moratorium on executions 11.10.2007

[**Caraïbes**

- CARIBBEAN BROADCASTING CORPORATION (BARBADES) Another call goes out for Barbados to abolish the death penalty
- JAMAICA GLEANER Human rights and the death penalty Today's observances as "World Day Against the Death Penalty" are unlikely to attract much support or sympathy from a majority of Jamaicans 10.10.2007
- NATION NEWS Our Caribbean: Screaming for death to killers
- TRINIDAD & TOBAGO EXPRESS Of crime and punishment

AMÉRIQUE DU SUD

[**Pérou**

- ANDINA Piden a gobierno peruano apoyar resolución para abolir pena de muerte en el mundo
- RPP NOTICIAS Amnistía Internacional exige abolición de pena de muerte en un acto en Lima

ASIE

[**Chine**

- LE QUOTIDIEN DU PEUPLE L'UE réaffirme son opposition à l'application de la peine de mort
- TAIPEI TIMES Association against death penalty to present film festival
- TAIWAN NEWS Activists seek to highlight issue of death penalty at film festival 10.10.2007 / Time to cease the death penalty / Taiwan urged to join movement for death penalty moratorium 17/10/2007 / Chen lauds Marazziti's efforts, reaffirms goal to end death penalty 17/10/2007 / Letters: Abolish the death penalty 12/10/2007
- THE CHINA POST Film festival to be held to call for an end to death penalty 10/10/2007

[**Corée du Sud**

- THE HANKYOREH World Day Against the Death Penalty 11/10/2007

[Inde

- THE HINDU Candlelight vigil against death penalty
- INDIA NEWS Europe leads World Day against Death Penalty 10.10.2007
- MERINews Why death penalty in a civilised society ? 17.09.2007

[Japon

- IPS Embarrassing Times Ahead for Retentionists 14.11.2007

[Népal

- MEDIA FOR FREEDOM EU Parliament president speaks against death penalty 10.10.2007

[Pakistan

- PAKISTAN TIME UK observes World Day against death penalty
- THE POST World observes anti-death penalty Day – EU calls for abolishing capital punishment worldwide

[Philippines

- BULATLAT QUEZON CITY Distressed OFWs, relatives call to save Ronario on World Day against death penalty

AUSTRALIE & NOUVELLE-ZÉLANDE

[Australie

- ABC NEWS EU voices concerns over death penalty
- SYDNEY MORNING HERALD Lawyer takes aim on death penalty 11.10.2007 Killing undertaken by the state is still killing 13.10.2007
- THE AGE Howard's Bali stance racist: NZ Greens

[Nouvelle-Zélande

- HAWKE'S BAY TODAY Victims' conference hailed 13.10.2007
- HERALD NZ NZ backs worldwide ban on death penalty 10.10.2007
- INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE New Zealand joins move to seek global death penalty abolition at UN 09.10.2007
- SCOOP Death Penalty Comments An Insult To Victims / Press Release: New Zealand Government NZ behind UN resolution to abolish death penalty / A Death Penalty-Free World! Prime Minister & Amnesty International launch new initiative 10.10.2007 / EU Declaration Against The Death Penalty
- TVNZ NZ in push to abolish death penalty

INTERNATIONAL

- INQUIRER EU lawmakers hold minute silence for death penalty victims 10.10.2007
- JURIST France ratifies European rights convention protocol to abolish death penalty 10.10.2007
- BBC MUNDO Europa combate la pena de muerte 10.10.2007

- EXPATICA Rights groups stage mock Iranian hanging in Paris 11.10.2007
- NEWS PRESS Peine de mort: des condamnés à mort innocents témoigneront devant les Nations unies 15.10.2007
- THE EPOCH TIMES Death penalty « Utterly obnoxious » PM 15.10.2007
- THE INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE New Zealand joins move to seek global death penalty abolition at UN 09.10.2007
- UN RADIO Interview of Mrs Souhayr Belhassen 15.10.2007
- EARTH TIME Europe leads World Day against Death Penalty 10.10.2007
- IPS NEWS EP President Pöttering calls for abolition of the death penalty in the presence of freed Bulgarian medics 11.10.2007 / Death penalty: Guarded optimism for moratorium vote 11.10.2007
- DIGITAL JOURNAL World Day against death penalty : international pressures rise
- ZENIT Fiacat « La peine de mort est inhumaine », réaffirme la présidente – Journée mondiale contre la peine de mort 08.10.2007
- WORLD PRESS REVIEW Iran – Public executions signal new wave of suppression 09.10.2007

FILMS & DOCUMENTAIRES DIFFUSÉS A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE 2007

MTV France : diffusion d'un spot anti-peine de mort à l'occasion de la Journée mondiale sur trois de ses chaînes (MTV Pulse, MTV et MTV Idol)

Les films mis en partage sur Internet, sur You Tube et Daily Motion :

- Film de la Coalition mondiale sur la Conférence de presse de New York :
http://www.dailymotion.com/search/peine+de+mort/video/x3atck_new-york-conference_politics
- Reportages de Rue 89 sur l'événement organisé à Paris pour la Journée mondiale, Place de la Bastille :
http://www.dailymotion.com/search/peine+de+mort/video/x36hmj_manifestation-contre-la-peine-de-mo_politics
http://www.dailymotion.com/search/peine+de+mort/video/x36hd4_interview-de-patrick-baudouin-fidh
- Film du Parti Communiste Iranien sur la manifestation à Vancouver organisée pour la Journée mondiale et entretien sur la peine de mort en Iran
http://www.youtube.com/watch?v=_GR6zDqIqMY
- À l'occasion du daily English Show, un film a été tourné par l'Acadia University (Nova Scotia, Canada), interrogeant les étudiants sur la PM.
<http://www.youtube.com/watch?v=OnWLX35Vuw0>
- Films personnels d'un internaute, Fixhist, diffusés pour la Journée mondiale:
<http://www.youtube.com/watch?v=U9BSgKcNfA8>
<http://www.youtube.com/watch?v=nxnHhPdrui1>
<http://www.youtube.com/watch?v=ubhm5hZgsrw>
- Film d'Amnesty International « Abolish the death Penalty Worldwide »
<http://www.youtube.com/watch?v=QunkYVpaAdo>
- Film de l'organisation Australian's Against Capital Punishment (lors du Artists and Academics Forum, 09/10/2007) : discours du Père Franck Brennan sur la peine de mort
<http://www.youtube.com/watch?v=Dab6hlNyTqg>
<http://www.youtube.com/watch?v=u1Joap3wgQc>
- Zari Azli parle de la peine de mort en Iran, à l'occasion de la manifestation organisée pour la Journée mondiale à Vancouver:
<http://www.youtube.com/watch?v=EjIV5d5ORvs>
- Abbas Mandegar parle de la peine de mort en Iran, à l'occasion de la manifestation organisée pour la Journée mondiale à Vancouver
<http://www.youtube.com/watch?v=KADw5PLfQkw>
- L'internaute Tristao (France) a filmé la pendaison factice organisée place de la Bastille à Paris, à l'occasion de la Journée mondiale
http://www.dailymotion.com/relevance/search/journ%C3%A9e+mondiale+peine+de+mort/video/x36iwb_journee-mondiale-contre-la-peine-de

Supreme Master TV : diffusion d'un documentaire sur la peine de mort de près d'une heure, avec des images de mobilisation, des entretiens avec différents acteurs de la lutte...

LES MEMBRES DE LA COALITION MONDIALE * AU 10 OCTOBRE 2007

Contacts

Les informations relatives aux membres de la Coalition mondiale sont disponible sur le site : www.worldcoalition.org

[**Secrétariat exécutif**

Ensemble contre la peine de mort (ECPM) - France

197/199 avenue Pierre Brosolette
92120 Montrouge, France
Tel: + 33 1 5721 2273
Fax: + 33 1 5721 2274
www.abolition.fr

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal - France

43, boulevard de Magenta
75010 Paris
Tel: +331 53 38 99 99
Cell Claude Guillaumaud-Pujol :
+33 (0) 6 81 77 54 34
Fax: +331 40 40 90 98
www.mumiabujamal.net

Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort au Maroc - Maroc

[**Les membres du Comité de Pilotage**

Amnesty International Secrétariat International (AI) – Royaume-Uni

Peter Benenson House
1 Easton Street
London WC1X 0DW
United Kingdom
Tel : + 44 (0) 20 7413 5944 (Piers)
Tel: + 44 (0) 20 7413 5943 (Asunta)
Fax: + 44 171 956 11 57
www.amnesty.org

Barreau de Paris - France

Ordre des Avocats à la Cour de Paris
(service des relations internationales)
11, place Dauphine
75053 Paris Cedex 01- France
Tel: + 33 1 44 32 48 48
Fax: + 33 1 46 34 77 65
www.avocatparis.org/

Comité des Observateurs des Droits de l'Homme (CODHO) - RDC

Immeuble Veve Center, 1^{er} Etage, L. 4
2, Rue Bongandanga, Q/Anciens Combattants
C/ Kasa-Vubu, Kinshasa
B.P: 20 Kinshasa 7, R.D. Congo

Comunità di Sant'Egidio - Italie

Piazza S.Egidio 3/a
00153 Roma - Italia
Tel: + 39 06 585 661-3
Cell: + 39 335 72 63 641
Fax: + 39 06 58 00 197
www.santegidio.org/it/pdm/index.htm

Conférence Internationale des Barreaux (CIB) - France

2, avenue Hoche
75008 Paris - France
Tel: +331 40 53 10 10
+331 40 53 10 20
<http://www.cib.asso.fr/>

Culture pour la Paix et la Justice - RDC

N° 278, avenue des Mandariniers,
Commune de la gombe, Ville de Kinshasa
B.P : 12369 Kinshasa I
République Démocratique du Congo
Cell: + 243 998 18 03 19

Death Penalty Focus – États-Unis

870 Market Street - Suite 859
San Francisco CA 94102
USA
Tel: +1 415 243 0143
Cell: +1 415 290 0410
Fax: +1 415 243 0994
www.deathpenalty.org
www.californiamoratorium.org

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme - France

17 passage Main d'Or
75011 Paris
France
Tel: + 33 14 344 12 76
Fax: +33 1 43 55 18 80
www.fidh.org

Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'abolition de la Torture (Fiacat) - France

27 rue de Maubeuge
75009 Paris
France
Tel: + 33 1 42 80 01 60
Fax: +33 1 42 80 20 89
www.fiacat.org

Fédération Syndicale unitaire (FSU) - France

Francis Barbe francis.barbe@snuipp.fr
104 rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tel: 01 41 63 27 30
Fax: 01 41 63 27 31
www.fsu-fr.org/

Mothers Against the Death Penalty - Ouzbékistan

Tashkent- Hamza
Raion-domv 27 ku 58
Massib Riezi - Uzbekistan
Tel: + 998 371 169 38 80

Murder Victims' Families for Human Rights (MVFHR) – États-Unis

2161 Massachusetts Ave.
Cambridge, MA 02140
Tel: + 1 617 491 9600
www.murdervictimsfamilies.org

National Association of Criminal Defence Lawyers (NACDL) – États-Unis

1150 18th St. NW, # 950
Washington DC 20036 - USA
Tel: +1 202 872-8600
Fax: +1 202 872-8690
www.nacdl.org

National Lawyers Guild (NLG) – États-Unis

National Office
132 Nassau Street, RM 922
New York NY 10038 - USA
Tel: 212 679 5100 ext 11
Fax: 212-679-2811
www.nlg.org

Observatoire Marocain des Prisons (OMP) - Maroc

10, rue des Batignolles
Quartier Bélveder
Casablanca
Maroc
Tel and fax: +212 022 24 97 52

Organisation marocaine des droits humains (OMDH) - Maroc

24 avenue de France
Agdal – Rabat - Maroc
Tel: + 212 777 00 60 ; + 212 227 30 49
Cell: + 212 6 10 94 444
<http://www.omdh.org/>

**Penal Reform International (PRI) –
Royaume-Uni**

Unit 450, The Bon Marche Centre
241-251 Ferndale Road
London SW9 8BJ - UK
Tel: + 44 (0) 20 7924 9853 / 9575
Fax: + 44 (0) 20 7924 9697
www.penalreform.org

Region Toscane - Italie

Via Cavour 18
50129 Firenze, Italia
Tel: 0554384886
Fax: 4384884
www.regione.toscana.it

**[Les autres membres
de la Coalition:**

Acat France

7, rue Georges Lardennois
75019 Paris - France
Tel: + 33 1 40 40 42 43
Fax : + 33 1 40 40 42 44
www.acat.asso.fr

**Arab Coalition Against Death Penalty -
Jordanie**

Al Abdali, Al Sharaf Building 4th Floor, 212524
Amman, JORDAN
Tel: + 962 6 46 55 045 / + 962 6 795151590
Fax: + 962 6 46 55 043
www.achr.org

Association for the Right to Live - Iran

75 Ravanpoor Al . Jordan BLVD.
1966834533
Tehran, Iran
Tel and fax: + 98 21 20 43 199
Cell: +98 912 112 70 49

**American Friends Service Committee (AFSC)
– États-Unis**

1501 Cherry St.
Philadelphia, PA 19102 - USA
Tel: +1 215 241 7130
Cell: + 1 240 603 5443
Fax: +1 215 241 7119
www.afsc.org

**Association marocaine des droits humains
(AMDH) - Maroc**

B. P 1740 P.P
Rabat Maroc
Tel: + 212 377 309 61
Fax: + 212 377 388 51

Bahrain Human Rights Society

P.O. Box 30014
Budaya
Kingdom of Bahrain
Tel: + 973 39674 741
Fax: + 973 17 82 68 36

Center for Prisoners' Rights (CPR) - Japon

c/o Kikuta Law Office
3-28-13, Raffine Ochanomizu, Kanda-
Ogawamachi,
Chiyoda-ku, Tokyo - Japan
Tel and Fax: + 81 3 3259 1558

**Centre Marocain des Droits de l'Homme -
Maroc**

403, Hay annahda2, extension III
B.P : 1804, Rabat R.P - Maroc
Tel: + 212 66 14 19 73 ; + 212 68 6811 38 ;
+ 212 37 63 10 93
Fax: + 212 37 67 97 92
www.cmdh.org

**Coalizione italiana contro la pena di morte -
Italie**

C.P. 39
80078 Pozzuoli (NA) - Italia
www.coalit.org/

Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI-RDC)

N° 22, Avenue Cimbushi, Quartier Motel FIKIN,
Commune de Limeté
Ville de Kinshasa
République Démocratique du Congo
Tel. : + 243.998.121.369
Fax : 0033.821.188.448
cojeski_rdcongo@yahoo.com ;
cojeski.rdc@societecivile.cd
www.cojeski.org

Comitato Paul Rougeau - Italie

c/o Guaschino
Corso Brianza 12
10153 Torino - Italia
Tel: + 39 011 89 91 482

Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation - France
SNES

46, avenue d'Ivry
75647 Paris Cedex 13
Tel: + 33 1 40 63 28 32
Fax : + 33 1 40 63 28 31

Conseil National pour les Libertés en Tunisie

4, rue Abou Dhabi
1000 Tunis - Tunisie
Phone / Fax : (216 71) 240907
contact@cnltnisie.org
sbensedrine@yahoo.com
www.cnltnisie.org

CURE – États-Unis

National CURE
6 Tolman Road,
Peaks Island, ME 04108 - USA
Tel: 888 255 6196.
Fax: 202-318-9164
<http://www.curenational.org/>

Fédération des Étudiants Libéraux (FEL) - Belgique

Av. de la Toison d'Or 84
1060 Bruxelles - Belgique
Tel : 02.500.50.55 / 0495.125.998
Fax : 02.500.50.56
<http://etudiantsliberaux.blogspot.com/>

Forum 90 – Japon

2-24-13, Akasaka,
Minato-ku, Tokyo
Postal code:107-0052 - Japan

Forum Marocain pour la Vérité et Justice - Maroc

6 bis, rue Khadija Bent-Khouiled
Casablanca - Maroc
Tel: + 212 (0) 22 48 70 33 (Boutaina Elmakoudi)
; + 212 60 29 34 87 ;
+ 212 10 32 04 79
Fax: 212 (0) 22 48 28 45

Foundation for Human Rights Initiative (FHRI) - Ouganda

Human Rights House
Plot 1853, Lulume Road, Nsambya
P.O Box 11027,
Kampala, Uganda
Tel.: + 256 41 51 02 63 / 51 04 98 / 51 02 76
Fax: + 256 41 51 04 98
www.fhri.or.ug

International Helsinki Federation for Human Rights (IHF) - Autriche

Wickenburggasse 14/7,
A-1080 Vienna - Austria
Tel: + 43 1 408 88 22 35
Fax:+ 43 1 408 88 22 50
<http://www.ihf-hr.org/>

Iranian Human Rights Activists Groups in EU and North America - Canada

60C, 1E Avenue
LaSalle, H8P 2E5
PQ, Canada
Tel: + 1 514 365 9212 (Canada) ;
+ 46 704 124 500 (Sweden)
www.hriran.org

Journey of Hope...From Violence to Healing – États - Unis

P.O. Box 210390
Anchorage, AK 99521-0390
Tel: + 1 882 92 44483
Cell: +1 305 775 5823
Fax: +1 907 333 0431
www.journeyofhope.org

Lifespark - Suisse

PO Box
CH-4002 Bâle - Suisse
Tel and fax : + 41 21 801 3077
www.lifespark.org

Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - France

138 rue Marcadet
75018 Paris
Tel: + 331 56 55 51 00
Fax: +331 42 55 51 21
www.ldh-france.org/

Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO) – Côte-d'Ivoire

Président
08 BP 2056 Abidjan 08
Cote d'Ivoire
Tel : 22 44 35 01
lidho@aviso.ci

Lutte pour la Justice - France

216 chemin de Figarol
82170 Pompignan
+ 336 76 41 57 77
www.lpj-france.net/

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - France

43 boulevard Magenta
75010 Paris - France
Tel: + 331 53 38 99 99
Fax: + 331 40 40 90 98
www.mrap.asso.fr

National Coalition to Abolish the Death Penalty (NCADP) – États-Unis

1705 DeSales Street, NW
5th Floor
Washington DC 20036-4405 - USA
Tel: +1 202 331 4090 ext. 6
Fax: +1 202 331 4099
www.nacdp.org

Observatoire National des Prisons - RDC

11, avenue Hippodrome, 1230 Bukavu, RDC
Tel : + 243 997722048

Ordine Provinciale dei Medici-Chirurghi e degli odontoiatri di Firenze - Italie

Via Giulio Cesare Vanini 15
50129 Firenze - Italia
Tel: + 39 55 49 65 22
Fax: + 39 55 48 10 45
<http://85.35.144.226/start.asp>

Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT) - Suisse

OMCT International Secretariat - PO Box 21
8, rue du Vieux-Billard
CH-1211 Geneva 8 - Switzerland
Phone : + 41 22 809 4939
Fax: + 41 22 809 4929
omct@omct.org

Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones de Belgique (OBFG)

65, avenue de la Toison d'Or
1060 Bruxelles - Belgique
Tel: +32 2 648 20 98
Fax :+32 2 648 11 67

Palestinian Centre for Human Rights - Palestine

29 Omar al-Mukhtar St
PO Box 1328
Gaza City
Gaza Strip via Israel
Tel: + 972 8 282 4776
Fax: + 972 8 282 5893
<http://www.pchrgaza.ps/>

Pax Christi Uvira asbl - RDC

7, Av. P. E. Lumumba
Uvira / Sud – Kivu
République Démocratique du Congo
Tel : + 243 81 32 02 237 ; +
257 79 97 64 05
<http://www.paxchristi.net>

People of Faith Against the Death Penalty – États-Unis

110 W. Main St., Suite 2-G
Carrboro, NC 27510 - USA
Tel: +1 919 933 7567
Cell: +1 919 622 1739
Fax: +1 919 933 5611
www.pfadp.org

Puerto Rican Coalition against the Death Penalty – Porto-Rico

César Gonzalez 513, Hato Rey,
Puerto Rico 00926

Rights and Democracy – États-Unis

1001, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 1100, Montréal (Québec)
H2L 4P9 - Canada
Tel: +1 514 283 60 73
Fax : +1 514 283 3792
www.ichrdd.ca

SOS Attentats- SOS Terrorisme - France

Hôtel national des Invalides
75700 Paris - cedex 07
Tel: + 33 1 45 55 41 41
Fax: +33 1 45 55 55 55
www.sos-attentats.org

Taiwan Alliance to End the Death Penalty (TAEDP) - Taiwan

Taiwan Association for Human Right (TAHR)
9F, No.3, Lane 25, Sec.3,
Hsin-sheng S. Rd.,
Taipei 106, Taiwan
Tel: +886-2-27262620 / +886-930-019345 /
:+886-2-23639787
Fax:+886-2-23636102
www.deathpenalty.org.tw

Texas Coalition to abolish the death penalty (TCADP) – États-Unis

602 W 7th St. # 202
78701 Austin, TX - USA
Tel: +1 512 441 1808
www.tcadp.org/

Ville de Andoian - Espagne

Andoaingo Udala
Goikoplaza z/g
C.I.F. P 2001000 E - Spain
Tel: + 943 30 08 30
Fax: + 943 30 08 28

Ville de Braine-l'Alleud - Belgique

Administration communale
Grand'Place Baudouin 1er, 3
1420 Braine l'Alleud - Belgique
Tel: + 32 475 416 045
www.braine-lalleud.be/

Ville de Dijon - France

Service des relations internationales
BP1510 21033 Dijon Cedex - France
Tel: 03 80 74 59 97
Fax: 03 80 74 71 08
<http://www.dijon.fr/>

Ville de Matera – Italie

Via Aldo Moro
75100 Matera - Italia
Tel: + 39 08 35 24 13 16
Fax: + 39 08 35 33 53 55
www.comune.matera.it/

Ville de Reggio Emilia - Italie

Piazza Prampolini, 1

42100 Reggio Emilia - Italia

Tel: + 39 (0) 522 54 17 39

Fax: + 39 (0) 522 49 67 72

www.municipio.re.it/retecivica/urp/home.nsf

Ville de Venise - Italie

Relazioni Internazionali e Politiche Comunitarie

Comune di Venezia

San Polo 1098

30125 Venezia - Italia

Tel: + 39 041 274 9640

Fax: + 39 041 270 0890

www.comune.venezia.it/

[Notes]

- 1 Bien que le Liberia ait signé le protocole avant d'abolir la peine de mort dans sa législation.
- 2 Déclaration du ministre de la Justice devant la Commission des droits de l'Homme des Nations unies (15 mars 2005) ; Déclaration du Président du Comité national des droits de l'Homme (CCDH), M. Driss Benzekri, à l'occasion du 3^e Congrès mondial contre la peine de mort ; Recommandation de l'instance Equité et Réconciliation.
- 3 Le Président du Conseil consultatif des Droits de l'Homme a fait des déclarations lors du 3^e Congrès mondiale contre la peine de mort, qui laissaient entrevoir la perspective d'une abolition imminente. De même, le ministre de la Justice avait pris publiquement position en faveur de l'abolition et la révision du Code pénal.
- 4 Muhammad Sayd Tantawi, grand cheik de la prestigieuse université islamique Al-Azhar. Selon lui, la présence de la peine de mort dans le système judiciaire égyptien n'exclut pas la possibilité de défendre les droits humains.
- 5 En février 2003, le Département national des prisons avait proposé l'abolition de la peine de mort au motif qu'elle traumatise les gardiens et avait demandé son remplacement par la réclusion à perpétuité.
- 6 Détail des initiatives en annexe, par pays et par ville
- 7 Ces projets visent à susciter le débat, soutenir des projets éducatifs et favoriser des stratégies de substitution à la peine de mort pour réduire la criminalité. Ils visent également à renforcer les droits des condamnés, ainsi que la formation des professionnels chargés de les défendre.
Source : http://ec.europa.eu/news/external_relations/070620_1_fr.htm
Source :
[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=PR622\(2007\)&Language=lanFrench&Ver=original&Site=DC&BackColorInternet=F5CA75&BackColorIntranet=F5CA75&BackColorLogged=A9BACE](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=PR622(2007)&Language=lanFrench&Ver=original&Site=DC&BackColorInternet=F5CA75&BackColorIntranet=F5CA75&BackColorLogged=A9BACE)
- 8 Le gouvernement polonais souhaitait transformer la Journée européenne contre la peine de mort en une « Journée de défense de la vie », pour y inclure l'interdiction de l'euthanasie et de l'avortement, ce qui fut rejeté par l'UE.
- 9 La Loi du Talion (ou Lex Talionis) consiste en une juste réciprocité du crime et de la peine ; elle est résumée par l'expression « Œil pour œil, dent pour dent ».
- 10 Il a depuis été libéré pour raisons de santé.
- 11 Détail des initiatives en annexe, par pays et par ville.
- 12 Intervention téléphonique
- 13 Intervention téléphonique
- 14 Organisation membre du Comité de Pilotage de la Coalition mondiale.
- 15 Ce total ne comprend pas les signatures recueillies par l'Acat France qui ont été collectées en partenariat avec Amnesty International France et ne pouvait donc pas faire l'objet d'un décompte séparé.
- 16 Anti Death Penalty Asia Network
- 17 Save Marilou Ronario Movement, Migrants International, GABRIELA, Kenneth Causon Movement, Baranguay Holly Spirit.
- 18 Marilou Ranario, une domestique philippine, avait été condamnée à mort en 2005 au Koweït après avoir été jugée coupable d'avoir poignardé à mort sa patronne. La Cour de cassation avait confirmé la sentence le 27 novembre 2007 : l'exécution de Marilou Ranario pouvait alors avoir lieu à tout moment, sur signature d'un ordre de l'Émir du Koweït Sheikh Sabah al-Ahmad al-Sabah.
Source : www.worldcoalition.org
- 19 Elargissement de l'application de la peine de mort aux personnes déclarées coupables d'avoir violé un enfant de moins de neuf ans ou une personne présentant un handicap mental ou physique, ou un mineur de plus de neuf ans qu'elles ont ensuite tué, ainsi qu'aux personnes déclarées coupables d'avoir violé et tué un enfant de moins de sept ans.
- 20 Cf. en annexe la liste non exhaustive de la revue de presse mondiale
- 21 « En Iran, même des mineurs délinquants sont exécutés » ; G.P. ; 10/10/2007
- 22 Article du 10/10/2007
- 23 « La peine de mort reste populaire aux États-Unis » ; 10/10/2007
- 24 « Le Conseil de l'Europe instaure une Journée contre la peine de mort » 08/10/2007
- 25 « Europe fights capital punishment » ; 10/10/2007
- 26 « Bringing hope to death row » ; 10/10/2007
- 27 « Reportage à la prison de Kénitra : la peine de mort au Maroc » ; Abdelhak Najib ; 10/10/2007
- 28 Par exemple, « Iran is the only country that executes via hanging in public: Piers Bannister»; Soheila Vahdati; Iranian.com; 10/10/2007.

- 29 Voir « Journée mondiale contre la peine de mort : La ligue Iteka appelle le parlement à adopter le projet de loi portant abolition de cette peine » ; 10/10/2007
- 30 Voir par exemple : « Peine de mort – les abolitionnistes congolais soutiennent l'ONU » Le Phare, Kinshasa, 10/10/2007 ; « RDC- peine de mort : état des lieux sur le combat abolitionniste » ; Radio Okapi ; 10/10/2007 ;
- 31 Voir « Radicarán en la ONU resolución contra pena de muerte », Primera Hora ; 04/10/07
- 32 Voir par exemple « Another call goes out for Barbados to abolish the death penalty » ; Caribbean Broadcasting Corporation (Barbados); 10/10/07 ; « Of crime and punishment » Trinidad & Tobago Express (Trinidad & Tobago)
- 33 Voir « Tinkering with death », Boston Globe, 12/07/2007
- 34 Voir « Death penalty: Guarded Optimism for Moratorium Vote », Inter press service, 11/10/2007 ; « Coalition Urges UN to Call For Moratorium on Executions », Voice of America, 11/10/07
- 35 « NZ in push to abolish death penalty » TVNZ, New Zealand; 10/10/07; « New Zealand joins move to seek global death penalty abolition at UN » INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE ; 09/10/07
- 36 « Chen lauds Marazziti's efforts, reaffirms goal to end death penalty » ; Taiwan News Online; 17/10/07; « Taiwan urged to join movement for death penalty moratorium », Taiwan News, 17/10/07
- 37 « Candlelight vigil against death penalty » ; The Hindu, 11/10/2007; « Why death penalty in a civilised society ? » Merinews, 17/09/2007
- 38 « UK Observes World Day against Death Penalty » ; Pakistan Time, 11/10/07; « World observes Anti-Death Penalty Day | EU calls for abolishing capital punishment worldwide », The Post
- 39 <http://blog.autresmondes.eu/post/2007/10/10/Journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort>
- 40 <http://moidanstousmesetats.blogspot.com/archive/2007/10/05/tous-pour-l-abolition-de-la-peine-de-mort.html>
- 41 <http://nicolasblain.hautetfort.com/archive/2007/10/10/10-ocotobre-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort.html>
- 42 <http://mebehindcamera.blogspot.com/2007/10/world-day-against-death-penalty.html>
- 43 <http://libertes.parti-socialiste.fr/2007/10/10/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/>
- 44 <http://alainhubler.wordpress.com/2007/10/10/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/>
- 45 http://www.humanrightsblog.org/ua/2007/10/world_day_against_the_death_pe.html
- 46 Deux résolutions relatives à la peine de mort avaient été adoptées sans vote en 1971 et 1977, réaffirmant le droit à la vie de chacun (voir ci-après)
- 47 Voir en annexe le texte intégral de la résolution du 18 décembre 2007.
- 48 Voir en annexe le détail des votes par pays
- 49 Articles 10 et 13
- 50 (A/61/PV.81).
- 51 Le Bangladesh, Brunei, la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud, Inde, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, le Pakistan, Singapour, le Sri Lanka, Taïwan, la Thaïlande et le Vietnam.

